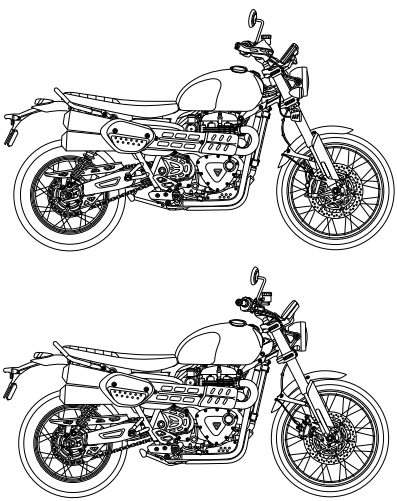
Scrambler 1200 XE et Scrambler 1200 X



Ce manuel contient des informations sur la/les moto(s) Triumph Scrambler 1200 XE et Scrambler 1200 X.Rangez toujours ce Manuel du propriétaire avec la moto et consultez-le chaque fois que vous avez besoin d'informations.

Toutes les informations contenues dans cette publication sont basées sur les informations les plus récentes disponibles à la date d'impression. Triumph se réserve le droit d'apporter des changements à tout moment sans préavis et sans obligation.

Reproduction totale ou partielle interdite sans l'autorisation écrite de Triumph Motorcycles Limited.

© Copyright 07.2023 Triumph Motorcycles Limited, Hinckley, Leicestershire, Angleterre.

Publication numéro 3850313-FR édition 1

SOMMAIRE

Ce manuel se compose de plusieurs sections. La table des matières ci-dessous vous aidera à trouver le début de chaque section où, dans le cas des sections principales, une nouvelle table des matières vous aidera à trouver le sujet spécifique que vous recherchez.

03 AVANT-PROPOS

07 SÉCURITÉ D'ABORD

16 EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

18 IDENTIFICATION DES PIÈCES

23 NUMÉROS DE SÉRIE

25 INSTRUMENTS

109 INFORMATIONS GÉNÉRALES

131 CONDUITE DE LA MOTO

149 ACCESSOIRES, CHARGEMENT ET PASSAGERS

155 ENTRETIEN ET RÉGLAGE

213 NETTOYAGE ET REMISAGE

225 GARANTIE

237 CARACTÉRISTIQUES

245 INDEX

250 INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Manuel du propriétaire

⚠ AVERTISSEMENT

Ce Manuel du propriétaire ou le Guide de démarrage rapide (si fourni avec la moto), ainsi que tous les autres documents fournis avec votre moto, doivent être considérés comme faisant partie intégrante de votre moto et doivent rester avec elle, même si vous la vendez par la suite.

Tous les conducteurs doivent lire ce Manuel du propriétaire, le Guide de démarrage rapide et tous les autres documents qui sont fournis avec votre moto avant de la conduire, afin de se familiariser parfaitement avec l'utilisation correcte des commandes de la moto, ses possibilités et ses limitations.

Ne pas prêter cette moto à d'autres personnes car sa conduite sans bien en connaître les commandes, les caractéristiques, les possibilités et les limitations peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs, et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Lire ce Manuel du propriétaire avant de conduire la moto pour se familiariser avec le fonctionnement correct des commandes de votre moto, ses caractéristiques, ses possibilités et ses limitations.

Ce manuel comprend des conseils de sécurité de conduite, mais ne contient pas toutes les techniques et compétences nécessaires pour conduire une moto en toute sécurité.

Triumph conseille vivement à tous les conducteurs de suivre la formation nécessaire pour être en mesure de conduire cette moto en toute sécurité.

La dernière version du présent Manuel du propriétaire contenant toutes les modifications est disponible auprès des concessionnaires et en ligne, sur www.triumphmotorcycles.co.uk/handbooks dans les langues suivantes :

- Anglais
- Anglais États-Unis
- Arabe
- Chinois
- Néerlandais
- Français
- Allemand
- Italien
- Japonais
- Portugais (Brésil)
- Espagnol
- Suédois
- Thaï
- Finnois (disponible en ligne uniquement sur www.triumphmotorcycles.co.uk/handbooks)
- Portugais (disponible en ligne uniquement sur www.triumphmotorcycles.co.uk/handbooks).

Les langues disponibles pour ce Manuel du propriétaire dépendent du modèle de moto et du pays.

Danger, Avertissement, Attention et Note

Les informations particulièrement importantes sont présentées sous la forme suivante :

⚠ DANGER

Ce symbole de danger attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être respectées scrupuleusement pour éviter des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ce symbole d'avertissement attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être respectées scrupuleusement pour éviter des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

Ce symbole de mise en garde attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être observées strictement pour éviter des blessures légères à modérées.

AVIS

Ce symbole de note attire l'attention sur des points d'un intérêt particulier pour l'efficacité et la commodité d'une opération.

Étiquettes d'avertissement



À certains emplacements sur la moto, le symbole (ci-dessus) est affiché. Ce symbole signifie ATTENTION : CONSULTER LE MANUEL et est suivi d'une représentation graphique du sujet concerné et/ou d'un texte.

Ne jamais essayer de conduire la moto ou d'effectuer des réglages sans se reporter aux instructions appropriées contenues dans ce manuel.

Pour connaître l'emplacement de toutes les étiquettes affichant ce symbole, se reporter à la section intitulée Emplacement des étiquettes d'avertissement de ce Manuel du propriétaire. Lorsque c'est nécessaire, ce symbole apparaît aussi sur les pages contenant les informations appropriées.

Entretien

Pour assurer une longue vie sûre et sans problèmes à votre moto, ne confiez son entretien qu'à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un concessionnaire Triumph agréé possède les connaissances, l'équipement et la compétence nécessaires pour entretenir correctement votre moto Triumph.

Pour trouver votre concessionnaire Triumph agréé le plus proche, visitez le site Triumph à www.triumph.co.uk ou téléphonez au distributeur agréé de votre pays. Leur adresse figure dans le Carnet d'entretien qui accompagne ce manuel.

Système antibruit

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto.

Les propriétaires sont avisés que la loi peut interdire :

- À quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation, et
- D'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Parmi les actes d'altération présumés figurent les actes énumérés ci-dessous :

- Dépose ou perforation du silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission.
- Absence de maintenance adéquate.
- Remplacement de toute pièce mobile du véhicule, ou de toute pièce du système d'échappement ou d'admission, par une pièce autre que celle spécifiée par le fabricant.

Adressez-vous à Triumph

Notre relation avec vous ne s'arrête pas à l'achat de votre Triumph. Vos observations sur l'achat et votre expérience de propriétaire sont très importantes pour nous aider à développer nos produits et nos services à votre intention.

Veuillez nous aider en veillant à ce que votre concessionnaire Triumph agréé ait votre adresse e-mail et l'enregistre chez nous. Vous recevrez alors à votre adresse e-mail une invitation à prendre part à une enquête en ligne sur la satisfaction des clients, où vous pourrez nous faire part de vos observations.

Votre équipe Triumph.

Page réservée

La moto

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto est prévue pour être utilisée comme un véhicule à deux roues capable de transporter un conducteur seul ou un conducteur et un passager (sous réserve que la moto soit équipée d'une selle et de repose-pieds pour passager).

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto est conçue pour une utilisation routière et tout-terrain modérée. L'utilisation tout-terrain modérée comprend les routes pavées, sales ou en gravier, mais pas les courses de motocross, toutes les compétitions tout-terrain (telles que les courses de motocross ou d'enduro), ou du tout-terrain avec un passager.

Une utilisation hors route extrême peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto n'est pas prévue pour tracter une remorque ni pour être équipée d'un side-car.

L'installation d'un side-car ou d'une remorque peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de conduire la moto hors route peut entraîner un relâchement des rayons des roues.

Veiller à contrôler les rayons avant et après la conduite de la moto hors route. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Des rayons desserrés peuvent affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier régulièrement que les jantes et les rayons ne sont ni usés ni endommagés.

Vérifier la tension des rayons aux intervalles indiqués dans le programme d'entretien. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, pour serrer les rayons desserrés, le cas échéant.

Des rayons mal serrés peuvent affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le fait de conduire la moto dans des conditions extrêmes telles que sur des routes mouillées et boueuses, sur des terrains accidentés ou dans des environnements poussiéreux et humides, peut entraîner une usure et des dommages supérieurs à la moyenne de certains composants.

Par conséquent, l'entretien et le remplacement des composants usés ou endommagés peuvent être nécessaires avant que l'entretien périodique ne soit atteint.

Il est important d'inspecter la moto après une utilisation dans des conditions extrêmes et d'entretenir ou de remplacer tous les composants usés ou endommagés.

Vapeurs de carburant et gaz d'échappement

⚠ DANGER

Ne mettez jamais le moteur en marche ou ne le laissez jamais tourner dans un endroit fermé.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ESSENCE EST EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE :

- Toujours arrêter le moteur pour faire le plein d'essence.
- Rester attentif et vigilant pendant le ravitaillement.
- Ne pas ravitailler ni ouvrir le bouchon de réservoir de carburant en fumant ou à proximité d'une flamme nue.
- Veiller à ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement ou les silencieux pendant le ravitaillement.
- En cas d'ingestion ou d'inhalation d'essence ou si elle a pénétré dans les yeux, consulter immédiatement un médecin.
- En présence d'essence sur la peau, se laver immédiatement à l'eau savonneuse et enlever immédiatement les vêtements contaminés par l'essence.
- Le contact avec de l'essence peut causer des brûlures et d'autres troubles cutanés graves.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Casque et vêtements



⚠ DANGER

Un casque est l'un des équipements les plus importants pour un motocycliste, car il le protège contre les blessures à la tête. Le casque du conducteur et celui du passager doivent être choisis avec soin et doivent s'adapter confortablement et fermement à la tête du conducteur et à celle du passager. Un casque de couleur vive rend les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Un casque ouvert au visage offre une certaine protection dans un accident, mais un casque complètement fermé en offre davantage.

Porter toujours une visière ou des gants agréés pour une bonne visibilité et se protéger les yeux.

Le non-respect des conseils ci-dessus entraînera des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur de la moto et son passager (sur les modèles permettant d'embarquer un passager) doivent tous deux porter des vêtements appropriés, y compris un casque de moto, des lunettes de protection, des gants, des bottes, un pantalon (bien ajusté autour des genoux et des chevilles) et une veste de couleur vive.

En cas d'utilisation tout-terrain (sur les modèles adaptés à une utilisation tout-terrain), le pilote doit toujours porter des vêtements appropriés, y compris un pantalon et des bottes.

Des vêtements de couleur vive rendent les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Même si une protection totale n'est pas possible, le port des vêtements de protection peut réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

Entretien et équipement

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de doute quant au fonctionnement correct ou sûr de cette moto, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

L'utilisation d'une moto présentant un dysfonctionnement peut aggraver la défaillance et compromettre la sécurité.

La poursuite de l'utilisation malgré des roues endommagées ou défectueuses peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que tout l'équipement exigé par la loi est en place et fonctionne correctement.

La dépose ou la modification des feux, silencieux, systèmes antipollution ou antibruit de la moto peut constituer une infraction à la loi.

Une modification incorrecte ou erronée peut affecter la maniabilité, la stabilité ou tout autre aspect du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la moto a subi un accident, une collision ou une chute, elle doit faire l'objet d'un examen et d'une réparation.

Les inspections et les réparations doivent être effectuées par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Tout accident peut faire subir à la moto des dégâts qui, s'ils ne sont pas réparés correctement, risquent d'occasionner un autre accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

Coupez toujours le moteur et retirez la clé de contact avant de laisser la moto sans surveillance. En retirant la clé, vous réduisez le risque d'utilisation de la moto par des personnes sans autorisation ou sans formation.

En laissant la moto en stationnement, rappelez-vous toujours ce qui suit :

- Engagez la première vitesse pour contribuer à empêcher la moto de rouler et de tomber de la béquille.
- Le moteur, le radiateur, le système d'échappement, le combiné de suspension arrière et les freins sont chauds après la conduite. NE garez PAS la moto à un endroit où des piétons, des animaux et/ou des enfants sont susceptibles de la toucher.
- Ne la garez pas sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée. La moto risque de basculer si elle est garée dans ces conditions.

Pour plus de détails, se reporter à la section Conduite de la moto du présent Manuel du propriétaire.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles ou des dommages matériels.

SÉCURITÉ D'ABORD

Pièces et accessoires

⚠ AVERTISSEMENT

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph.

Nous recommandons de faire monter les accessoires et conversions par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits, et de telles modifications pourraient compromettre la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter la maniabilité, la stabilité ou tout autre aspect du fonctionnement de la moto, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage incorrect de pièces, accessoires ou conversions homologués.

Conduite

⚠ DANGER

Ne jamais conduire la moto lorsque l'on est fatigué ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La loi interdit la conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

Le fait de conduire en étant fatigué ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues réduit la capacité du conducteur à garder le contrôle, ce qui peut une perte de contrôle de la moto et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire une moto.

La conduite de la moto sans permis est illégale et peut entraîner des poursuites.

L'utilisation de la moto sans formation formelle aux techniques de conduite correctes nécessaires à l'obtention d'un permis est dangereuse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours conduire attentivement et porter l'équipement protecteur mentionné par ailleurs dans cette section Sécurité d'abord.

Ne pas oublier que, dans un accident, une moto n'offre pas la même protection contre les chocs qu'une voiture.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur la route utilisée.

La conduite d'une moto à grande vitesse peut être dangereuse car le temps de réaction à un danger diminue considérablement avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Observer continuellement les changements de revêtement, de trafic et de vent et y adapter sa conduite. Tous les véhicules à deux roues sont soumis à des forces externes susceptibles d'affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects de leur fonctionnement.

Ces forces sont notamment les suivantes :

- Turbulences causées par les autres véhicules
- Nids de poule, chaussées déformées ou endommagées
- Mauvais temps
- Erreur de conduite.

Toujours conduire la moto à vitesse modérée et en évitant la circulation dense jusqu'à être familiarisé avec son comportement et sa conduite. Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Tremblement/Louvoiement

Le louvoiement est une oscillation relativement lente de l'arrière de la moto, alors que le tremblement se traduit par des secousses rapides et assez sensibles au niveau du guidon. Ces phénomènes sont assez similaires pais associés à différents problèmes de stabilité généralement dus à une répartition incorrecte des charges ou à un problème d'ordre mécanique, comme des roulements usés ou détendus, ou des pneus sous-gonflés ou usés.

Vous devez réagir de la même façon si l'un ou l'autre de ces phénomènes se produit. Maintenez fermement le guidon sans pour autant bloquer vos bras ou lutter contre les mouvements de la direction. Relâchez doucement l'accélérateur afin de ralentir progressivement. Ne freinez pas et n'accélérez pas pour tenter d'éliminer le tremblement ou le louvoiement. Dans certains cas, il peut être conseillé de vous pencher sur le réservoir de carburant afin de transférer le poids sur l'avant.

Copyright © 2005 Motorcycle Safety Foundation. Tous droits réservés. Utilisation autorisée.

Guidon et repose-pieds

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit garder le contrôle de la moto en gardant constamment les mains sur le guidon.

La maniabilité et la stabilité d'une moto sont affectées si le pilote retire ses mains du guidon.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant la marche de la moto, le conducteur et le passager (le cas échéant) doivent toujours utiliser les repose-pieds fournis.

En utilisant les repose-pieds, le conducteur et le passager réduiront le risque de contact accidentel avec des organes de la moto, ainsi que le risque de blessures causées par des vêtements qui se prennent dans les pièces mobiles.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les indicateurs d'angle d'inclinaison ne doivent pas être utilisés comme indication de l'angle auquel la moto peut être inclinée en toute sécurité.

Cela dépend de nombreuses conditions, y compris, sans limitation :

- Revêtement de la route
- État des pneus
- Météo

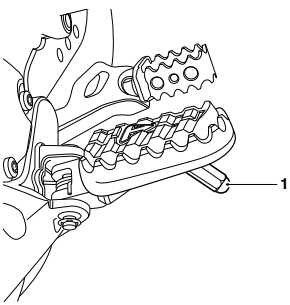
L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la moto s'incline en virage et que l'indicateur d'angle d'inclinaison, fixé au marchepied conducteur, entre en contact avec le sol, elle approche de sa limite d'inclinaison. Il est dangereux d'incliner davantage la moto.

La limite d'usure maximum est indiquée par une rainure sur l'indicateur d'angle d'inclinaison.

L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



1. Indicateur d'angle d'inclinaison

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

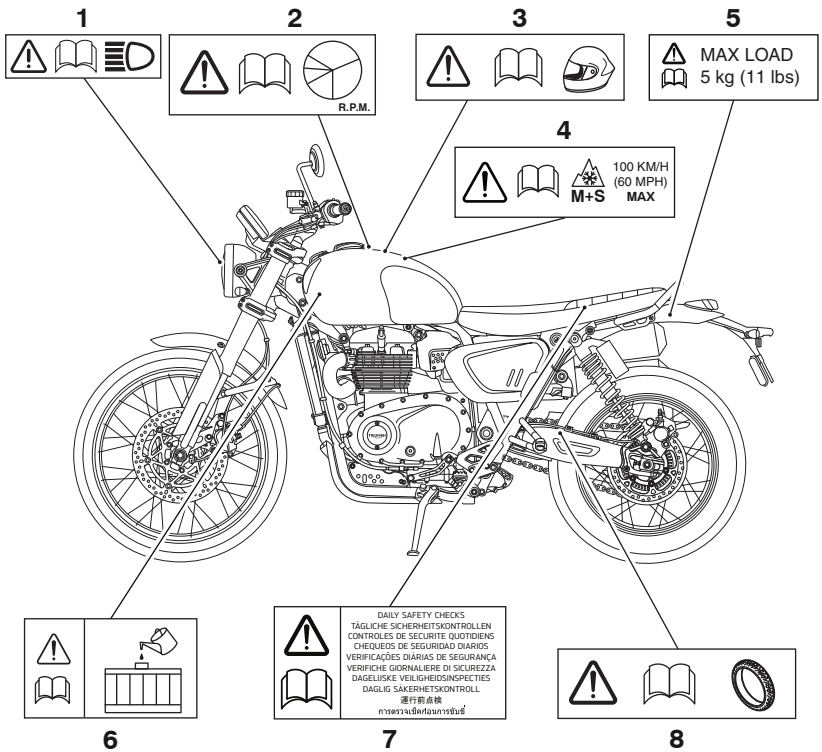
L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

Scrambler 1200 X illustrée

Côté gauche

Les étiquettes décrites sur cette page et les suivantes attirent l'attention sur les informations importantes concernant la sécurité et contenues dans ce manuel. Avant de les laisser prendre la route, s'assurer que tous les utilisateurs ont compris les informations auxquelles se rapportent ces étiquettes et s'y sont conformés.



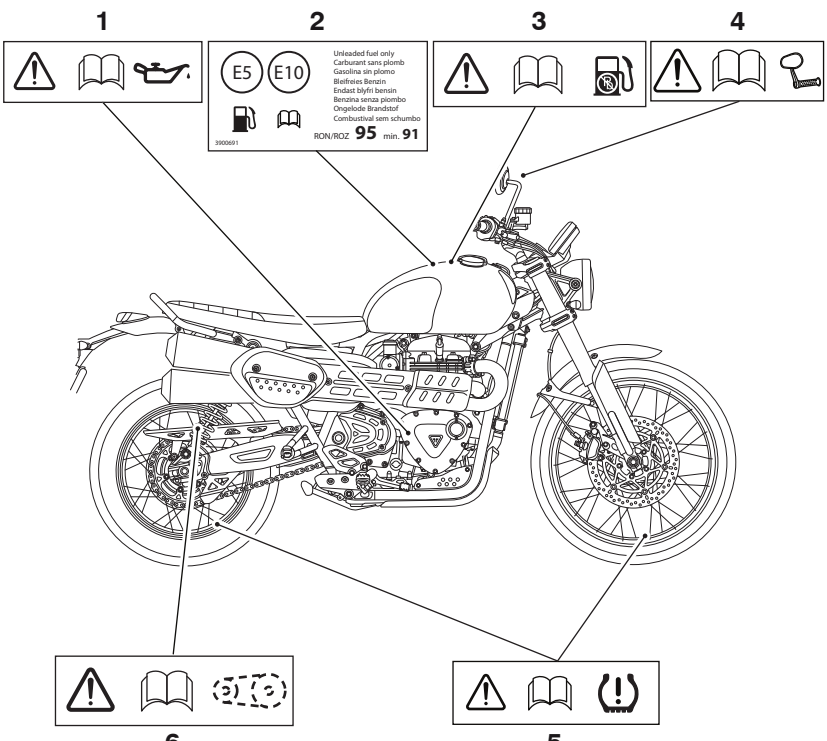
1. **Phare (page 209)**
2. **Rodage (page 127)**
3. **Casque (page 09)**
4. **Pneus neige et boue (page 241)**
5. **Sacoches (le cas échéant) (page 149)**
6. **Liquide de refroidissement (page 166)**
7. **Contrôles de sécurité quotidiens (page 128)**
8. **Pneus (page 196)**

Côté droit

EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

AVIS

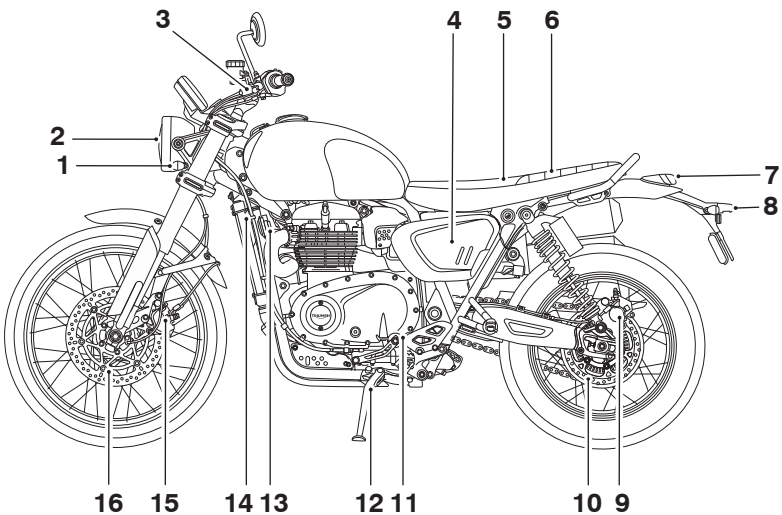
Tous les autocollants et étiquettes d'avertissement, à l'exception de l'étiquette de rodage, sont apposés sur la moto avec un adhésif fort. Dans certains cas, les étiquettes sont mises en place avant l'application de la couche de laque. Par conséquent, toute tentative d'enlèvement des étiquettes d'avertissement entraînera des dégâts à la peinture ou à la carrosserie.



1. **Huile moteur (page 162)**
2. **Carburant E5 et E10 (le cas échéant) (page 119)**
3. **Carburant sans plomb (page 119)**
4. **Rétroviseurs (page 185)**
5. **Système de contrôle de pression des pneus(le cas échéant) (page 68)**
6. **Chaîne de transmission (page 173)**

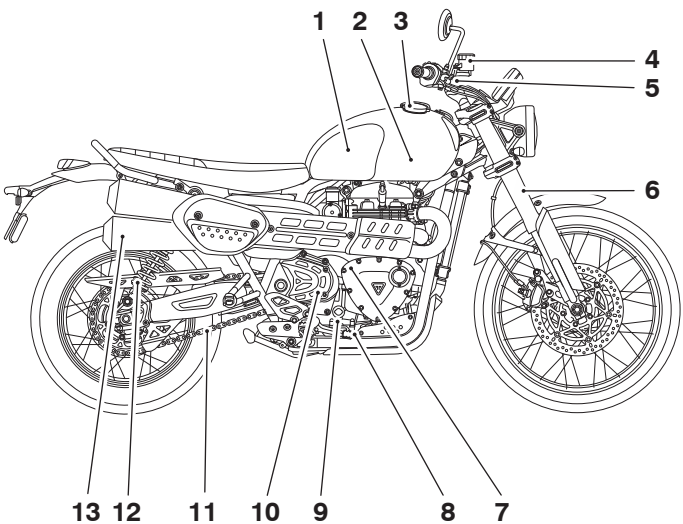
IDENTIFICATION DES PIÈCES

Scrambler 1200 X illustrée
Côté gauche



1. Indicateur de direction avant
2. Phare
3. Levier d'embrayage
4. Outil de réglage (derrière le flanc)
5. Batterie (sous la selle)
6. Manuel du propriétaire (sous la selle)
7. Feu stop/arrière
8. Indicateur de direction arrière
9. Étrier de frein arrière
10. Disque de frein arrière
11. Pédale de changement de vitesses
12. Béquille latérale
13. Avertisseur sonore
14. Radiateur
15. Étrier de frein avant
16. Disque de frein avant

Côté droit

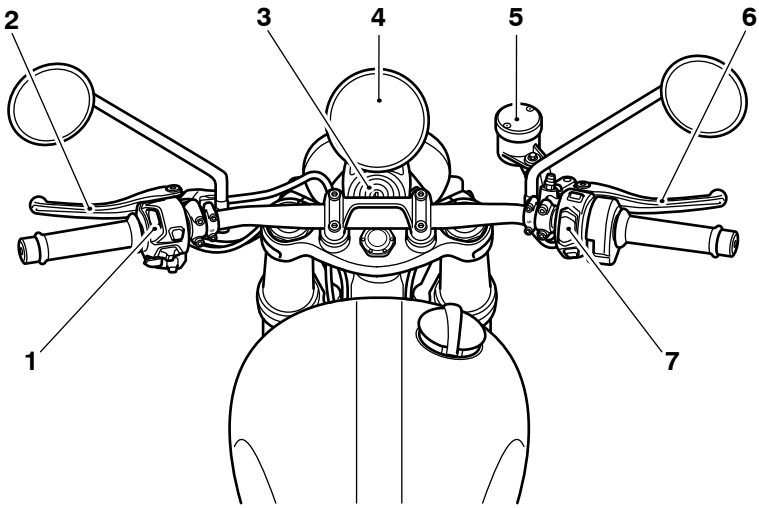


1. Réservoir de carburant
2. Bouchon du circuit de refroidissement (sous le réservoir de carburant)
3. Bouchon de réservoir de carburant
4. Réservoir de liquide du frein avant
5. Levier de frein avant
6. Fourche avant
7. Bouchon de remplissage d'huile
8. Pédale de frein arrière
9. Viseur transparent de niveau d'huile
10. Réservoir de liquide de frein arrière (derrière le couvercle)
11. Chaîne de transmission
12. Combiné de suspension arrière
13. Silencieux

IDENTIFICATION DES PIÈCES

Identification des pièces vues de la position du conducteur

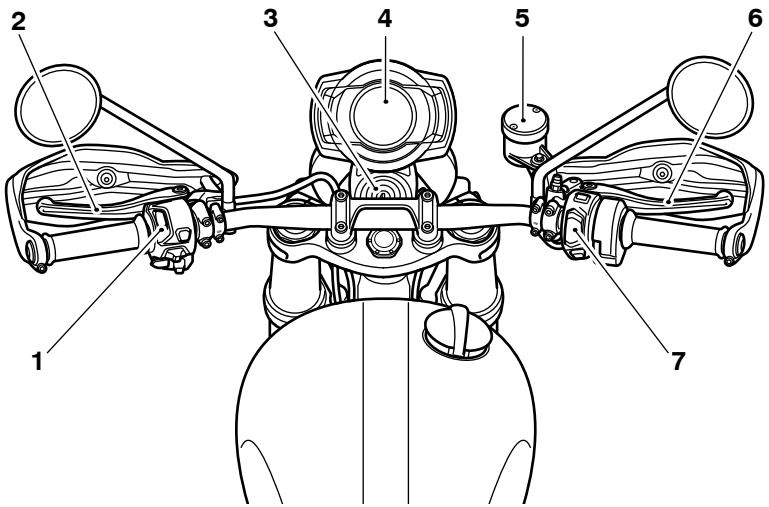
Scrambler 1200 X



clfi

1. Boitier de commutateurs gauche, voir page 116
2. Levier d'embrayage
3. Commutateur d'allumage
4. Écran d'affichage du tableau de bord, voir page 74
5. Réservoir de liquide du frein avant
6. Levier de frein avant
7. Boitier de commutateurs droit, voir page 115

Scrambler 1200 XE



clfh

1. Boîtier de commutateurs gauche, voir page 116
2. Levier d'embrayage
3. Commutateur d'allumage
4. Écran d'affichage du tableau de bord, voir page 27
5. Réservoir de liquide du frein avant
6. Levier de frein avant
7. Boîtier de commutateurs droit, voir page 115

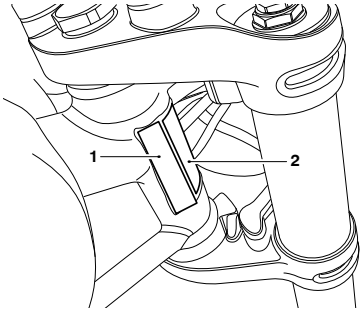
IDENTIFICATION DES PIÈCES

Page réservée

Numéros de série

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Le numéro d'identification du véhicule est poinçonné dans le cadre, près du roulement de colonne. Il est également indiqué sur une étiquette adjacente.

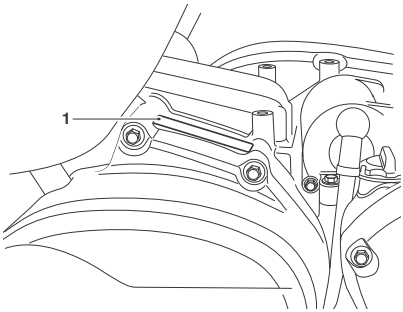


1. **Poinçon VIN**
2. **Étiquette VIN**

Noter le numéro d'identification du véhicule dans le Manuel du propriétaire de la moto.

Numéro de série du moteur

Le numéro de série du moteur est frappé sur le carter moteur supérieur, vers l'arrière, et il est visible du côté droit, derrière le démarreur.



1. **Numéro de série du moteur**

Noter le numéro de série du moteur dans le Manuel du propriétaire de la moto.

NUMÉROS DE SÉRIE

Page réservée

Table des matières

Tableau de bord 26
- Affichage du tableau de bord - Scrambler 1200 XE 27
- Témoins 29
- Messages d'avertissement et d'information 33
- Compteur de vitesse et totalisateur 35
- Compte-tours 35
- Jauge de carburant 36
- Affichage de position de boîte de vitesses 37
- Modes de conduite 38
- Sélection du mode de conduite 39
- Panneau d'information 42
- Menu principal 47
- Régulateur de vitesse (selon l'équipement) 66
- Activation de l'ABS 68
- Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 68

Tableau de bord 73
- Affichage du tableau de bord - Scrambler 1200 X 74
- Témoins 75
- Messages d'avertissement et d'information 79
- Compteur de vitesse 81
- Odometer (Totalisateur) 81
- Compte-tours 81
- Jauge de carburant 82
- Thermomètre de liquide de refroidissement 82
- Affichage de position de boîte de vitesses 84
- Navigation dans l'écran 84
- Modes de conduite 85
- Sélection du mode de conduite 85
- Panneau d'information 87
- Menu principal 90
- Réglages de l'antipatinage 104
- Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 104

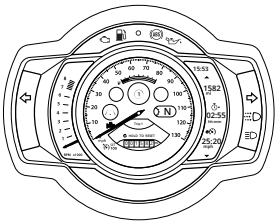
Tableau de bord

Scrambler 1200 XE

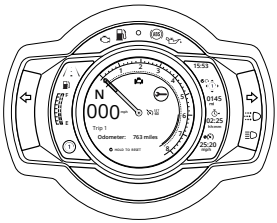
Deux thèmes différents sont disponibles pour l'affichage du tableau de bord du modèle Scrambler 1200 XE.

Le thème Quartz est utilisé pour la reconnaissance visuelle et la cohérence dans le présent Manuel du propriétaire pour tout ce qui a trait au tableau du bord du modèle Scrambler 1200 XE.

Thème Quartz



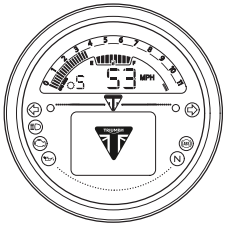
Thème Chronos



Pour connaître le mode d'emploi de l'affichage du tableau de bord, voir page 27.

Scrambler 1200 X

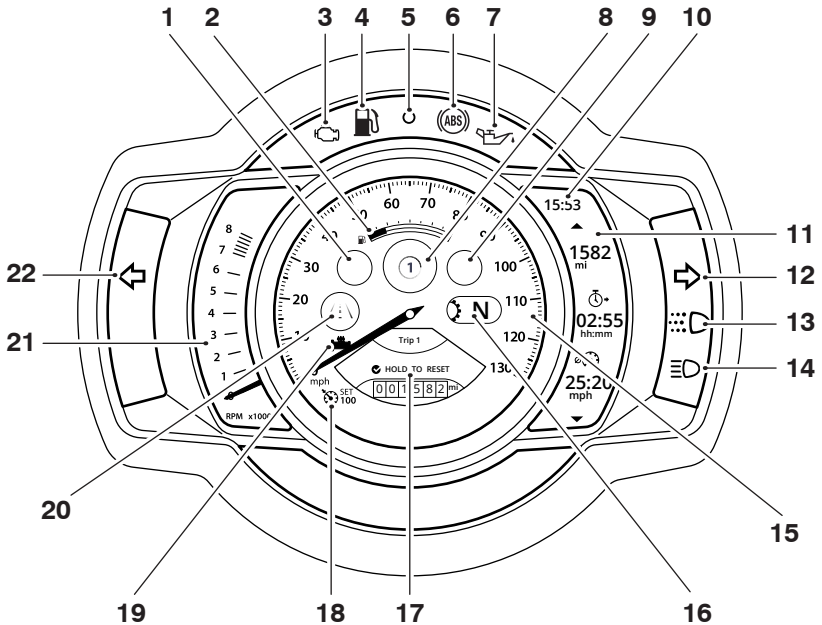
Les modèles Scrambler 1200 X sont équipés d'un écran de tableau de bord à cristaux liquides/à transistor à couche mince (LCD/TFT).



Pour connaître le mode d'emploi de l'affichage du tableau de bord, voir page 74.

Affichage du tableau de bord - Scrambler 1200 XE

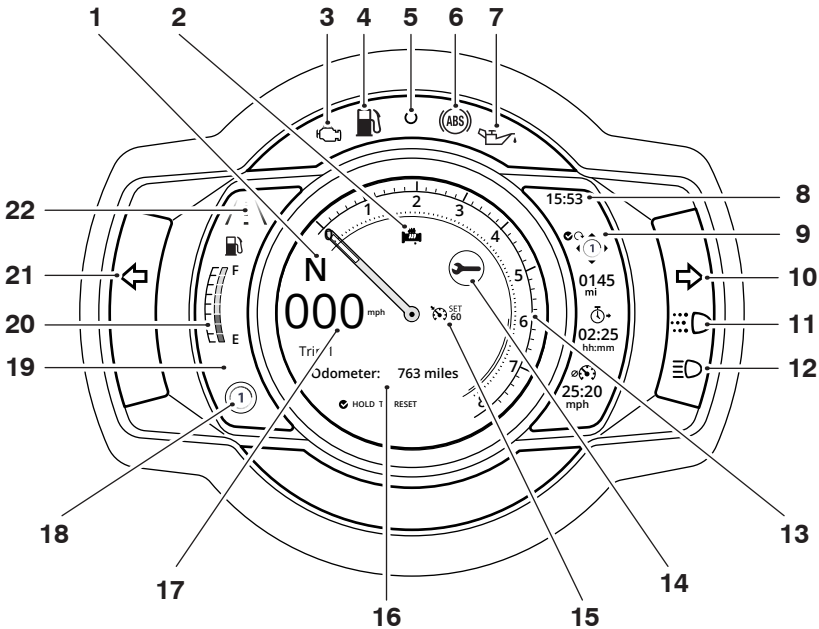
Thème Quartz



1. Témoin
2. Jauge de carburant
3. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur
4. Voyant de réserve
5. Témoin d'état de l'alarme/antidémarrage (l'alarme est un kit accessoire)
6. Témoin d'ABS
7. Témoin de basse pression d'huile
8. Symbole du panneau d'information/ Symbole du mode de conduite
9. Témoin
10. Horloge
11. Panneau d'affichage du côté droit
12. Indicateur de direction droit
13. Feu de jour (DRL) (selon l'équipement)
14. Témoin de phare
15. Compteur de vitesse
16. Symbole de position de boîte de vitesses
17. Panneau d'information
18. Témoin SET du régulateur de vitesse
19. État des poignées chauffantes
20. Mode de conduite actuel
21. Tachymètre/Panneau d'affichage du côté gauche
22. Indicateur de direction gauche

INSTRUMENTS

Thème Chronos



1. Symbole de position de boîte de vitesses
2. État des poignées chauffantes
3. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur
4. Voyant de réserve
5. Témoin d'état de l'alarme/antidémarrage (l'alarme est un kit accessoire)
6. Témoin d'ABS
7. Témoin de basse pression d'huile
8. Horloge
9. Panneau d'affichage du côté droit
10. Indicateur de direction droit
11. Feu de jour (DRL) (selon l'équipement)
12. Témoin de phare
13. Compte-tours
14. Témoin
15. Vitesse du régulateur de vitesse/Témoin SET
16. Panneau d'information
17. Compteur de vitesse
18. Symbole du panneau d'information
19. Panneau du côté gauche
20. Jauge de carburant
21. Indicateur de direction gauche
22. Mode de conduite actuel

Témoins

Lorsque vous mettez le contact, les témoins du tableau de bord s'allument pendant 1,5 secondes puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, comme décrit aux pages suivantes).

Pour connaître les messages d'information et d'avertissement supplémentaires, voir page 42 pour le modèle Scrambler 1200 XE ou page 79 pour le modèle Scrambler 1200 X.

Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume brièvement quand le contact est établi (pour indiquer qu'il fonctionne) mais ne doit pas s'allumer pendant la marche du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le témoin d'anomalie s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner.

⚠ AVERTISSEMENT

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé. L'anomalie peut affecter le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Des performances du moteur réduites peuvent occasionner des conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.

Témoin de basse pression d'huile



Pendant la marche du moteur, si la pression d'huile moteur baisse à un niveau dangereux, le témoin de basse pression d'huile s'allume. Le témoin de basse pression d'huile s'allume également si le contact est établi sans démarrage du moteur.

AVIS

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

Témoin d'antidémarrage/alarme

Cette moto est équipée d'un système antidémarrage qui s'active lorsque le contact est coupé (OFF).

Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Avec alarme

Le témoin d'alarme/antidémarrage ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)

(ABS) Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

AVIS

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Le témoin ne doit pas se rallumer tant que le moteur n'est pas redémarré sauf en cas d'anomalie.

Si le témoin s'allume à tout moment pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin ABS allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Témoin d'antipatinage (TC)



Le témoin de l'antipatinage (TC) sert à indiquer que le système d'antipatinage est actif et qu'il agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides. L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage ne fonctionne pas, vous devez accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur et d'antipatinage allumés.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Les fortes accélérations et les virages peuvent faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Si l'antipatinage est activé :

- Dans des conditions normales de conduite, le témoin de TC reste éteint.
- Le témoin de TC clignote rapidement lorsque le système d'antipatinage agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est désactivé :

- Le témoin de TC n'est pas allumé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé.

Témoin d'antipatinage (TC) désactivé



Le témoin de désactivation du système TC ne doit pas s'allumer si l'antipatinage n'est pas désactivé ou en l'absence d'anomalie.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système antipatinage présente une anomalie qui doit être diagnostiquée. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Témoin d'indicateur de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin de l'indicateur de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Feux de détresse



Quand le commutateur des feux de détresse est activé, les feux de détresse clignotent à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Faisceau de route



Lorsque le contact est établi et que l'inverseur route/croisement est en position "FAISCEAU DE ROUTE", le témoin de faisceau de route s'allume.

Feux de jour (DRL) (selon l'équipement)



Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en position "Feux de jour", le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume. L'utilisation, de jour, des feux de jour (DRL) améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers. Le faisceau de croisement doit être utilisé dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser le faisceau de route.

Lorsque le faisceau de croisement est allumé, le témoin des feux de jour est éteint.

Les feux de jour et le faisceau de croisement s'actionnent manuellement à l'aide d'un commutateur placé sur le boîtier de commutateurs gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers de la route ou une vision réduite dans des conditions de faible luminosité ambiante peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Voyant de réserve

Le voyant de réserve s'allume quand il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir.

Témoin de batterie faible

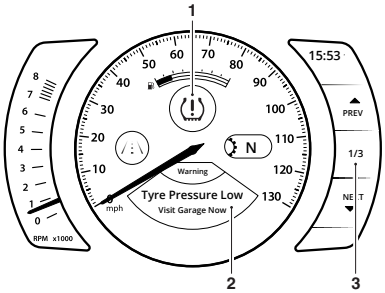
Si des éléments tels que les poignées chauffantes sont montés et sont laissés en marche avec le moteur au ralenti, la tension de la batterie pourra tomber en dessous d'une valeur prédéterminée au bout d'un certain temps et faire apparaître un message d'avertissement.

Symbole d'avertissement général

Le symbole d'avertissement général s'affiche dans le panneau d'information en cas de défaut d'ABS ou de gestion du moteur et si les témoins ABS et/ou MIL sont allumés. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Messages d'avertissement et d'information

Il est possible que plusieurs messages d'avertissement et d'information soient affichés si un défaut se produit. Si tel est le cas, les messages d'avertissement prennent la priorité sur les messages d'information et le symbole d'avertissement s'affiche sur l'écran. Le nombre de messages d'avertissement actuellement actifs est affiché sur le panneau d'affichage du côté droit.



1. **Symbole d'avertissement (TPMS illustré)**
2. **Description de l'avertissement et/ou du message**
3. **Compteur d'avertissement et/ou de message**

Les messages d'avertissement et d'information suivants peuvent être affichés si un défaut est détecté sur la moto.

Témoins et messages d'avertissement	
	Témoin de basse pression d'huile (témoin rouge)
	Témoin de batterie faible/ démarreur désactivé (témoin rouge)

Témoins et messages d'avertissement	
	Signal du capteur du système de contrôle de pression des pneus (TPMS) - Pneu avant / arrière (témoin rouge ou orange)
	Témoin de température du liquide de refroidissement (témoin rouge)
	Anomalie de boîte de vitesses TSA (témoin orange)
	Batterie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) faible - Témoin des pneus avant/arrière (témoin orange)
	Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur (témoin orange)
	Témoin du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin de désactivation du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin d'ampoule défaillante (témoin orange)
	Témoin d'activation de l'antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) (témoin orange)
	Antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) - Témoin de désactivation du système (témoin orange)
	Symbole d'avertissement général ou témoin d'entretien à réaliser/ en retard (témoin orange)

Témoins et messages d'avertissement	
	Anomalie de l'antidémarrage (témoin orange)

Pour afficher les avertissements :

- Déplacer la manette vers la gauche/ droite pour faire défiler les options jusqu'à ce que l'affichage des messages d'erreur s'affiche.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour lire chaque message d'avertissement (s'il y en a plusieurs). Le compteur de messages d'avertissement affiche le nombre de messages d'avertissements présents.
- Appuyer sur la manette pour confirmer la lecture de chaque message et le masquer.

AVIS

Les témoins et messages suivants peuvent s'afficher pendant le fonctionnement normal de la moto.

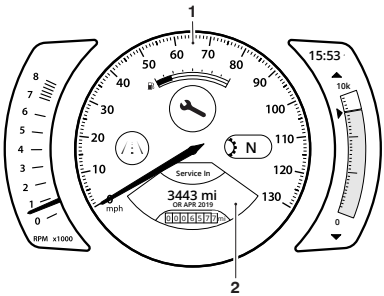
Témoins et messages d'information	
	Feux de détresse (témoin rouge)
	Témoin de bas niveau de carburant (témoin orange)
	Témoin d'indicateurs de direction (témoin vert)
	Témoin de point mort (témoin vert)
	Témoin de faisceau de route (témoin bleu)
	Attention : température d'air basse - Risque de verglas (indicateur bleu ou blanc)

Compteur de vitesse et totalisateur

Le compteur indique la vitesse de la moto.

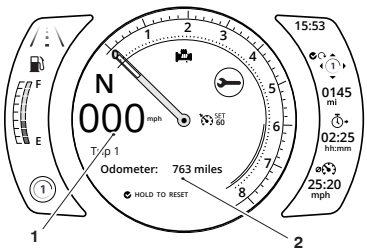
Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto.

Thème Quartz



1. **Compteur de vitesse**
2. **Totalisateur (sur la panneau d'information d'entretien)**

Thème Chronos



1. **Compteur de vitesse**
2. **Odometer (Totalisateur)**

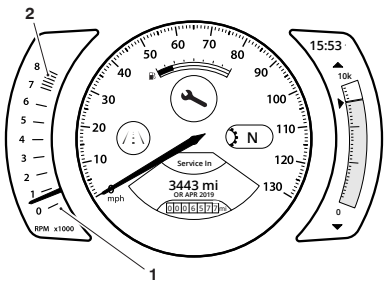
Compte-tours

AVIS

Ne laissez jamais entrer l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge, car cela pourrait endommager gravement le moteur.

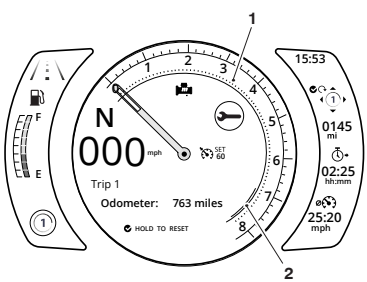
Le compte-tours indique le régime moteur en tours par minute - rpm (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge. Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.

Thème Quartz



1. **Régime moteur (rpm)**
2. **Zone rouge**

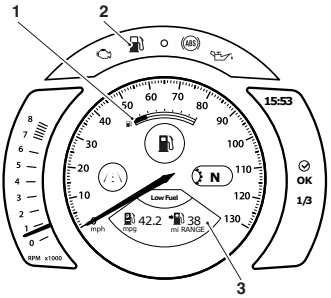
Thème Chronos



1. **Régime moteur (rpm)**
2. **Zone rouge**

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité de carburant dans le réservoir.



1. **Jauge de carburant**
2. **Voyant de réserve**
3. **Panneau d'information de bas niveau de carburant**

AVIS

La jauge à essence est affichée dans le panneau de gauche lorsque le thème Chronos est sélectionné.

L'autonomie restante et la consommation d'essence instantanée s'affichent également dans le panneau de droite lorsque le menu Carburant est sélectionné.

Avec le contact mis, une ligne pleine sur la jauge à essence indique le carburant restant dans le réservoir de carburant.

Les repères de la jauge indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre plein et vide.

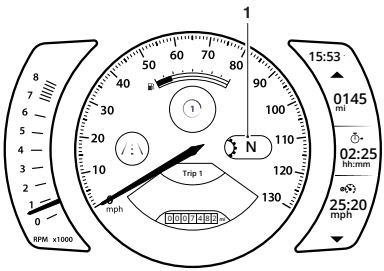
Le témoin de bas niveau s'allume lorsqu'il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir. Il faut alors faire le plein dès que possible.

Un message d'avertissement de bas niveau de carburant s'affiche dans le panneau d'information. Appuyer au centre de la manette pour acquitter et masquer l'avertissement de niveau bas de carburant.

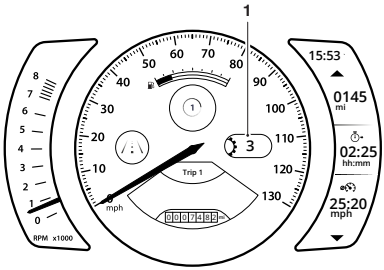
Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Affichage de position de boîte de vitesses

L'affichage de position de la boîte de vitesses indique quelle vitesse (un à six) a été engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), l'affichage indique N.



1. Affichage de position de boîte de vitesses (position point mort illustrée)



1. Affichage de position de boîte de vitesses (troisième vitesse illustrée)

Modes de conduite

Les modes de conduite permettent d'ajuster les réglages de la reprise (MAP), du système de freinage antiblocage (ABS) et de l'antipatinage (TC) pour s'adapter à des conditions de route changeantes et aux préférences du conducteur. Jusqu'à six modes de conduite sont disponibles en fonction de la spécification du modèle de la moto.

Les modes de conduite sont facilement sélectionnés en utilisant le bouton MODE et la manette situés sur le boîtier de commutateurs côté gauche, pendant que la moto est immobile ou en mouvement.

Chaque mode de conduite est réglable. La disponibilité des options de réglage des ABS, MAP et TC change d'un modèle à l'autre. Pour plus d'informations, voir page 50. Si le mode de conduite est modifié (autre que le mode Rider (conducteur)), l'icône est modifiée et devient celle présentée ci-dessous.

Icône par défaut	Icône modifiée par le conducteur	Description
	-	Rider (pilote)
		Rain (pluie)
		Road (route)
		Sport
		Off-Road (tout-terrain)
PRO 	PRO 	Off-Road Pro (tout-terrain pro)

Sélection du mode de conduite

⚠ AVERTISSEMENT

Pour sélectionner les modes de conduite alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la faire rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé, levier d'embrayage enclenché et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières et climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage a été désactivé dans le menu principal comme décrit dans page 55, les réglages enregistrés pour tous les modes de conduite sont ignorés.

L'antipatinage (TC) reste désactivé indépendamment du mode de conduite sélectionné jusqu'à ce qu'il soit réactivé ou, le contact a été coupé puis remis, ou le bouton MODE est maintenu pour rétablir le mode Road (Route) par défaut (qui active l'antipatinage dès que la moto s'immobilise).

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage. Dans cette situation, une forte accélération sur une chaussée mouillée/glissante peut faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'ABS est désactivé, le système de freinage fonctionne comme un système sans ABS.

Dans ce cas, un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'utilisateur est habitué.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Si, lors de la dernière coupure du contact, les conditions suivantes étaient remplies :

- Le mode Off Road (tout-terrain), Off-Road Pro (tout-terrain pro) ou Rider (pilote) était actif
- et si l'ABS ou le TC était réglé sur Off-Road (tout-terrain) ou OFF (arrêt),

alors le mode de conduite est sur Road (route) par défaut lorsque le contact est établi.

Autrement, le dernier mode de conduite sélectionné sera mémorisé et activé lorsque le contact est établi. Si les icônes du mode ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.

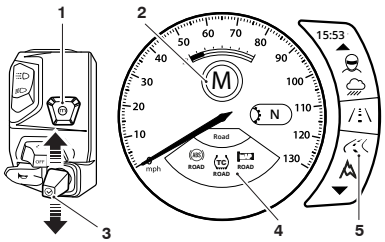
Pour sélectionner un mode de conduite :

- Appuyer brièvement sur le bouton MODE sur le boîtier de commutateurs gauche pour activer les panneaux d'information et de sélection du mode de conduite.
- L'icône du mode de conduite actif apparaît au centre du tableau de bord.

Pour modifier le mode de conduite sélectionné :

- Pousser la manette vers le haut/bas, ou appuyer à plusieurs reprises sur le bouton MODE jusqu'à ce que le mode requis soit affiché au centre de l'écran, ou mis en surbrillance dans le panneau de sélection du mode de conduite.

- Appuyer brièvement sur le centre de la manette pour sélectionner le mode de conduite requis.



1. **Bouton MODE**
2. **Mode de conduite actuel**
3. **Manette**
4. **Panneau d'information indiquant les réglages du mode de conduite**
5. **Panneau de sélection du mode de conduite**

- Déplacer la manette vers le haut/bas ou appuyer sur le bouton MODE pour parcourir les options du mode de conduite dans l'ordre suivant :
  - Rider (pilote)
  - Rain (pluie)
  - Road (route)
  - Sport
  - Off-road (tout-terrain)
  - Off-road Pro (tout-terrain pro).

Le mode sélectionné est activé une fois les conditions suivantes nécessaires au changement de mode respectées :

Moto à l'arrêt - Moteur coupé

- Le contact est établi.
- L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

Moto à l'arrêt - Moteur en marche

- Le point mort est sélectionné.

Moto en mouvement

Dans les 30 secondes qui suivent la sélection du mode de conduite, le conducteur doit effectuer les actions suivantes simultanément :

- Fermer le papillon.
- S'assurer que les freins ne sont pas engagés (laisser la moto rouler en roue libre).

Il est impossible de sélectionner OU désélectionner les modes Off-Road (tout-terrain), Off-Road Pro (tout-terrain pro) ou Rider (pilote) pendant que la moto est en mouvement, si les réglages ABS ou TC sont définis sur Off-road (tout-terrain) ou OFF dans l'un de ces modes. Dans ce cas, la moto doit être mise à l'arrêt avant d'effectuer le changement de mode de conduite.

Si le changement du mode de conduite n'est pas achevé, l'icône alternera entre le précédent mode de conduite et le dernier sélectionné jusqu'à ce que le changement soit confirmé ou annulé.

La sélection du mode de conduite est maintenant terminée et la conduite normale peut être reprise.

Panneau d'information

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la moto est en mouvement, il suffit d'essayer de naviguer entre les modes du panneau d'information ou de réinitialiser les informations sur le carburant dans les conditions suivantes :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le panneau d'information s'affiche au bas de l'écran d'affichage, ce qui permet un accès facile aux différentes informations de l'état de la moto.

Pour accéder au panneau d'information, il faut d'abord acquitter les messages d'avertissement, voir page 33.

Pour afficher les différents éléments du panneau d'information :

- Déplacer la manette vers la gauche/droite jusqu'à sélectionner l'élément du panneau d'information requis.

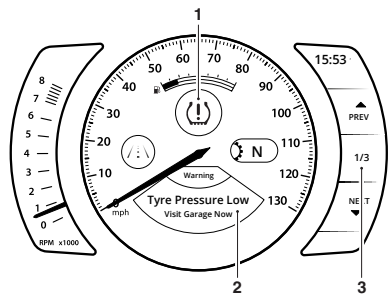
Le panneau d'information contient les éléments suivants :

- Messages d'avertissement et d'information, voir page 33
- Contraste, voir page 43
- Options de thème, voir page 43
- Style, voir page 44
- Totalisateur partiel, voir page 44
- Informations sur le carburant, voir page 45
- Température du liquide de refroidissement, voir page 46
- Annonce d'intervalle d'entretien et totalisateur, voir page 46
- Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement), voir page 47.

Différents éléments du panneau d'information peuvent être affichés ou masqués. Pour plus d'informations, voir page 59.

Avertissements et messages

Tous les messages d'information et d'avertissement s'affichent dans le panneau d'information. Un exemple s'affiche ci-dessous.



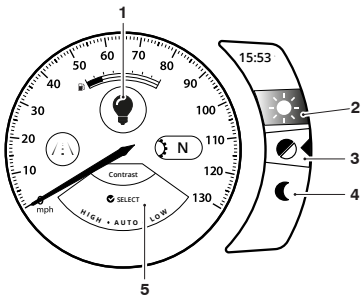
1. **Symbole d'avertissement (TPMS illustré)**
2. **Description de l'avertissement et/ou du message**
3. **Compteur d'avertissement et/ou de message**

Pour afficher les avertissements, voir page 33.

Pour afficher les messages, voir page 42.

Contraste

Le menu Contraste du panneau d'information permet de régler le contraste de l'écran d'affichage. Cependant, ne pas recouvrir le capteur de lumière sur le panneau gauche de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait le contraste d'écran de fonctionner correctement.



1. **Symbole de contraste**
2. **Contraste HAUT**
3. **Contraste AUTO**
4. **Contraste BAS**
5. **Panneau d'information Contraste**

Trois options sont disponibles :

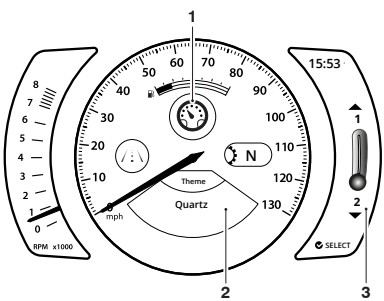
- **HAUT** - Cette option verrouille l'écran d'affichage sur le réglage à fond blanc pour tous les styles d'écran pour une visibilité maximale.
- **AUTO** - Cette option utilise le capteur de lumière du tableau de bord pour régler le contraste au réglage le plus adapté. En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.
- **BAS** - Cette option verrouille l'écran d'affichage sur le réglage à fond noir pour tous les styles d'écran pour une visibilité de nuit.

Pour sélectionner une option :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'option HAUT ou AUTO ou BAS puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Si le réglage de la luminosité que le conducteur a effectué est adapté, il sera appliqué, voir page 58.

Thèmes

Le menu du panneau d'information Options de thème permet d'appliquer différents styles à l'écran d'affichage.



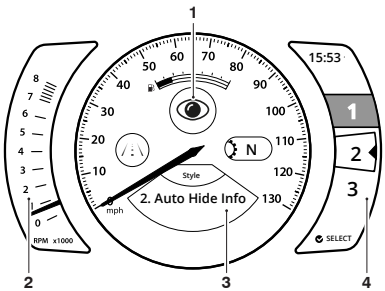
1. **Symbole du thème**
2. **Panneau d'information thématique**
3. **Barre de défilement du thème**

Pour changer de thème :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner le thème requis puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Une barre de défilement sur le panneau de droite indique également le thème choisi.

Style

Le menu du panneau d'information Style permet de sélectionner le niveau de détails à afficher ou masquer sur l'écran d'affichage.



1. **Symbole du style**
2. **Panneau du côté gauche**
3. **Panneau d'information**
4. **Panneau de droite**

Trois options sont disponibles :

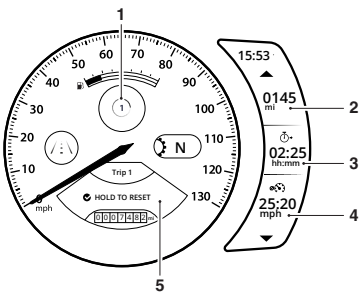
- **AUTO CACHE TOUT** - Cette option masque toutes les informations du panneau de gauche, du panneau de droite et du panneau d'information.
- **AUTO CACHE INFO** - Cette option masque toutes les informations du panneau d'information.
- **MONTRE TOUT** - Cette option affiche toutes les informations du panneau de gauche, du panneau de droite et du panneau d'information.

Pour sélectionner une option :

- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'option Style souhaitée.
- Il y a un court délai entre le moment d'actionnement de la manette pour sélectionner l'option, et celui où l'option est masquée ou affichée à l'écran. Veiller à ne pas tenir la manette en attente de l'affichage ou du masquage de l'option. Si la manette est actionnée, les informations réapparaissent ensuite jusqu'à ce que l'option suivante soit sélectionnée.
- Une fois que l'option Style requise est sélectionnée, appuyer sur le centre de la manette pour confirmer.
- Les options Style sont également numérotées et affichées dans le panneau d'affichage de droite.

Totalisateurs partiels

Deux totalisateurs partiels sont accessibles et réinitialisés dans le panneau d'information. Le totalisateur partiel 2 peut être affiché ou masqué sur le panneau d'information. Pour plus d'informations, voir page 57.



1. **Symbole de totalisateur partiel**
2. **Distance parcourue**
3. **Temps de trajet**
4. **Vitesse moyenne**
5. **Panneau d'information de totalisateur partiel**

Pour afficher un totalisateur partiel spécifique :

- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour parcourir les éléments du panneau d'information jusqu'à voir apparaître Trip 1 (totalisateur partiel 1).
- Sélectionner Trip 1 ou Trip 2 en déplaçant la manette vers le haut/bas.

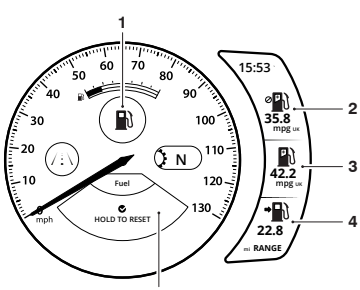
Pour réinitialiser un totalisateur partiel :

- Sélectionner le totalisateur partiel à réinitialiser.
- Appuyer sur la manette et la laisser enfoncée pendant plus d'une seconde.
- Le totalisateur partiel se réinitialise alors.

Le totalisateur partiel peut aussi être réinitialisé à partir du menu principal, voir page 56.

Carburant

Le panneau d'information État Carburant affiche les informations liées à la consommation d'essence.



1. **Symbole de carburant**
2. **Consommation moyenne de carburant**
3. **Consommation de carburant instantanée**
4. **Autonomie**
5. **Panneau d'information sur le carburant**

Consommation moyenne de carburant

Il s'agit de l'indication de la consommation de carburant moyenne. Après une remise à zéro, des tirets sont affichés jusqu'à ce que 0,1 kilomètre ait été parcouru.

Consommation de carburant instantanée

Indication de la consommation de carburant à un moment donné. Si la moto est immobile, --.- apparaît dans la zone d'affichage.

Autonomie

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

Réinitialiser

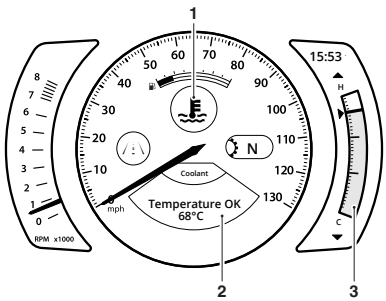
Pour réinitialiser la consommation de carburant moyenne, appuyer sur le centre de la manette et le maintenir enfoncé.

AVIS

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Liquide de refroidissement

Le menu du panneau d'information Liquide de refroidissement indique la température du liquide de refroidissement du moteur.



1. **Symbole de liquide de refroidissement**
2. **Panneau d'information du liquide de refroidissement**
3. **Thermomètre de liquide de refroidissement**

La température du liquide de refroidissement est indiquée sur le panneau d'information avec un message d'état. La température du liquide de refroidissement est également indiquée par une jauge dans la partie droite de l'écran. La jauge indique une valeur entre C (froid) et H (chaud). Quand le moteur démarre à froid, des barres grises apparaissent sur la jauge. Au fur et à mesure que la température augmente, d'autres barres s'allument sur la jauge. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, le nombre de barres allumées sur la jauge correspondant à la température du moteur est affiché.

Moteur en marche, si la température du liquide de refroidissement monte dangereusement, le témoin de surchauffe s'allume à l'écran et un message s'affiche dans le panneau d'information.

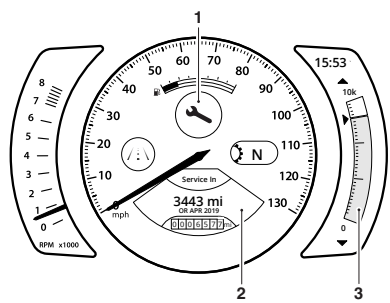
AVIS

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement s'allume. Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement est allumé.

Indicateur d'entretien et totalisateur

L'écran Indicateur d'entretien affiche le symbole d'entretien, la distance/jours restant avant le prochain entretien et le relevé du totalisateur actuel. Le totalisateur indique la distance totale parcourue par la moto.



1. **Symbole d'entretien**
2. **Panneau d'information de l'indicateur d'entretien**
3. **Indicateur d'entretien**

Pour plus d'informations sur les annonces de l'indicateur d'entretien, voir page 55.

Réglages de l'antipatinage

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

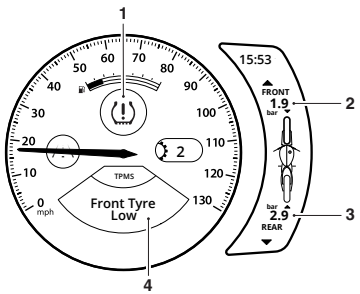
Une accélération trop forte sur une chaussée mouillée/glissante alors que l'antipatinage est désactivé peut faire patiner la roue arrière.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entrainer une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Sur le modèle Scrambler 1200 XE, le système d'antipatinage peut être désactivé comme décrit dans Moto Config dans page 55 ou réglé aux conditions décrites dans Configuration du mode de conduite dans page 50.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

L'élément du panneau d'information Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière. Pour plus d'informations sur le TPMS, voir page 47.



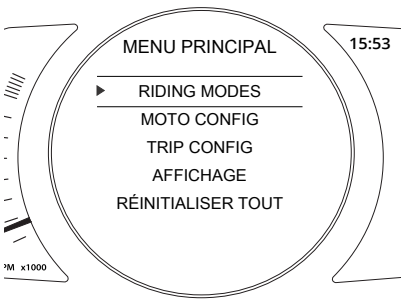
1. **Symbole TPMS**
2. **Écran de la pression du pneu avant**
3. **Écran de la pression du pneu arrière**
4. **Panneau d'information du TPMS**

Menu principal

Pour accéder au menu principal :

- La moto doit être immobile avec le contact mis.
- Appuyer sur le bouton HOME du boitier de commutateurs du guidon droit.

- Faire défiler le menu principal en déplaçant la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option requise soit sélectionnée puis appuyer au centre de la manette pour la sélectionner.



Le menu principal permet d'accéder aux options suivantes :

Riding Modes

Ce menu permet de configurer les modes de conduite. Pour plus d'informations, voir page 49.

Moto Config

Ce menu permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto. Pour plus d'informations, voir page 54.

Trip Config

Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels Trip 1 et Trip 2. Pour plus d'informations, voir page 56.

Affichage

Ce menu permet de configurer les options d'affichage. Pour plus d'informations, voir page 58.

Bluetooth (selon l'équipement)

Ce menu permet de configurer la connectivité Bluetooth®. Pour plus d'informations, voir le Manuel de connectivité My Triumph.

Le Manuel de connectivité My Triumph est également disponible sur Internet à l'adresse suivante : https://www.triumphinstructions.com.

Entrer le numéro de publication « A9820200 » dans le champ de recherche pour accéder au manuel.

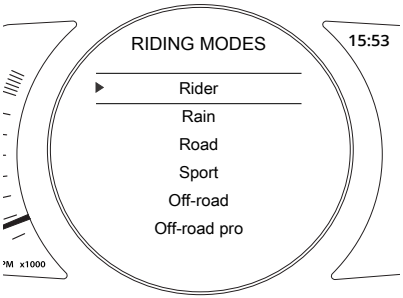
Réinitialiser tout

Ce menu permet de remettre tous les réglages des instruments au réglage par défaut. Pour plus d'informations, voir page 65.

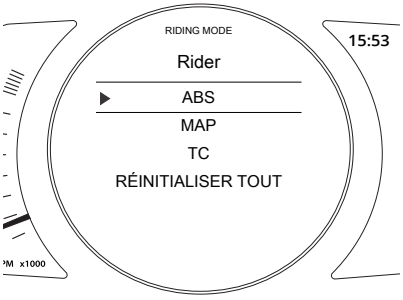
Riding Modes

Pour modifier les réglages des modes de conduite :

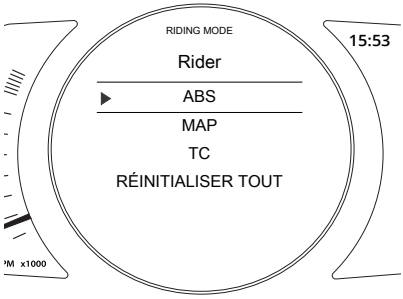
- Dans le menu Riding Modes, déplacer la manette vers le bas/haut pour sélectionner un mode de conduite spécifique et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.



- Déplacer la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option de réglage requise soit sélectionnée puis appuyer au centre de la manette pour la confirmer.



- Déplacer la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option requise soit sélectionnée puis appuyer au centre de la manette pour la confirmer.



Configuration du mode de conduite

Des modes de conduite sont disponibles en fonction de la spécification du modèle de la moto. Se reporter au tableau suivant pour les paramètres ABS, MAP et TC disponibles pour chaque mode de conduite.

Mode de conduite						
	Rider (pilote) 	**Rain (pluie)** 	**Road (route)** 	**Sport** 	**Off-Road (tout-terrain)** 	**Off-Road Pro (tout-terrain pro)** 
ABS (système de freinage antiblocage)						
Road (route)	●	●	●	●	⊘	⊘
Off-Road (tout-terrain)[1]	⊘	⊘	⊘	⊘	●	○
Off	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	●
MAP (reprise)						
Rain (pluie)	○	●	○	⊘	○	○
Road (route)	●	○	●	○	○	○
Sport[1]	○	⊘	○	●	○	○
Off-Road (tout-terrain)[1]	○	⊘	⊘	⊘	●	●
TC (antipatinage)						
Rain (pluie)	○	●	○	⊘	⊘	⊘
Road (route)	●	○	●	○	⊘	⊘
Sport[1]	○	⊘	○	●	⊘	⊘
Off-Road (tout-terrain)[1]	○	⊘	⊘	⊘	●	○
Off	○	■	■	■	○	●

[1] Spécifique au modèle

Mode de conduite	
Clé	
● = Standard (réglage d'usine par défaut)	⊘ = Option non disponible
○ = Option sélectionnable	■ = Option disponible dans le menu

Paramètres ABS

⚠ AVERTISSEMENT

L'option ABS tout-terrain n'est pas destinée à une utilisation en conduite normale sur route.

L'utilisation de la pédale de frein arrière dans cette situation peut provoquer un blocage de la roue arrière en cas de freinage lourd.

La conduite sur route avec l'ABS réglé sur Off-Road peut causer une instabilité lors du freinage, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'ABS est désactivé, le système de freinage fonctionne comme un système sans ABS.

Un freinage trop fort alors que l'ABS est désactivé entraîne le blocage des roues.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Descriptions des paramètres ABS	
Road (route) et Sport	Réglage ABS optimal pour une utilisation sur route.
Rain (pluie)	Réglage ABS optimal pour une utilisation en cas de pluie.
Off-Road (tout-terrain)	L'ABS avant est moins intrusif. L'ABS arrière est désactivé. L'ABS de virage optimisé est désactivé.
Off-Road Pro (tout-terrain pro)	L'ABS arrière est désactivé. L'ABS arrière est désactivé. L'ABS de virage optimisé est désactivé. Le témoin de l'ABS est allumé.

Paramètres MAP

Descriptions des paramètres MAP	
Road (route)	Reprise standard.
Rain (pluie)	Reprise réduite comparée au réglage ROAD (route), dans des conditions humides ou glissantes.
Sport	Reprise accrue comparée au réglage Road (route).
Off-Road (tout-terrain)	Réglage optimal de la reprise pour une utilisation tout-terrain.

Options de paramètres de traction

⚠ AVERTISSEMENT

L'option antipatinage tout-terrain n'est pas destinée à une conduite normale sur route.

La conduite sur route avec l'antipatinage réglé sur Off-Road (tout-terrain) peut produire une instabilité en cas d'accélération en raison de l'augmentation du patinage de la roue arrière autorisé.

L'instabilité provoquée par le patinage de la roue arrière entraînera la perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

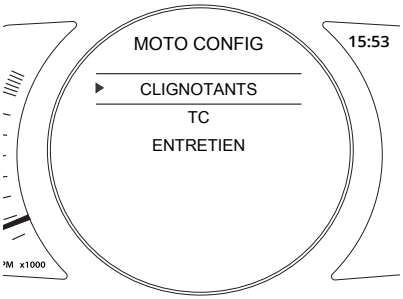
Une accélération trop forte sur une chaussée mouillée/glissante alors que l'antipatinage est désactivé peut faire patiner la roue arrière.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Description des paramètres antipatinage	
Road (route)	Réglage antipatinage optimal pour une utilisation sur route. Permet un léger patinage des roues arrière.
Rain (pluie)	Paramétrage optimal de l'antipatinage pour des conditions humides ou glissantes. Permet de réduire le patinage de la roue arrière par rapport au réglage Road (route).
Sport	Permet d'augmenter le patinage de la roue arrière par rapport au réglage Road (route).
Off-Road (tout-terrain)	L'antipatinage est configuré pour une utilisation tout-terrain. Permet un patinage accru de la roue arrière par rapport aux réglages Rain (pluie), Road (route) et Sport. Le témoin de l'antipatinage clignote lentement.
Off-Road Pro (tout-terrain pro)	L'antipatinage est désactivé. Le témoin d'antipatinage désactivé est allumé.

Menu Moto Config

Dans le menu principal, sélectionner Moto Config et appuyer sur le bouton de la manette pour confirmer.

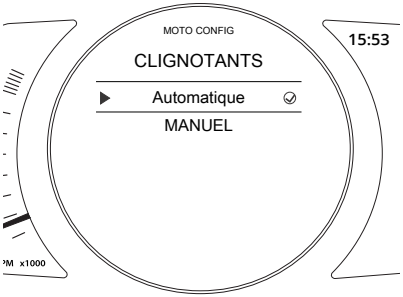


Le menu Moto Config permet d'accéder aux options suivantes :

- Clignotants
- TC (antipatinage)
- Entretien

Moto Config – Clignotants

Les indicateurs de direction peuvent être réglés sur le mode Auto base, Auto avancé ou Manuel.

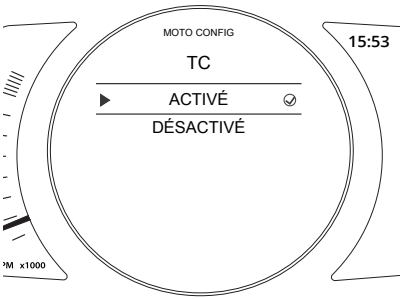


Pour sélectionner le mode d'indicateurs de direction requis :

- Dans le menu Moto Config, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Clignotants et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour basculer entre Auto base, Auto avancé et Manuel.
  - **Automatique** - La fonction d'arrêt automatique est activée. Les indicateurs de direction s'activent pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
  - **Manuel** - La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix fait.
- L'écran retourne alors au menu Moto Config.

Moto Config – TC (Antipatinage)

Il est possible de désactiver temporairement le système d'antipatinage. L'antipatinage ne peut pas être désactivé en permanence. Il s'active automatiquement lorsque le contact est coupé puis remis, ou si le mode de conduite par défaut est activé par une pression longue du bouton MODE.

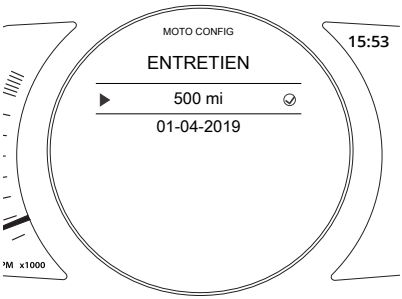


Pour sélectionner l'option requise :

- Dans le menu Moto Config, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner TC et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour basculer entre Enabled (activé) et Disabled (désactivé).
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner l'option requise.
- L'écran retourne alors à l'écran Moto Config.

Moto Config – Entretien

La périodicité d'entretien est réglée selon une distance et/ou une durée.

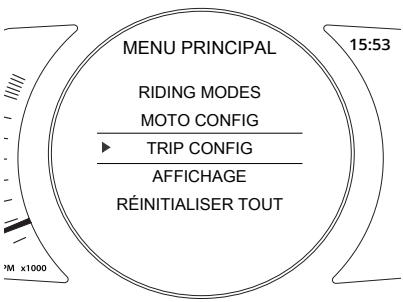


Pour évaluer la périodicité d'entretien :

- Dans le menu Moto Config, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Entretien et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Les informations de temps d'entretien et de distance sont ensuite affichées.

Menu Trip Config

Le menu Trip Config permet de configurer les totalisateurs partiels. Chaque totalisateur partiel peut être configuré pour être réinitialisé soit manuellement soit automatiquement. La procédure de configuration est la même pour les deux totalisateurs partiels.



Pour accéder au menu Trip Config :

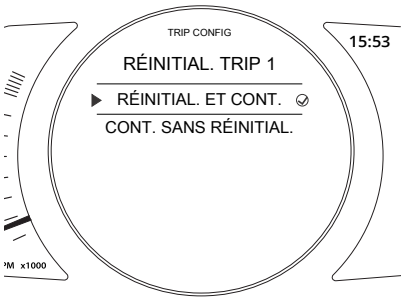
- Appuyer sur le bouton HOME pour afficher le menu principal.
- Déplacer la manette vers le bas puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Trip Config.

Les options disponibles sont :

- Réinitial. Trip 1
- Réinitial. Trip 2
- Afficher Trip 2.

Trip Config - Réinitialisation manuelle

Ce menu permet la réinitialisation manuelle de chaque totalisateur partiel individuellement.

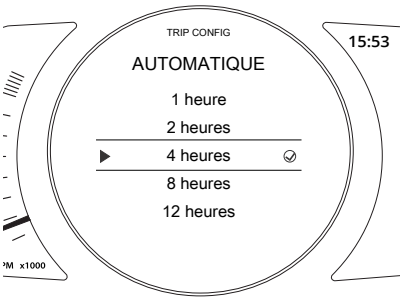


Pour configurer un totalisateur partiel manuellement :

- Appuyer sur le bouton ACCUEIL pour afficher le Menu principal.
- Déplacer la manette vers le bas puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Trip Config.
- Déplacer la manette vers le bas puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Réinitial. Trip 1 ou Réinitial. Trip 2.
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner Manuel.
  - Deux options sont disponibles :
    - **RÉINITIAL. ET CONT.** - Réinitialise toutes les données de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant.
    - **CONT. SANS RÉINITIAL.** - Le totalisateur partiel ne sera pas réinitialisé.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer la sélection et revenir au menu précédent.

Trip Config - Réinitialisation automatique

Ce menu remettra à zéro un totalisateur partiel après avoir coupé le contact pendant une durée définie.



Pour configurer les totalisateurs partiels afin qu'ils se réinitialisent automatiquement :

- Appuyer sur le bouton ACCUEIL pour afficher le Menu principal.
- Déplacer la manette vers le bas puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Trip Config.
- Déplacer la manette vers le bas/haut puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Réinitial. Trip 1 ou Réinitial. Trip 2.
- Déplacer la manette vers le haut/bas et sélectionner Automatic (automatique) puis appuyer au centre de la manette.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner le réglage du temporisateur requis et appuyer au centre de la manette pour confirmer le délai requis. Le délai requis est ensuite enregistré dans la mémoire du totalisateur.

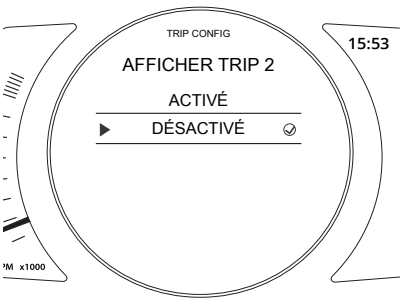
Lorsque le moteur est coupé, le totalisateur partiel est remis à zéro lorsque le délai s'est écoulé.

Le tableau suivant donne deux exemples de la fonctionnalité de réinitialisation automatique du totalisateur partiel.

Moteur coupé	Délai sélectionné	Le totalisateur partiel se remet à zéro
10h30	4 h	14h30
18h00	16 h	10h00 (jour suivant)

Activation/Désactivation du totalisateur partiel 2

Ce menu permet d'activer ou de désactiver le totalisateur partiel 2. Si le totalisateur partiel 2 est désactivé, il ne sera plus visible sur le tableau de bord.



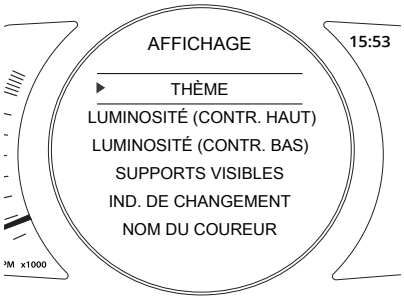
Pour activer ou désactiver le totalisateur partiel 2 :

- Appuyer sur le bouton MODE pour afficher le menu principal.
- Déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Trip Config.
- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher le menu Trip Config.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour aller jusqu'à Afficher Trip 2 et appuyer sur son centre.

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour choisir entre Enabled (activé) et Disabled (désactivé) et appuyer sur son centre.

Menu Affichage

Dans le menu principal, sélectionner Affichage et appuyer sur le bouton de la manette pour confirmer.



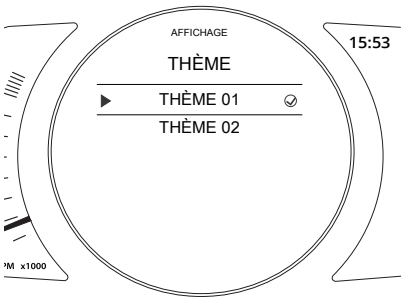
Le menu Affichage permet d'accéder aux options suivantes :

- Thème
- Luminosité (contraste haut)
- Luminosité (contraste bas)
- Supports visibles
- Ind. de changement
- Nom du coureur
- Langue
- Unités
- Horloge
- Date.

Affichage – Thème

Pour sélectionner un thème différent, la moto doit être immobile avec le contact mis.

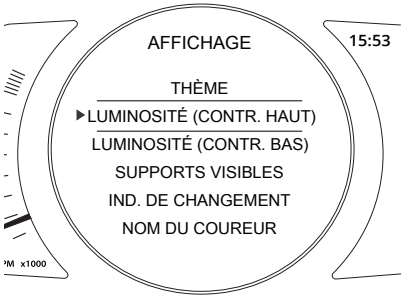
- Appuyer sur le bouton ACCUEIL pour afficher le Menu principal.
- Déplacer la manette vers le bas puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Affichage .
- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher le menu Thème.
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner le thème requis.



Le nouveau thème sera affiché et sauvegardé. Appuyer sur le bouton HOME pour quitter le menu.

Affichage – Luminosité

La fonctionnalité de luminosité permet de modifier le contraste de la luminosité de l'écran selon que la moto est conduite le jour ou la nuit. En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont adaptés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.



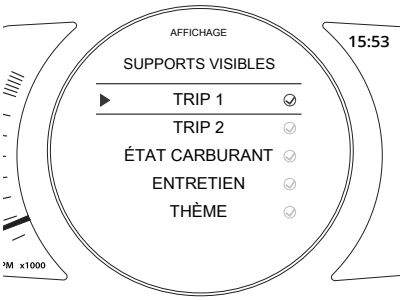
Deux options de luminosité sont disponibles : Contraste élevé et Contraste faible.

Pour modifier le niveau de luminosité :

- Dans le menu Affichage, pousser la manette vers le bas pour sélectionner Luminosité (contr. haut) ou Luminosité (contr. bas).
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler la luminosité.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le niveau requis de luminosité.
- Appuyer sur le bouton HOME pour revenir à l'écran principal.

Affichage – Supports visibles

La fonctionnalité Supports visibles permet de sélectionner les éléments du panneau d'information requis à afficher sur le tableau de bord.



Pour sélectionner le menu Supports Visibles :

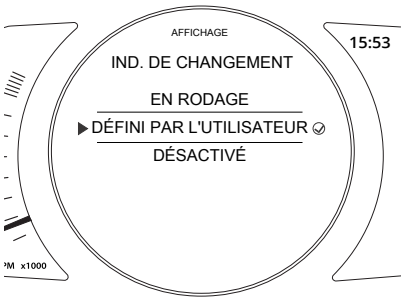
- Dans le menu Affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Supports visibles et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le bas/haut jusqu'à sélectionner l'élément du panneau d'information requis.
- Appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner/désélectionner l'élément du panneau d'information.

  - Les options sont les suivantes :
    - Trip 1
    - Trip 2
    - État du carburant
    - Entretien
    - Thème
    - Style
    - Contraste
    - Liquide de refroidissement.
- Lorsqu'une coche est présente en regard d'un point du panneau d'information, ce dernier est visible sur l'affichage du tableau de bord. Lorsqu'aucune coche n'est présente en regard d'un point du panneau d'information, ce dernier n'apparaît pas dans le panneau.

Affichage – Ind. de changement

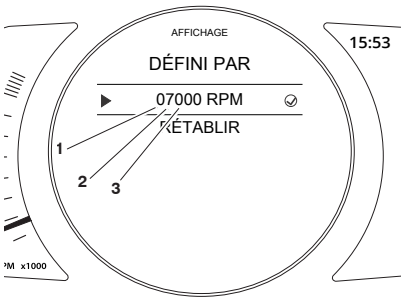
Ce menu permet de régler l'indicateur de changement de vitesse.

L'indicateur de changement de vitesse fait passer la couleur du compte-tours à l'orange lorsque le seuil de régime moteur spécifié est atteint, invitant à changer de rapport.



Le seuil de régime moteur peut être défini et réinitialisé et l'indicateur de changement de vitesse peut être désactivé. Une fois le moteur rodé (après 1 000 miles), l'option En rodage est remplacée par une option Par défaut.

Dans le menu Ind. de changement, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Défini par l'utili. et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.



1. **Premier chiffre**
2. **Deuxième chiffre**
3. **Troisième chiffre**

Pour régler le seuil de régime moteur (RPM) de l'indicateur de changement de vitesse :

- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner chaque valeur.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour modifier la valeur.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer la sélection.
- Répéter ce processus pour chaque valeur jusqu'à ce que le régime moteur correct soit affiché.

AVIS

Seuls les trois premiers chiffres du régime moteur peuvent être sélectionnés.

- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner le premier chiffre.
  - Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer la sélection.
  - Pousser la manette vers le bas/haut pour régler le régime moteur à 4 000 tr/min ou à 7 000 tr/min.
  - Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer la sélection.
- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner le deuxième chiffre.
  - Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer la sélection.
  - Déplacer la manette vers le haut/bas pour abaisser le chiffre « 7 » à 6, 5, ou 4.

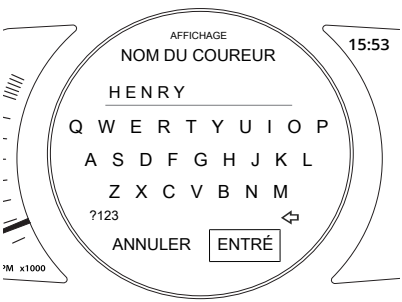
- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner le troisième chiffre.
  - Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer la sélection.
  - Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner une valeur comprise entre 0 et 9.

Pour réinitialiser l'indicateur de changement de vitesse :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner Reset (réinitialiser) puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Cela réinitialise le régime moteur à 07000.

Affichage – Nom du coureur

Ce menu permet de saisir le nom du conducteur dans le système du tableau de bord et de l'afficher sur l'écran d'accueil/démarrage.

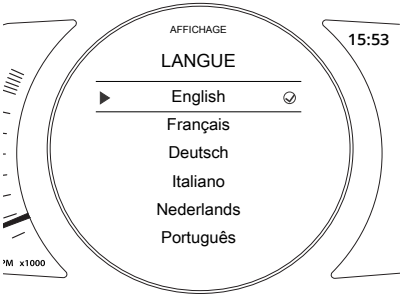


Pour entrer le nom d'un conducteur :

- Dans le menu Affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Nom du coureur et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Avec la manette, naviguer sur le clavier et sélectionner la première lettre du nom du conducteur. Appuyer sur le bouton de la manette pour confirmer la sélection. La lettre apparaît en haut du clavier.
- Répéter la procédure jusqu'à ce que le nom complet du conducteur ait été sélectionné. Il y a une limite de 13 caractères.
- Sélectionner ?123 pour afficher un nouveau clavier permettant de sélectionner des symboles et des chiffres.
- Une fois le nom du conducteur complété, sélectionner Entrée et cliquer sur le bouton de la manette pour confirmer.
- Le nom du conducteur apparaîtra sur l'écran d'accueil au prochain démarrage du tableau de bord.

Affichage – Langue

Il est possible de choisir parmi différentes langues pour l'écran du tableau de bord.



Pour sélectionner une autre langue :

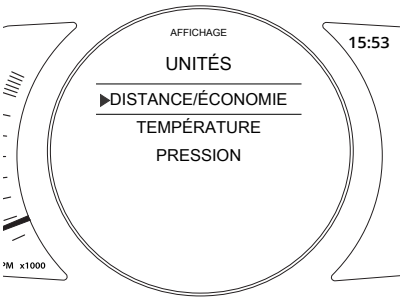
- Dans le menu Affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Langue et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le bas/haut jusqu'à sélectionner la langue requise.

  ▾ Les options suivantes sont disponibles :

  - English
  - Français
  - Deutsch
  - Italiano
  - Nederlands
  - Português
  - Español
  - Svenska
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner/désélectionner la langue requise.

Affichage – Unités

Plusieurs options d'unités de mesure peuvent être affichées à l'écran.



Pour sélectionner les unités de mesure requises :

- Dans le menu Affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Unités et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le bas/haut pour sélectionner le choix requis : Distance/Économie, Température ou Pression.
- Déplacer la manette vers le bas/haut pour sélectionner l'unité de mesure requise parmi les options suivantes :

Distance/économie :

- Milles & MPG (UK)
- Milles & MPG (US)
- Km & L/100 km
- KM & KM/L

Température :

- °C
- °F

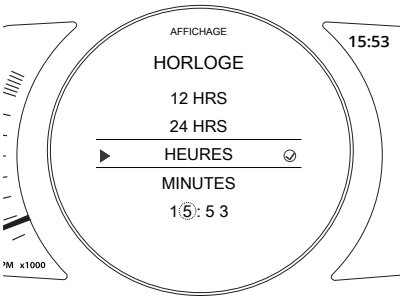
Pression :

- PSI
- bar
- kPa

- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

Affichage – Horloge

Cette fonctionnalité permet de régler l'horloge.



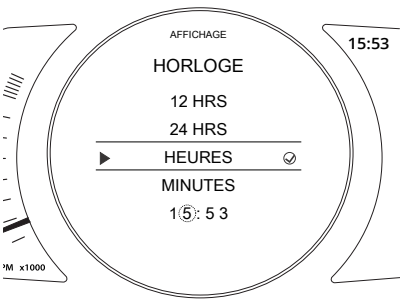
Pour régler l'horloge :

- Dans le menu Affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Horloge et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour choisir un réglage de l'horloge sur 12 HRS ou 24 HRS et appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. L'horloge affiche l'heure au format 12 ou 24 heures. Une fois le format d'heure réglé, l'affichage revient au menu Horloge.

Pour régler l'heure, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner Hours (heures) ou Minutes.

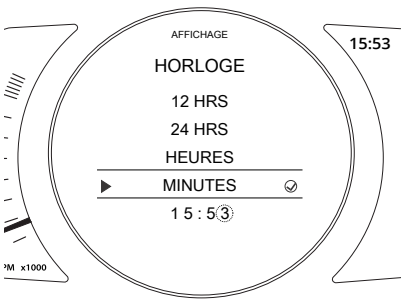
Pour ajuster le réglage de l'heure :

- Sélectionner Hours (heures) sur l'affichage et appuyer sur le centre de la manette. Une coche apparaît en regard de Hours (heures) et l'affichage de l'heure clignote comme montré ci-dessous.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler l'heure puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



Pour ajuster le réglage des minutes :

- Sélectionner Minutes sur l'affichage et appuyer sur le centre de la manette. Une coche apparaît en regard de Minutes et l'affichage des minutes clignote comme montré ci-dessous.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler les minutes puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

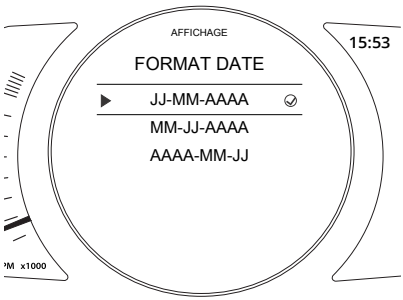


Affichage – Date

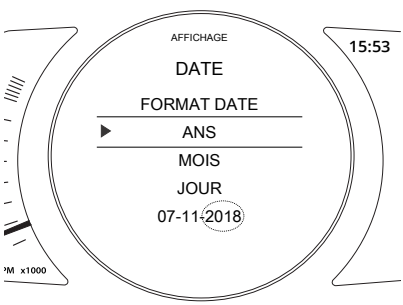
Cette fonction permet de régler la date et le format de date.

Pour régler le format de la date :

- Dans le menu Affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Date et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher Format date.



- Pousser la manette vers le bas/haut pour sélectionner le format de date souhaité.
  - Les options suivantes sont disponibles :
    - JJ-MM-AAAA
    - MM-JJ-AAAA
    - AAAA-MM-JJ.
  - Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix. Une fois le format de la date réglé, l'affichage revient au menu Date.



Pour régler la date, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'année, le mois et le jour.

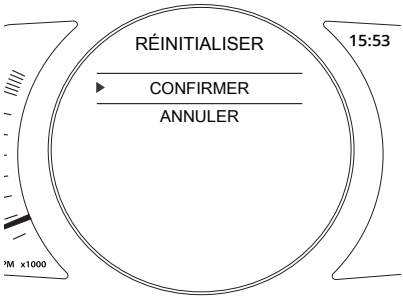
- Sélectionner l'année puis appuyer sur le centre de la manette. Une coche apparaît en regard de l'année et l'affichage de l'année clignote.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'année actuelle puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Pour régler le mois et le jour, recommencer la procédure utilisée pour régler l'année. Une fois la date réglé, l'affichage revient au menu Date.

Réinitialiser tout

Cette fonctionnalité permet de réinitialiser aux paramètres par défaut les éléments d'affichage du menu principal.

Pour réinitialiser l'affichage du menu principal :

- Appuyer sur le bouton ACCUEIL pour afficher le menu principal.
- Pousser la manette vers le bas puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner Réinitialiser tout.
  - Les options sont :
  - **Confirmer** - Les réglages et données suivants du menu principal sont réinitialisés aux valeurs d'usine par défaut : modes de conduite, configuration des indicateurs, ordinateurs de bord, panneaux visibles, langues, antipatinage, thèmes et luminosité de l'affichage.
  - **Annuler** - Les réglages et données du menu principal restent inchangés et l'écran retourne à l'affichage précédent.



- Sélectionner l'option requise et appuyer sur le bouton de la manette pour confirmer.

Régulateur de vitesse (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez le régulateur de vitesse que lorsque vous pouvez rouler en toute sécurité à vitesse constante.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ni sur routes très sinueuses ou glissantes.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur la route utilisée.

La conduite d'une moto à grande vitesse peut être dangereuse car le temps de réaction à un danger diminue considérablement avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduire cette moto à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

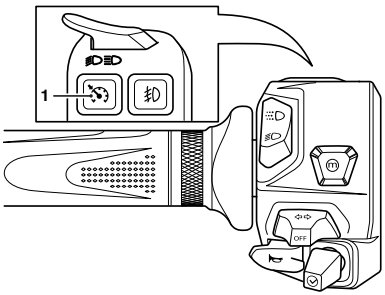
La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

L'utilisation à grande vitesse dans toutes les autres circonstances est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas s'il y a un dysfonctionnement dans l'ABS, et le témoin ABS est allumé. Le régulateur de vitesse continue à fonctionner si un mode de conduite est sélectionné avant l'ABS réglé sur tout-terrain ou Off. Le régulateur de vitesse continue de fonctionner si l'ABS a été désactivé.

Le bouton du régulateur de vitesse est situé sur le boîtier de commutateurs gauche et ne demande qu'un mouvement minimum du conducteur.

Le bouton du régulateur de vitesse est situé sur le boîtier de commutateurs gauche et ne demande qu'un mouvement minimum du conducteur.



1. Bouton du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être mis en marche ou arrêté à tout moment, mais il ne peut pas être activé tant que toutes les conditions décrites dans page 67 n'ont pas été remplies.

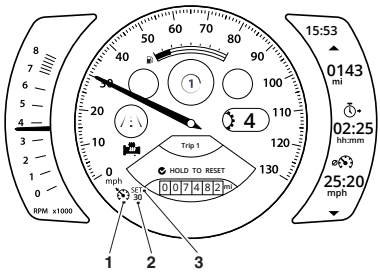
Activation du régulateur de vitesse

Les conditions suivantes doivent être remplies pour pouvoir activer le régulateur de vitesse :

- La moto doit rouler à une vitesse comprise entre 48 et 160 km/h.
- La moto est en 3ème vitesse ou une vitesse supérieure.

Pour activer le régulateur de vitesse :

- Appuyer sur le bouton du régulateur de vitesse pour activer le système du le régulateur de vitesse. Le symbole du régulateur de vitesse est visible dans l'écran d'affichage.
- Lorsque la vitesse souhaitée est atteinte, appuyer à nouveau sur le bouton du régulateur de vitesse pour activer le régulateur de vitesse.
- Le mot SET (programmé) s'affiche à côté du symbole du régulateur de vitesse. La vitesse programmée du régulateur de vitesse sera alors affichée.



1. Symbole du régulateur de vitesse
2. Vitesse de croisière programmée
3. Indicateur de croisière programmée

Le système de régulateur de vitesse maintient la vitesse réglée jusqu'à ce que le régulateur de vitesse soit désactivé, comme décrit sous page 67.

Désactivation du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être désactivé par l'une des méthodes suivantes :

- Tourner la poignée d'accélérateur à fond en avant.
- Tirer le levier d'embrayage.
- Actionner le frein avant ou arrière.
- Augmenter la vitesse au moyen de la poignée d'accélérateur pendant plus de 60 secondes.

À la désactivation, le symbole du régulateur de vitesse s'efface mais l'indicateur SET et la vitesse programmée sont encore visibles sur l'écran d'affichage, indiquant que la vitesse programmée a été enregistrée.

Activation de l'ABS

Si l'ABS a été désactivé lors de la conduite dans un mode de conduite particulier, il peut être réactivé lorsque la moto est à l'arrêt ou en mouvement.

Pour activer le système ABS lorsque la moto est à l'arrêt, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Couper le contact puis le remettre.
- Contact mis, maintenir le bouton MODE enfoncé pendant plus d'une seconde.

Le système ABS sera activé lorsque la vitesse de la moto dépassera 10 km/h. Le témoin ABS s'éteindra.

Pour activer le système ABS lorsque la moto est en mouvement, procéder comme suit :

- Appuyer sur le bouton MODE pendant plus d'une seconde.

⚠ AVERTISSEMENT

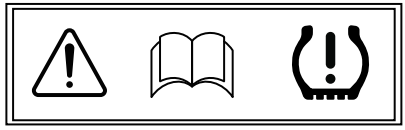
Si le système ABS est activé pendant une manœuvre de freinage en appuyant sur le bouton MODE, il deviendra opérationnel. L'activation de l'ABS lors d'une manœuvre de freinage peut modifier les caractéristiques de maniabilité et la stabilité de la moto.

Toute modification des caractéristiques de maniabilité de la moto lors d'une manœuvre de freinage peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Après avoir roulé avec l'ABS désactivé, toujours veiller à réactiver l'ABS lors du retour sur les routes publiques.

En cas de freinage trop fort, la conduite avec l'ABS désactivé cause le blocage des roues, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)



⚠ AVERTISSEMENT

Malgré la présence du système de contrôle de pression des pneus (TPMS), il est toujours nécessaire de vérifier quotidiennement la pression des pneus.

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) ne doit pas être utilisé comme manomètre pour pneus pour corriger la pression de gonflage des pneus.

Pour obtenir des valeurs correctes, vérifiez toujours la pression des pneus lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner une pression des pneus incorrecte, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant et arrière. Ces capteurs mesurent la pression d'air à l'intérieur du pneu et la transmettent au tableau de bord. Ces capteurs ne transmettent les données que lorsque la moto roule à plus de 20 km/h. Deux tirets sont visibles sur l'écran d'affichage jusqu'à ce que le signal de pression des pneus soit reçu.

Après avoir arrêté la moto, les capteurs continuent de transmettre les données pendant environ sept minutes avant de s'éteindre. Les valeurs de pression des pneus restent visibles sur l'écran du système jusqu'à l'extinction des capteurs.

Une étiquette adhésive est fixée à la jante pour indiquer la position du capteur de pression du pneu, qui est près de la valve.

AVIS

Le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) est disponible dans un kit accessoire. Il doit être monté par un concessionnaire Triumph agréé.

L'affichage du TPMS sur le tableau de bord n'est activé que lorsque le système a été monté.

Numéro de série du capteur de pression du pneu

Le numéro de série du capteur de pression du pneu est imprimé sur une étiquette posée sur le capteur. Ce numéro peut être requis pour l'entretien ou le diagnostic.

Lorsque le système de contrôle de la pression des pneus est installé sur la moto, veiller à noter les numéros de série des capteurs de pression des pneus avant et arrière dans les espaces prévus dans le Manuel du propriétaire.

Affichage du système TPMS

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

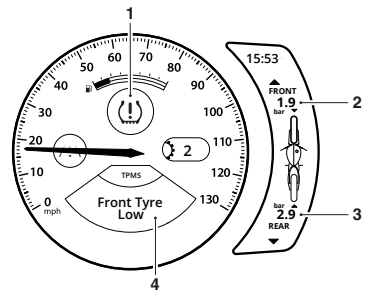
Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



Le témoin de pression des pneus fonctionne conjointement avec le système de contrôle de pression des pneus (TPMS).

Le témoin s'allume si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, le symbole TPMS qui indique quel pneu est dégonflé et sa pression apparaît automatiquement sur l'écran relatif à la pression des pneus.



1. **Témoin TPMS**
2. **Indicateur de la pression des pneus avant**
3. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
4. **Message du panneau TPMS**

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas. Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaison.

L'écran des informations affiche automatiquement la pression des pneus lorsque qu'une faible pression de gonflage est détectée.

Des traits seront affichés sur l'écran de pression des pneus jusqu'à ce que la moto atteigne une vitesse d'environ 20 km/h.

Piles des capteurs

Lorsque la tension de la pile d'un capteur de pression est basse, le symbole TPMS devient orange et un message indique le capteur concerné.

Si les piles sont complètement déchargées, seuls des tirets sont visibles dans l'écran d'affichage, le témoin de TPMS rouge est allumé. Un message s'affichera sur l'écran.

Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, pour remplacer le capteur et de noter le nouveau numéro de série dans les espaces prévus sous page 69.

Lorsque le contact est établi, si le symbole TPMS clignote en continu ou le témoin du TPMS reste allumé, il y a un défaut dans le système TPMS. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, pour corriger le défaut.

Anomalie du système TPMS

En cas de défaillance du système TPMS, le témoin TPMS s'allume en rouge pour indiquer que le système ne peut pas afficher la pression ou que la pression est basse. Si le témoin TPMS s'allume en orange, cela signifie que la batterie est faible mais que la pression est disponible. Un message s'affichera également sur le panneau d'information. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, pour corriger le défaut.

Pressions de gonflage des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) ne doit pas être utilisé comme manomètre pour pneus pour corriger la pression de gonflage des pneus.

Pour obtenir des valeurs correctes, vérifiez toujours la pression des pneus lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner une pression des pneus incorrecte, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment où l'affichage est sélectionné. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

Ne corriger la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis, et ne pas utiliser l'affichage de la pression des pneus au tableau de bord à cette fin. Toujours se référer aux pressions de gonflage indiquées dans la section Spécifications.

Pneus de rechange

Lors du remplacement des pneus, signaler que les jantes sont équipées de capteurs de pression des pneus et toujours confier cette opération à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

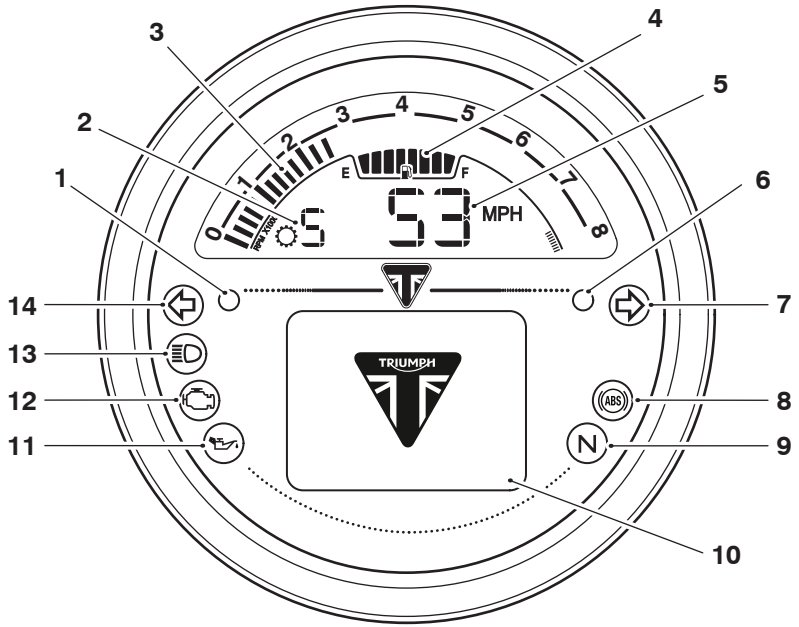
Tableau de bord

Table des matières

Affichage du tableau de bord - Scrambler 1200 X 74
Témoins 75
Messages d'avertissement et d'information 79
Compteur de vitesse 81
Odometer (Totalisateur) 81
Compte-tours 81
Jauge de carburant 82
Thermomètre de liquide de refroidissement 82
Affichage de position de boîte de vitesses 84
Navigation dans l'écran 84
Modes de conduite 85
Sélection du mode de conduite 85
Panneau d'information 87
Menu principal 90
Réglages de l'antipatinage 104
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 104

INSTRUMENTS

Affichage du tableau de bord - Scrambler 1200 X



1. Alarme/antidémarrage
2. Position de la commande de vitesses
3. Compte-tours
4. Jauge de carburant
5. Compteur de vitesse
6. Capteur de lumière ambiante
7. Indicateur de direction droit et feu de détresse
8. Témoin d'ABS
9. Témoin de point mort
10. Panneau d'information
11. Témoin de basse pression d'huile
12. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur
13. Témoin de phare
14. Indicateur de direction gauche et feu de détresse

Témoins

Lorsque vous mettez le contact, les témoins du tableau de bord s'allument pendant 1,5 secondes puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, comme décrit aux pages suivantes).

Pour connaître les messages d'information et d'avertissement supplémentaires, voir page 42 pour le modèle Scrambler 1200 XE ou page 79 pour le modèle Scrambler 1200 X.

Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume brièvement quand le contact est établi (pour indiquer qu'il fonctionne) mais ne doit pas s'allumer pendant la marche du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le témoin d'anomalie s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner.

⚠ AVERTISSEMENT

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé. L'anomalie peut affecter le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Des performances du moteur réduites peuvent occasionner des conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.

Témoin de basse pression d'huile



Pendant la marche du moteur, si la pression d'huile moteur baisse à un niveau dangereux, le témoin de basse pression d'huile s'allume. Le témoin de basse pression d'huile s'allume également si le contact est établi sans démarrage du moteur.

AVIS

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

Témoin d'antidémarrage/alarme



Cette moto est équipée d'un système antidémarrage qui est activé lorsque le contact est coupé (OFF).

Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage/alarme clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Avec alarme

Le témoin d'antidémarrage/alarme ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)



Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

AVIS

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Le témoin ne doit pas se rallumer tant que le moteur n'est pas redémarré sauf en cas d'anomalie.

Si le témoin s'allume à tout moment pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin ABS allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Témoin d'antipatinage (TC)



Le témoin de l'antipatinage (TC) sert à indiquer que le système d'antipatinage est actif et qu'il agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides. L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage ne fonctionne pas, vous devez accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière. Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur et d'antipatinage allumés.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Les fortes accélérations et les virages peuvent faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Si l'antipatinage est activé :

- Dans des conditions normales de conduite, le témoin de TC reste éteint.
- Le témoin de TC clignote rapidement lorsque le système d'antipatinage agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est désactivé :

- Le témoin de TC n'est pas allumé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé.

Témoin d'antipatinage (TC) désactivé



Le témoin de désactivation du système TC ne doit pas s'allumer si l'antipatinage n'est pas désactivé ou en l'absence d'anomalie.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système antipatinage présente une anomalie qui doit être diagnostiquée. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Témoin d'indicateur de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin de l'indicateur de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Feux de détresse



Quand le commutateur des feux de détresse est activé, les feux de détresse clignotent à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Faisceau de route



Lorsque le contact est établi et que l'inverseur route/croisement est en position "FAISCEAU DE ROUTE", le témoin de faisceau de route s'allume.

Feux de jour (DRL) (selon l'équipement)



Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en position "Feux de jour", le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume. L'utilisation, de jour, des feux de jour (DRL) améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers. Le faisceau de croisement doit être utilisé dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser le faisceau de route.

Lorsque le faisceau de croisement est allumé, le témoin des feux de jour est éteint.

Les feux de jour et le faisceau de croisement s'actionnent manuellement à l'aide d'un commutateur placé sur le boîtier de commutateurs gauche.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers de la route ou une vision réduite dans des conditions de faible luminosité ambiante peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Voyant de réserve



Le témoin de bas niveau de carburant s'allume quand il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir.

Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS)

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le témoin de pression des pneus fonctionne conjointement avec le système de contrôle de pression des pneus, voir page 105.

Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée.

Témoin de batterie faible

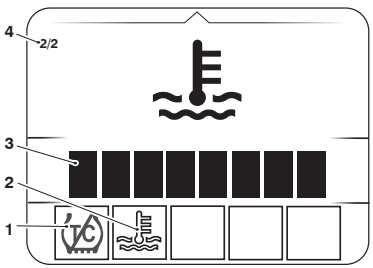
Si des éléments tels que les poignées chauffantes sont montés et sont laissés en marche avec le moteur au ralenti, la tension de la batterie pourra tomber en dessous d'une valeur prédéterminée au bout d'un certain temps et faire apparaître un message d'avertissement.

Symbole d'avertissement général

Le symbole d'avertissement général s'affiche dans le panneau d'information en cas de défaut d'ABS ou de gestion du moteur et si les témoins ABS et/ou MIL sont allumés. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Messages d'avertissement et d'information

Il est possible que plusieurs messages d'avertissement et d'information soient affichés si un défaut se produit. Si tel est le cas, les messages d'avertissement prennent la priorité sur les messages d'information et le symbole d'avertissement s'affiche sur l'écran. Le nombre de messages d'avertissement actuellement actifs est affiché sur le panneau d'information.



1. **Symbole d'avertissement d'antipatinage optimisé (orange)**
2. **Symbole d'avertissement de température du liquide de refroidissement (rouge)**
3. **Thermomètre de liquide de refroidissement**
4. **Deuxième avertissement sur deux affiché**

Les messages d'avertissement et d'information suivants peuvent être affichés si un défaut est détecté sur la moto.

Témoins et messages d'avertissement	
	Témoin de basse pression d'huile (témoin rouge)
	Témoin de batterie faible/ démarreur désactivé (témoin rouge)

Témoins et messages d'avertissement	
	Signal du capteur du système de contrôle de pression des pneus (TPMS) - Pneu avant / arrière (témoin rouge ou orange)
	Témoin de température du liquide de refroidissement (témoin rouge)
	Anomalie de boîte de vitesses TSA (témoin orange)
	Batterie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) faible - Témoin des pneus avant/arrière (témoin orange)
	Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur (témoin orange)
	Témoin du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin de désactivation du système de freinage antiblocage des roues optimisé pour les virages (OCABS) (témoin orange)
	Témoin d'ampoule défaillante (témoin orange)
	Témoin d'activation de l'antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) (témoin orange)
	Antipatinage optimisé pour les virages (OCTC) - Témoin de désactivation du système (témoin orange)
	Symbole d'avertissement général ou témoin d'entretien à réaliser/ en retard (témoin orange)

Témoins et messages d'avertissement	
	Anomalie de l'antidémarrage (témoin orange)

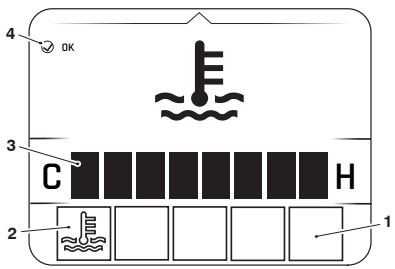
AVIS

Les témoins et messages suivants peuvent s'afficher pendant le fonctionnement normal de la moto.

Témoins et messages d'information	
	Feux de détresse (témoin rouge)
	Témoin de bas niveau de carburant (témoin orange)
	Témoin d'indicateurs de direction (témoin vert)
	Témoin de point mort (témoin vert)
	Témoin de faisceau de route (témoin bleu)
	Feux de jour (témoin vert)
	Attention : température d'air basse - Risque de verglas (indicateur bleu ou blanc)

Pour afficher les avertissements :

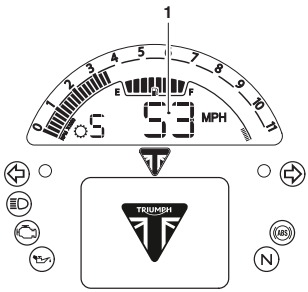
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour parcourir les options jusqu'à ce que l'écran des messages d'avertissement s'affiche.
- Appuyer sur les boutons gauche et droite pour consulter chaque message d'avertissement (s'il y en a plusieurs). Le compteur de messages d'avertissement affiche le nombre de messages d'avertissements présents.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour acquitter et masquer chaque message.



1. **Écran des symboles d'avertissement**
2. **Symbole d'avertissement de température du liquide de refroidissement (rouge)**
3. **Thermomètre de liquide de refroidissement**
4. **Appuyer sur le symbole du bouton de sélection**

Compteur de vitesse

Le compteur indique la vitesse de la moto.



1. **Compteur de vitesse**

Odometer (Totalisateur)

Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto. Le totalisateur apparaît uniquement sur l'écran Entretien.



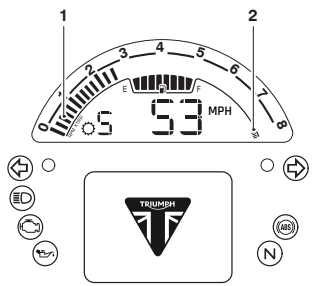
1. **Odometer (Totalisateur)**

Compte-tours

AVIS

Ne laissez jamais entrer l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge, car cela pourrait endommager gravement le moteur.

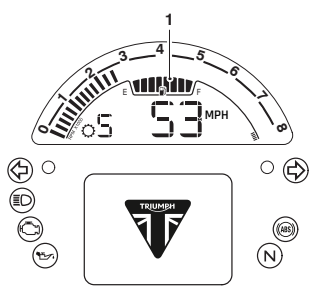
Le compte-tours indique le régime moteur en tours par minute - rpm (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge. Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.



1. **Régime moteur (rpm)**
2. **Zone rouge**

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité de carburant dans le réservoir.



1. **Jauge de carburant**

Avec le contact mis, une ligne pleine indique le carburant restant dans le réservoir de carburant.

Les repères de la jauge indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre E (vide) et F (plein). Le témoin de bas niveau s'allume lorsqu'il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir fuel. Il faut alors faire le plein dès que possible.

L'autonomie et la consommation d'essence instantanée sont indiquées sur l'écran État carburant (voir page 88).

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Thermomètre de liquide de refroidissement

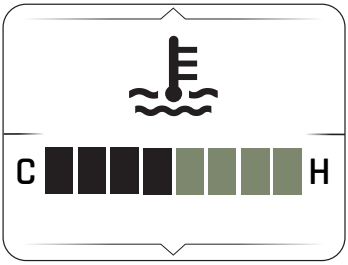
AVIS

Arrêter immédiatement le moteur si un message d'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement s'affiche sur le tableau de bord.

Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que l'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement est affiché.

Le thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur.

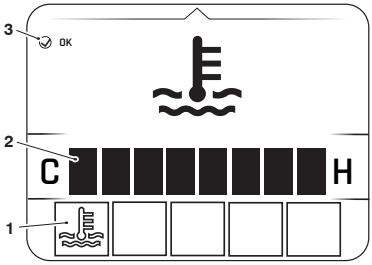


1. Thermomètre de liquide de refroidissement

Quand le moteur démarre à froid, des barres grises apparaissent sur l'affichage. Au fur et à mesure que la température augmente, d'autres barres s'allument. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, le nombre de barres allumées correspondant à la température du moteur s'affiche.

La plage de températures normale est comprise entre C (froid) et H (chaud) sur l'écran.

Moteur en marche, si la température du liquide de refroidissement du moteur devient dangereusement élevée, un message d'avertissement s'affiche sur le panneau du tableau de bord. La jauge de température du liquide de refroidissement s'affiche également.

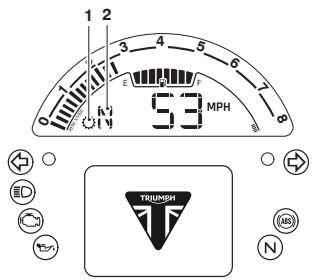


1. Symbole d'avertissement de température du liquide de refroidissement (rouge)
2. Thermomètre de liquide de refroidissement
3. Appuyer sur le symbole du bouton de sélection

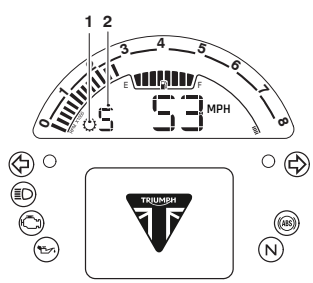
- Arrêter immédiatement le moteur si un message d'avertissement de température élevée du liquide de refroidissement s'affiche sur le tableau de bord.
- Laisser refroidir le moteur au moins 30 minutes.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et faire l'appoint si nécessaire (voir page 167 et page 168).

Affichage de position de boîte de vitesses

La position de boîte de vitesses est indiquée sur l'écran principal du tableau de bord et indique la vitesse (un à six) engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), N s'affiche.



1. **Symbole de position de boîte de vitesses**
2. **Position de boîte de vitesses (position point mort illustrée)**



1. **Symbole de position de boîte de vitesses**
2. **Position de boîte de vitesses (cinquième vitesse affichée)**

Les informations de position de boîte de vitesses ne sont pas affichées lorsque l'indicateur de changement de rapport est affiché dans le panneau d'information.

Pour plus d'informations sur l'affichage Ind. de changement, voir page 99.

Navigation dans l'écran

Le tableau ci-dessous décrit les boutons et les icônes du tableau de bord utilisés pour naviguer dans les menus du tableau de bord décrits dans le présent manuel.

m	Bouton de mode (boîtier de commutateurs côté gauche).
	Boutons gauche et droit ou haut et bas.
	Bouton de sélection (appuyer).
	Panneau d'information - Défilement vers la gauche/ droite au moyen des boutons.
	Panneau d'information - Défilement vers le haut/bas au moyen des boutons.

Modes de conduite

Les modes de conduite permettent d'ajuster les réglages de la reprise (MAP) et de l'antipatinage (TC) pour s'adapter à des conditions de route changeantes et aux préférences du conducteur.

Les modes de conduite sont sélectionnés en utilisant le bouton Mode situé sur le boîtier de commutateurs côté gauche, pendant que la moto est immobile ou en mouvement (voir page 85).

Cinq modes de conduite sont disponibles. Si le conducteur change le mode de conduite (autre que le mode RIDER), l'icône est modifiée et devient celle présentée dans le tableau ci-dessous.

Icône par défaut	Icône modifiée par le conducteur	Description
		RAIN
		ROAD
		SPORT
		OFF-ROAD
	-	RIDER

Chaque mode de conduite est réglable, voir page 92 pour plus d'informations.

Sélection du mode de conduite

⚠ AVERTISSEMENT

Pour sélectionner les modes de conduite alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la faire rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé, levier d'embrayage enclenché et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières et climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'utilisateur est habitué.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le mode de conduite est sur ROAD (route) par défaut lorsque le contact est établi.

Si les icônes de mode de conduite ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.

Pour sélectionner un mode de conduite :

- Appuyer brièvement sur le bouton Mode sur le boîtier de commutateurs gauche pour activer l'affichage de sélection du mode de conduite.
- L'icône du mode de conduite actif apparaît au centre du panneau d'information.

Pour modifier le mode de conduite sélectionné :

- Appuyer plusieurs fois sur le bouton Mode ou appuyer sur les boutons gauche/droite jusqu'à ce que le mode de conduite requis s'affiche dans le panneau d'information.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection du mode de conduite requis.
- Le mode de conduite sélectionné est activé une fois les conditions suivantes nécessaires au changement de mode de conduite respectées :

Moto à l'arrêt - Moteur coupé

- Le contact est établi.
- L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

Moto à l'arrêt - Moteur en marche

- Le point mort est sélectionné ou l'embrayage est enclenché.

Moto en mouvement

Dans les 60 secondes qui suivent la sélection du mode de conduite, le conducteur doit effectuer les actions suivantes simultanément :

- Fermer le papillon.
- S'assurer que les freins ne sont pas engagés (laisser la moto rouler en roue libre).

La sélection du mode de conduite est maintenant terminée et la conduite normale peut être reprise.

Panneau d'information

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la moto est en mouvement, il suffit d'essayer de naviguer entre les modes du panneau d'information ou de réinitialiser les informations sur le carburant dans les conditions suivantes :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Pour afficher les différents éléments du panneau d'information, appuyer sur le bouton haut/bas jusqu'à ce que l'élément requis du panneau d'information s'affiche.

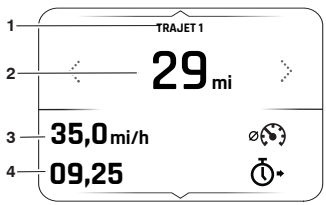
Le panneau d'information contient les éléments d'information suivants :

- Menu principal, voir page 90
- Totalisateur partiel, voir page 87
- État du carburant, voir page 88
- Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement), voir page 88
- Liquide de refroidissement, voir page 89
- Périodicité d'entretien, voir page 89
- Luminosité, voir page 89
- Vitesse, voir page 90
- Messages d'avertissement et d'information, voir page 79

Différents éléments du panneau d'information peuvent être affichés ou masqués. Pour plus d'informations, voir page 99.

Totalisateur partiel

Deux totalisateurs partiels sont accessibles et réinitialisés dans le panneau d'information.



1. **Totalisateur partiel 1 ou 2**
2. **Durée du trajet**
3. **Vitesse moyenne**
4. **Temps requis pour effectuer le trajet**

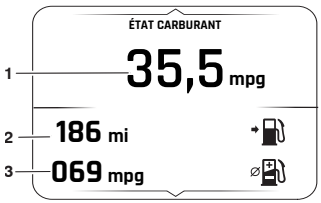
Pour afficher un totalisateur partiel spécifique et le remettre à zéro :

- Appuyer sur les boutons gauche ou droit jusqu'à sélectionner le totalisateur partiel requis.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) et le maintenir enfoncé pour réinitialiser manuellement le totalisateur partiel sélectionné.

Pour plus d'informations sur les totalisateurs partiels, voir page 96.

État du carburant

L'écran État du carburant affiche les informations liées à la consommation d'essence.



1. **Consommation de carburant instantanée**
2. **Autonomie**
3. **Consommation moyenne de carburant**

Consommation de carburant instantanée

Indication de la consommation de carburant à un moment donné. Si la moto est immobile, « -.- » s'affiche.

Autonomie

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

Consommation moyenne de carburant

Il s'agit de l'indication de la consommation de carburant moyenne. Après une remise à zéro, « 0.0 » s'affiche jusqu'à ce que 0,1 mile/kilomètre ait été parcouru.

AVIS

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

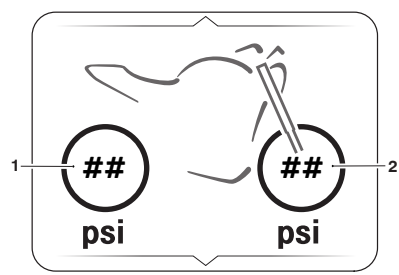
⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

L'écran Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière.



1. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
2. **Indicateur de la pression des pneus avant**

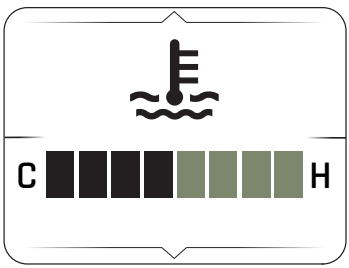
Les indicateurs de pression des pneus indiquent la pression actuelle des pneus.

Pour connaître les pressions de gonflage correctes, voir le tableau Pneus dans la section Caractéristiques (voir page 238 pour le modèle Scrambler 1200 X).

Pour plus d'informations sur le TPMS, voir page 104.

Liquide de refroidissement

L'écran Liquide refroid. indique la température du liquide de refroidissement du moteur.



Périodicité d'entretien

L'écran Entretien indique la distance totale que la moto peut parcourir avant qu'un entretien soit requis. Il indique également la date à laquelle l'entretien doit être effectué.



1. **Date à laquelle l'entretien est requis**
2. **Nombre restant de miles ou de kilomètres**

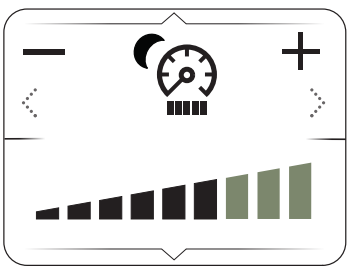
Si l'entretien est en retard, un message s'affiche sur le tableau de bord et reste allumé jusqu'à ce que l'entretien ait été effectué et que le système ait été réinitialisé.

Nous recommandons de faire réinitialiser l'intervalle d'entretien par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

La distance jusqu'au prochain entretien ou un message d'entretien s'affiche aussi sur le panneau du tableau de bord lorsque le contact est mis.

Luminosité

L'affichage Luminosité permet de régler la luminosité du panneau d'information.

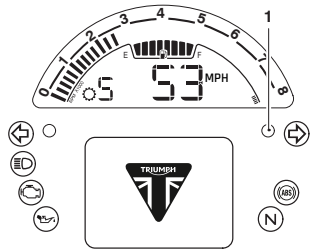


Pour régler la luminosité du panneau d'information :

- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour augmenter/diminuer le niveau de luminosité.

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

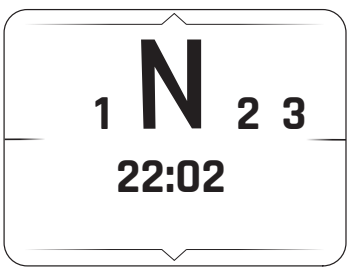
Ne pas recouvrir le capteur de lumière ambiante de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait la luminosité d'écran de varier correctement.



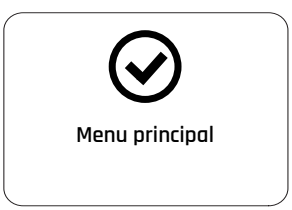
1. Capteur de lumière ambiante

Pignon

L'écran Vitesse indique la vitesse engagée.

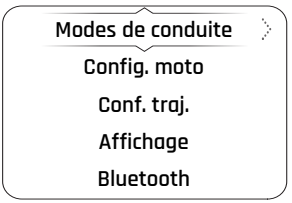


Menu principal



Pour accéder au menu principal :

- La moto doit être immobile avec le contact mis.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler le panneau d'information jusqu'à ce que l'écran Menu principal s'affiche.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour ouvrir le Menu principal.



Le Menu principal permet d'accéder aux options suivantes :

Modes de conduite

Ce menu permet de configurer les modes de conduite. Pour plus d'informations, voir page 91.

Config. moto

Ce menu permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto. Pour plus d'informations, voir page 95.

Conf. traj.

Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels 1 et 2. Pour plus d'informations, voir page 96.

Affichage

Ce menu permet de configurer les options d'affichage. Pour plus d'informations, voir page 98.

Bluetooth (selon l'équipement)

Ce menu permet de configurer la connectivité Bluetooth®. Pour plus d'informations, voir le Manuel de connectivité My Triumph.

Le Manuel de connectivité My Triumph est également disponible sur Internet à l'adresse suivante : https://www.triumphinstructions.com.

Entrer le numéro de publication « A9820200 » dans le champ de recherche pour accéder au manuel.

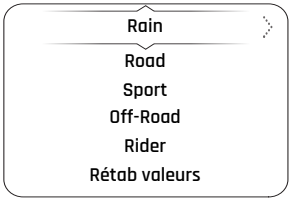
Rétab valeurs

Ce menu permet de remettre tous les réglages des instruments au réglage par défaut. Pour plus d'informations, voir page 103.

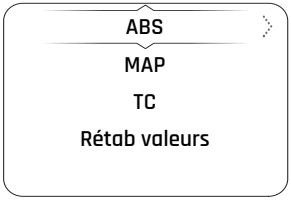
Modes de conduite

Pour accéder au menu Modes de conduite :

- Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Modes de conduite.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le mode de conduite souhaité. Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options de réglage correspondant au mode de conduite sélectionné.



AVIS

L'ABS est réglé sur Standard (réglages d'usine par défaut) pour tous les modes de conduite et ne peut pas être modifié.

Pour modifier les réglages du MAP ou de l'antipatinage (TC) :

- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le paramètre.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler les options.
- Appuyer sur le bouton Select pour sélectionner l'option requise pour le paramètre spécifique.

Configuration du mode de conduite

Options de configuration du mode de conduite					
	RAIN (pluie) 	**ROAD (route)** 	**SPORT** 	**Off-Road (tout-terrain)** 	**RIDER (pilote)** 
Système de freinage antiblocage (ABS)					
Road	●	●	●	⊘	●
Off-Road	⊘	⊘	⊘	●	⊘
MAP (reprise)					
Rain	●	○	⊘	○	○
Road	○	●	○	○	●
Sport	⊘	○	●	○	○
Off-Road	⊘	⊘	⊘	●	⊘
TC (antipatinage)					
Rain	●	○	⊘	⊘	○
Road	○	●	○	⊘	●
Sport	⊘	○	●	⊘	○
Off-Road	⊘	⊘	⊘	●	⊘
	⊘	⊘	⊘	○	⊘

Clé	
●	Standard (réglage d'usine par défaut)
○	Option sélectionnable
⊘	Option non disponible

Paramètres ABS

⚠ AVERTISSEMENT

L'option ABS tout-terrain n'est pas destinée à une utilisation en conduite normale sur route.

L'utilisation de la pédale de frein arrière dans cette situation peut provoquer un blocage de la roue arrière en cas de freinage lourd.

La conduite sur route avec l'ABS réglé sur Off-Road peut causer une instabilité lors du freinage, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'ABS est désactivé, le système de freinage fonctionne comme un système sans ABS.

Un freinage trop fort alors que l'ABS est désactivé entraîne le blocage des roues.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Descriptions des paramètres ABS	
Road (route) et Sport	Réglage ABS optimal pour une utilisation sur route.
Rain (pluie)	Réglage ABS optimal pour une utilisation en cas de pluie.
Off-Road (tout-terrain)	L'ABS avant est moins intrusif. L'ABS arrière est désactivé. L'ABS de virage optimisé est désactivé.

Paramètres MAP

Descriptions des paramètres MAP	
Road (route)	Reprise standard.
Rain (pluie)	Reprise réduite comparée au réglage Road (route) dans des conditions humides ou glissantes.
Sport	Reprise accrue comparée au réglage Road (route).
Off-Road (tout-terrain)	Réglage optimal de la reprise pour une utilisation tout-terrain.

Options relatives aux paramètres de traction

⚠ AVERTISSEMENT

L'option antipatinage tout-terrain n'est pas destinée à une conduite normale sur route.

La conduite sur route avec l'antipatinage réglé sur Off-Road (tout-terrain) peut produire une instabilité en cas d'accélération en raison de l'augmentation du patinage de la roue arrière autorisé.

L'instabilité provoquée par le patinage de la roue arrière entraînera la perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

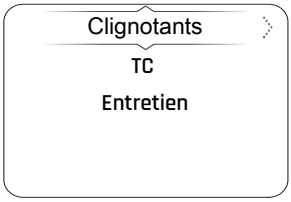
Une accélération trop forte sur une chaussée mouillée/glissante alors que l'antipatinage est désactivé peut faire patiner la roue arrière.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Description des paramètres antipatinage	
Road (route)	Réglage antipatinage optimal pour une utilisation sur route. Permet un léger patinage des roues arrière.
Rain (pluie)	Réglage optimal de l'antipatinage pour des conditions humides ou glissantes. Permet de réduire le patinage de la roue arrière par rapport au réglage Road (route).
Sport	Permet d'augmenter le patinage de la roue arrière par rapport au réglage Road (route).
Off-Road (tout-terrain)	L'antipatinage est configuré pour une utilisation tout-terrain. Permet un patinage accru de la roue arrière par rapport aux réglages Rain (pluie), Road (route) et Sport. Le témoin de l'antipatinage clignote lentement.

Menu Config. moto

Le menu Config. moto permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto.

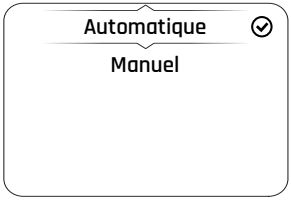


Pour accéder au menu Config. moto :

- Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Config. moto.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.

Config. moto - Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction peuvent être réglés en mode automatique ou manuel.



Sélection d'un mode d'indicateurs de direction

Pour sélectionner le mode d'indicateurs de direction requis :

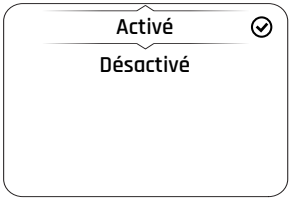
- Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Clignotants.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour faire défiler les options suivantes :
  - Automatique - La fonction d'arrêt automatique est activée. Les indicateurs de direction s'activent pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
  - Manuel - La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Config. moto - Antipatinage (TC)

Le système antipatinage (TC) peut être temporairement désactivé. Il n'est pas possible de désactiver le système TC de façon permanente. Il est automatiquement activé lorsque le contact est coupé, puis remis.

Pour activer ou désactiver le système TC :

- Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner TC.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



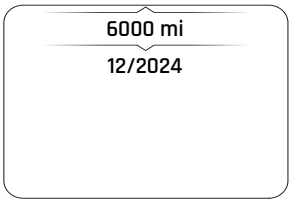
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Activé ou Désactivé.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Config. moto - Entretien

La périodicité d'entretien est réglée selon une distance et/ou une durée.

Pour évaluer la périodicité d'entretien :

- Dans le menu Config. moto, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Entretien.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les informations d'entretien.

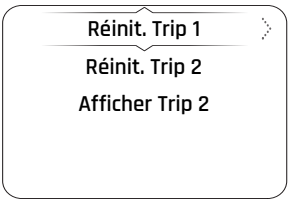


Menu Conf. traj.

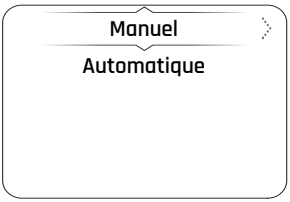
Le menu Conf. traj. permet de configurer les totalisateurs partiels.

Pour accéder au menu Conf. traj. :

- Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Conf. traj..
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



Sélectionner Réinit. Trip 1 ou Réinit. Trip 2 permet de configurer manuellement ou automatiquement le totalisateur partiel souhaité. La procédure de configuration est la même pour les deux totalisateurs partiels.



La réinitialisation manuelle ne remettra à zéro que le totalisateur partiel sélectionné lorsque le conducteur le décidera. Pour plus d'informations, voir page 97.

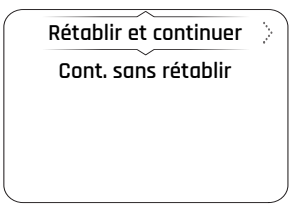
La réinitialisation automatique remettra à zéro chaque totalisateur partiel après avoir coupé le contact pendant une durée définie. Pour plus d'informations, voir page 97.

Le totalisateur partiel 2 peut être activé ou désactivé. Pour plus d'informations, voir page 98.

Conf. traj. - Réinitialisation manuelle

Pour configurer le totalisateur partiel afin qu'il se réinitialise manuellement :

- Dans le menu Conf. traj., appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Réinit. Trip 1 ou Réinit. Trip 2.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Manuel.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Sélectionner l'option requise et appuyer sur le bouton Select pour confirmer.



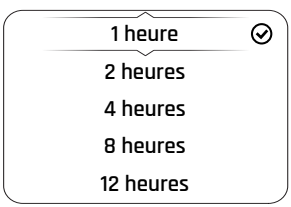
Deux options sont proposées :

- Rétablir et continuer - Réinitialise toutes les données de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant.
- Cont. sans rétablir - Aucune donnée de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant n'est réinitialisée.

Conf. traj. - Réinitialisation automatique

Pour configurer le totalisateur partiel afin qu'il se réinitialise automatiquement :

- Dans le menu Conf. traj., appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Réinit. Trip 1 ou Réinit. Trip 2.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Automatique.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le temporisateur souhaité.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
- Le délai requis est ensuite enregistré dans la mémoire du totalisateur.
- Lorsque le moteur est coupé, le totalisateur partiel est remis à zéro lorsque le délai s'est écoulé.

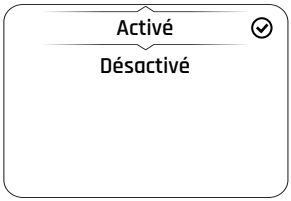


Le tableau suivant donne deux exemples de la fonctionnalité de réinitialisation automatique du totalisateur partiel.

Moteur coupé	Délai sélectionné	Le totalisateur partiel se remet à zéro
10h30	4 heures	14h30
18h00	16 heures	10h00 (jour suivant)

Afficher Trip 2

Le menu Afficher Trip 2 permet d'activer ou de désactiver le totalisateur partiel 2. Si le totalisateur partiel 2 est désactivé, il ne sera plus visible dans le panneau d'information.

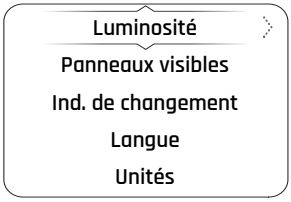


Pour activer ou désactiver le totalisateur partiel 2 :

- Dans le menu Conf. traj., appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Afficher Trip 2.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Activé ou Désactivé.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Menu Affichage

Le menu Affichage permet de configurer les différentes options de l'écran.



Pour accéder au menu Affichage :

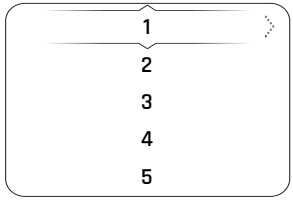
- Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Affichage.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Sélectionner l'option requise dans la liste pour accéder aux informations correspondantes.

Affichage - Luminosité

Sept niveaux de luminosité sont proposés. Le niveau 7 est l'option la plus lumineuse.

Pour régler la luminosité :

- Dans le menu Affichage, sélectionner un niveau de 1 à 7 pour régler la Luminosité.

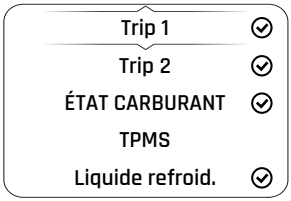


AVIS

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

Affichage - Panneaux visibles

Le menu Panneaux visibles permet de sélectionner les éléments à afficher dans le panneau d'information.

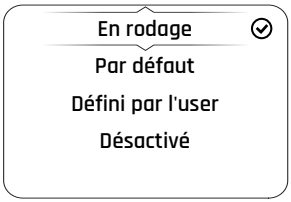


Pour sélectionner le menu Supports Visibles :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Panneaux visibles.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'élément du panneau d'information requis.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour sélectionner/désélectionner des éléments du panneau d'information.
  - Lorsqu'une coche est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier est visible dans le panneau. Lorsqu'aucune coche n'est présente en regard d'un élément du panneau d'information, ce dernier n'apparaît pas dans le panneau.

Affichage - Indicateur de changement de vitesse

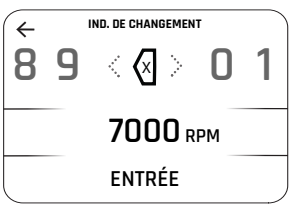
Le menu Indicateur de changement de vitesse permet de régler l'indicateur de changement de vitesse.



Le seuil de régime moteur peut être défini et réinitialisé et l'indicateur de changement de vitesse peut être désactivé. Une fois le moteur rodé (après 1 000 miles), l'option En rodage est remplacée par une option Par défaut.

Pour régler le seuil de régime moteur (RPM) de l'indicateur de changement de vitesse :

- Dans le menu Ind. de changement, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Défini par l'user, puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer le choix.



AVIS

Le régime moteur précédemment enregistré ou par défaut est affiché en premier.

- Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les éléments jusqu'au symbole Supprimer.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour supprimer chaque valeur.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les valeurs.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer le numéro. Les nombres autres que « 0 » sont additionnés par centaines, par exemple « 4 » ajoute « 400 » à chaque sélection.
- Une fois le seuil de régime moteur (RPM) réglé, sélectionner ENTRÉE et appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'écran retourne alors à l'écran précédent.

Pour désactiver l'indicateur de changement de vitesse :

- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Désactivé, puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer le choix.

Affichage - Langue

Le menu Langue permet d'utiliser la langue préférée comme langue d'affichage du tableau de bord.

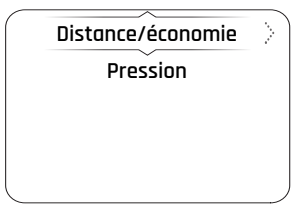


Pour sélectionner la langue requise pour le tableau de bord :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Unités.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'option de langue requise.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Affichage - Unités

Le menu Unités permet de sélectionner une unité de mesure préférée.



Pour sélectionner les unités de mesure souhaitées :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Unités.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.

Pour modifier l'unité de mesure :

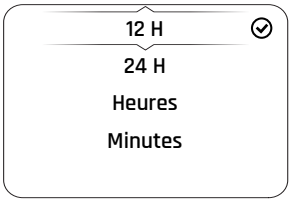
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner l'option requise.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas jusqu'à sélectionner l'unité de mesure requise.
- Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Les options disponibles sont :

- **Distance/économie :**
- Milles & MPG (UK)
- Milles & MPG (US)
- Km & L/100 km
- Km & Km/L
- **Pression :**
- PSI
- Bar
- kPa

Affichage - Horloge

Le menu Horloge permet de régler l'horloge à l'heure locale.

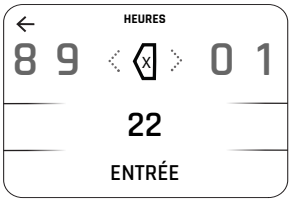


Pour régler l'horloge :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Horloge.
- Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le format 12 H ou 24 H, puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.
  - L'horloge affiche l'heure au format 12 ou 24 heures selon la sélection.

Pour ajuster le réglage de l'heure :

- Sélectionner Heures et appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran HEURES.



- Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.

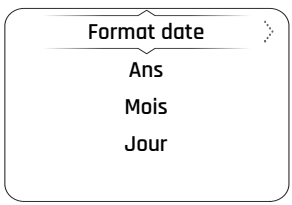
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les éléments jusqu'au symbole Supprimer.
- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour supprimer chaque valeur.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres et sélectionner le bon nombre d'heures. Une fois le chiffre requis en surbrillance, appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. Le chiffre s'affiche en dessous. Répéter cette étape pour sélectionner le chiffre suivant.
- Lorsque le chiffre des heures est correct, sélectionner ENTRÉE puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'écran retourne alors à l'écran précédent.

Pour ajuster le réglage des minutes :

Pour régler les MINUTES, répéter la procédure utilisée pour régler les heures mais sélectionner MINUTES.

Affichage - Date

Le menu Date permet de régler la date et le format de date.



Pour régler le format de la date :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Format date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.



- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner le format de date requis. Appuyer sur le bouton Select pour confirmer la sélection. Une coche apparaît pour indiquer l'option choisie.

Pour régler l'année :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Ans. Appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran RÉGLER ANNÉE.



- Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les éléments jusqu'au symbole Supprimer.

- Appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour supprimer chaque valeur.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres afin de sélectionner le premier chiffre requis de l'année (quatre chiffres). Une fois le chiffre requis en surbrillance, appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. Le chiffre s'affiche en dessous. Répéter la procédure jusqu'à ce que l'année requise s'affiche.
- Lorsque l'année est correcte, sélectionner ENTRÉE puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'écran retourne alors à l'écran précédent.

Pour régler le mois :

- Dans le menu Affichage, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Date. Appuyer sur le bouton droit pour afficher les options disponibles.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Mois. Appuyer sur le bouton droit pour afficher l'écran RÉGLER MOIS.



- Appuyer sur le bouton bas pour mettre les chiffres en surbrillance.
- Appuyer sur les boutons gauche et droit pour faire défiler les chiffres et sélectionner le mois requis.
- Lorsque le mois est correct, sélectionner ENTRÉE puis appuyer sur le bouton Select (Sélectionner) pour confirmer. L'écran retourne alors à l'écran précédent.

Pour régler le jour :

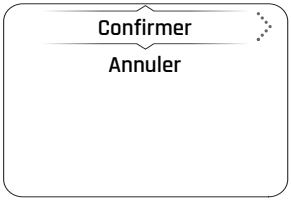
Pour régler le JOUR, recommencer la procédure utilisée mais sélectionner DAY (Jour).

Réinitialiser aux paramètres par défaut

L'option Rétab valeurs permet de réinitialiser aux paramètres par défaut les éléments d'affichage du menu principal.

Pour réinitialiser les éléments d'affichage du menu principal :

- Depuis le Menu principal, appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Rétab valeurs.
- Appuyer sur les boutons haut et bas pour sélectionner Confirmer ou Annuler. Appuyer sur le bouton droit pour confirmer la sélection.



- Confirmer - Tous les réglages et données du menu principal sont réinitialisés aux valeurs d'usine par défaut : modes de conduite, totalisateurs partiels, panneaux visibles, langue, antipatinage et luminosité de l'affichage.

- Annuler - Les réglages et données du menu principal restent inchangés et l'écran retourne à l'affichage précédent.

Réglages de l'antipatinage

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas essayer de régler les paramètres de l'antipatinage pendant que la moto est en mouvement.

Le réglage des paramètres de l'antipatinage pendant la conduite de la moto est dangereux.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

Dans cette situation, une accélération trop forte sur une chaussée mouillée/glissante peut faire patiner la roue arrière.

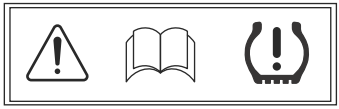
Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

L'antipatinage peut être réglé comme décrit dans page 95.

Si l'antipatinage est désactivé, le témoin d'avertissement TC désactivé s'allume.

L'antipatinage s'active automatiquement après avoir coupé le contact, puis l'avoir remis.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)



AVIS

Le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) est disponible dans un kit accessoire. Il doit être monté par un concessionnaire Triumph agréé.

L'affichage du TPMS sur le tableau de bord n'est activé que lorsque le système a été monté.

Des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant et arrière. Ces capteurs mesurent la pression d'air à l'intérieur du pneu et la transmettent au tableau de bord. Ces capteurs ne transmettent les données que lorsque la moto roule à plus de 20 km/h. Deux tirets sont visibles dans la zone d'affichage jusqu'à ce que le signal de pression des pneus soit reçu.

Une étiquette adhésive est fixée à la jante pour indiquer la position du capteur de pression du pneu, qui est près de la valve.

Numéro de série du capteur de pression du pneu

Le numéro de série du capteur de pression du pneu est imprimé sur une étiquette posée sur le capteur. Ce numéro peut être requis pour l'entretien ou le diagnostic.

Lorsque le système de contrôle de la pression des pneus est installé sur la moto, veiller à noter les numéros de série des capteurs de pression des pneus avant et arrière dans les espaces prévus dans le Manuel du propriétaire.

Affichage du système TPMS

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

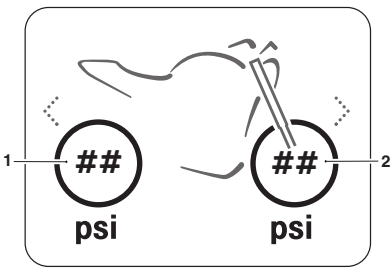
Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



Le témoin de pression des pneus fonctionne conjointement avec le système de contrôle de pression des pneus (voir page 104).

Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, l'écran Pression des pneus indique le pneu dégonflé. Il indique également la pression des pneus.



1. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
2. **Indicateur de la pression des pneus avant**

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas (voir page 196). Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaison.

Piles des capteurs

Lorsque la tension de la pile d'un capteur de pression est basse, un message s'affiche dans l'écran du tableau de bord et le symbole TPMS ou un message indique le capteur concerné. Si les piles sont complètement déchargées, seuls des tirets sont visibles dans l'écran du tableau de bord, le témoin de TPMS rouge est allumé et le symbole TPMS clignote continuellement. Contacter une personne compétente possédant des

connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, pour remplacer le capteur et de noter le nouveau numéro de série dans les espaces prévus dans le Manuel du propriétaire de la moto.

Lorsque le contact est établi, si le symbole TPMS clignote en continu ou le témoin du TPMS reste allumé, il y a un défaut dans le système TPMS. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, pour corriger le défaut.

Anomalie du système TPMS

En cas de défaillance du système TPMS, le témoin TPMS s'allume en rouge pour indiquer que le système ne peut pas afficher la pression ou que la pression est basse. Si le témoin TPMS s'allume en orange, cela signifie que la batterie est faible mais que la pression est disponible. Un message s'affichera également sur le panneau d'information. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé, pour corriger le défaut.

Pressions de gonflage des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

Malgré la présence du système de contrôle de pression des pneus (TPMS), il est toujours nécessaire de vérifier quotidiennement la pression des pneus.

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) ne doit pas être utilisé comme manomètre pour pneus pour corriger la pression de gonflage des pneus.

Pour obtenir des valeurs correctes, vérifiez toujours la pression des pneus lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner une pression des pneus incorrecte, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment où l'affichage est sélectionné. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

Corriger la pression des pneus uniquement lorsqu'ils sont froids. Utiliser un manomètre pour pneus précis, voir page 197, et ne pas utiliser l'affichage de la pression des pneus sur le tableau de bord à cette fin.

Pneus de rechange

Lors du remplacement des pneus, signaler que les jantes sont équipées de capteurs de pression des pneus et toujours confier cette opération à une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Page réservée

Table des matières

Contrôles 110
- Commande d'accélérateur 110
- Commutateur d'allumage/Verrou de direction 111
- Clé de contact 112
- Antidémarrage 113
- Réglage du levier de frein avant 114
- Réglage du levier d'embrayage 114
- Commutateurs au guidon côté droit 115
- Commutateurs au guidon côté gauche 116

Carburant 119
- Ravitaillement 120
- Bouchon de réservoir de carburant 121
- Remplissage du réservoir de carburant 122

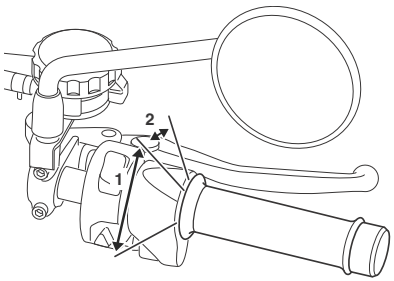
Flancs 122
- Flancs - Dépose 122
- Flancs - Pose 123

Trousse à outils 123
Béquille latérale 124
Selles 124
- Entretien de la selle 124
- Verrou de selle 125
- Dépose et repose de la selle 125
- Rangement de selle 126

Prise USB 126
Rodage 127
Contrôles de sécurité quotidiens 128

Contrôles

Commande d'accélérateur



1. **Position papillons ouverts**
2. **Position papillons fermés**

Tous les modèles possèdent une poignée d'accélérateur tournante électronique pour ouvrir et fermer les papillons par l'intermédiaire du module de commande du moteur. Il n'y a pas de câbles à action directe dans le système.

La poignée d'accélérateur donne une sensation de résistance lorsque vous la tournez en arrière pour ouvrir les papillons. Lorsque vous relâchez la poignée, elle retourne en position papillons fermés sous l'action de son ressort de rappel intérieur et les papillons se ferment.

Aucun réglage par l'utilisateur n'est prévu pour la commande d'accélérateur.

En cas de dysfonctionnement de la commande d'accélérateur, le témoin d'anomalie (MIL) s'allume et l'une des conditions suivantes du moteur peut se produire :

- Témoin MIL allumé, régime moteur et mouvement de l'accélérateur limités
- Témoin MIL allumé, mode dépannage et moteur au ralenti rapide uniquement
- Témoin MIL allumé, le moteur ne démarre pas.

En présence de l'une des conditions indiquées, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé. L'anomalie peut affecter le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Des performances du moteur réduites peuvent occasionner des conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Utilisation des freins

À faible ouverture des papillons (environ 20°), les freins et l'accélérateur peuvent être utilisés simultanément.

Aux grandes ouvertures des papillons (plus de 20°), si les freins sont actionnés plus de deux secondes, les papillons se ferment et le régime moteur est réduit. Pour restaurer le fonctionnement normal de l'accélérateur, relâchez la commande d'accélérateur, relâchez les freins puis ouvrez de nouveau les papillons.

Commutateur d'allumage/Verrou de direction

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, toujours tourner la clé de contact en position contact coupé (OFF) ou stationnement (PARK) (selon équipement) et la retirer lorsque la moto est laissée sans surveillance.

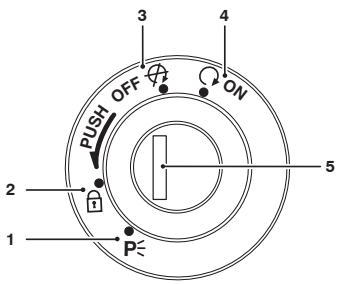
Tout usage non autorisé de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la clé est en position verrouillage (LOCK) ou stationnement (P) (selon équipement), la direction est verrouillée.

Ne jamais tourner la clé en position verrouillage (LOCK) ou stationnement (P) (selon équipement) pendant la marche de la moto, car cela bloquerait la direction.

Le blocage de la direction peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



1. **Position stationnement (PARK)**
2. **Position verrouillage (LOCK)**
3. **Position contact coupé (OFF)**
4. **Position contact établi (ON)**
5. **Commutateur d'allumage/Verrou de direction**

Fonctionnement du commutateur

Le commutateur commandé par clé a quatre positions. La clé ne peut être retirée du commutateur que s'il est en position contact coupé (OFF), verrouillage (LOCK) ou stationnement (PARK).

POUR VERROUILLER : Tourner le guidon à fond à gauche, couper le contact (OFF), appuyer sur la clé et la relâcher complètement, puis la tourner en position verrouillage (LOCK).

STATIONNEMENT : Tournez la clé de la position verrouillage (LOCK) à la position stationnement (P). La direction restera bloquée.

AVIS

Ne laissez pas le verrou de direction en position stationnement (P) pendant une durée prolongée car cela déchargerait la batterie.

Clé de contact

⚠ AVERTISSEMENT

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaînes ou des objets attachés à la clé de contact peuvent interférer avec la direction.

Retirez toutes les clés supplémentaires, porte-clés/chaînes et autres objets de la clé de contact avant de conduire la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaînes ou autres objets fixés à la clé de contact risquent d'endommager les surfaces peintes ou polies de la moto.

Retirez toutes les clés supplémentaires, porte-clés/chaînes et autres objets de la clé de contact avant de conduire la moto.

AVIS

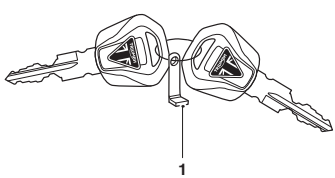
Ne rangez pas la clé de rechange avec la moto, car cela diminuerait la protection antivol.

AVIS

Les fonctions clés peuvent être perturbées par des appareils électroniques, des sources de bruit électrique ambiant et des objets métalliques.

Éviter de stocker et d'utiliser la clé à proximité des éléments suivants :

- Mâts électriques, mâts radio et infrastructures de distribution électrique
- Dispositifs d'ouverture de porte de garage
- Cartes d'accès ou clés d'identification par radiofréquence (RFID)
- Porte-cartes métalliques et objets en aluminium
- Autres clés électroniques de véhicule
- Sacoches ou Top-cases
- Appareils de communication sans fil tels que téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs portables, consoles de jeu portables, lecteurs audio, radios et chargeurs.



1. **Plaquette portant le numéro de clé**

Outre qu'elle commande le commutateur d'allumage/verrou de direction, la clé de contact est nécessaire pour commander le verrou de selle et le bouchon de réservoir de carburant.

À la livraison de la moto neuve, deux clés de contact sont fournies avec une petite plaque portant le numéro de clé. Noter le numéro de clé et ranger la clé de rechange et la plaque en lieu sûr, distant de la moto.

Un transpondeur intégré aux clés de contact désactive l'antidémarrage. Pour assurer le bon fonctionnement de l'antidémarrage, ne placez qu'une seule des clés de contact près du commutateur d'allumage. La présence de deux clés de contact près du commutateur peut interrompre le signal entre le transpondeur et l'antidémarrage. Dans ce cas, l'antidémarrage restera activé jusqu'à ce qu'une des clés de contact soit enlevée.

Toujours se procurer ses clés de rechange chez un concessionnaire Triumph agréé. Les clés de rechange doivent être "appariées" avec l'antidémarrage de la moto par votre concessionnaire Triumph agréé.

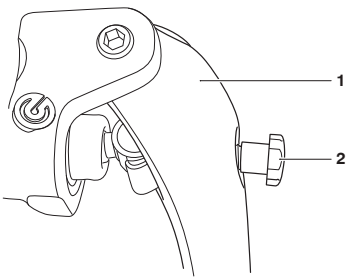
Antidémarrage

Le boîtier du commutateur d'allumage sert d'antenne à l'antidémarrage.

Lorsque le contact est coupé (OFF) et la clé retirée du commutateur, l'antidémarrage est activé (voir page 76). L'antidémarrage est désactivé lorsque la clé de contact est dans le commutateur d'allumage et en position contact (ON).

Réglage du levier de frein avant

Une molette de réglage est prévue sur le levier de frein avant. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier de frein, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.



1. **Levier de frein**
2. **Molette de réglage d'espacement**

Pour ajuster l'écartement du levier de frein :

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.

Réglage du levier d'embrayage

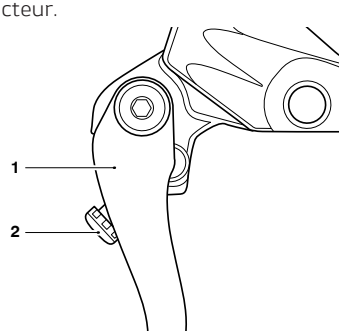
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas essayer de régler les leviers en roulant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Après avoir réglé les leviers, conduisez la moto dans un endroit sans circulation pour vous familiariser avec le nouveau réglage.

Ne pas prêter la moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages habituels du levier, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Une molette de réglage est prévue sur le levier d'embrayage avant. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier d'embrayage, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.



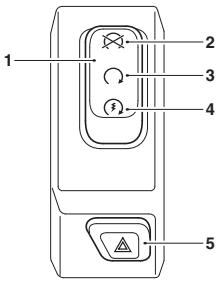
1. **Levier d'embrayage**
2. **Vis de réglage**

Pour régler le levier d'embrayage :

- Poussez le levier d'embrayage vers l'avant et serrez la vis de réglage pour augmenter la distance au guidon, ou tournez-la dans le sens contraire pour réduire la distance.

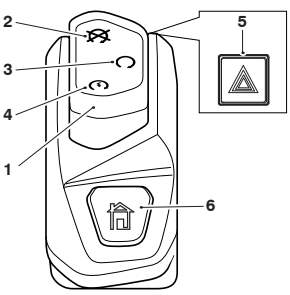
Commutateurs au guidon côté droit

Scrambler 1200 X



1. **Interrupteur de marche/arrêt du moteur**
2. **Position arrêt (STOP)**
3. **Position Run (marche)**
4. **Position démarrage (START)**
5. **Interrupteur de feux de détresse**

Scrambler 1200 XE



1. **Interrupteur de marche/arrêt du moteur**
2. **Position arrêt (STOP)**
3. **Position Run (marche)**
4. **Position démarrage (START)**
5. **Interrupteur de feux de détresse**
6. **Bouton HOME**

Position arrêt (STOP)

AVIS

Bien que l'interrupteur d'arrêt du moteur arrête le moteur, il ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie. Normalement, seul le commutateur d'allumage doit être utilisé pour arrêter le moteur.

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

La position arrêt (STOP) n'est prévue que pour les cas d'urgence. Dans une situation d'urgence nécessitant l'arrêt du moteur, amener l'interrupteur de marche/arrêt en position d'arrêt (STOP).

Position RUN (marche)

Outre que le commutateur d'allumage doit être en position contact établi (ON), l'interrupteur de marche/arrêt du moteur doit être en position marche (RUN) pour que le moteur puisse fonctionner.

Position démarrage (START)

AVIS

Même si le levier d'embrayage est tiré vers le guidon, le démarreur ne fonctionnera pas si la béquille latérale est abaissée et si une vitesse est enclenchée.

La position de démarrage (START) actionne le démarreur électrique. Pour que le démarreur puisse fonctionner, le levier d'embrayage doit être tiré vers le guidon.

Feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est coupé, et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

Bouton Accueil - Scrambler 1200 XE uniquement

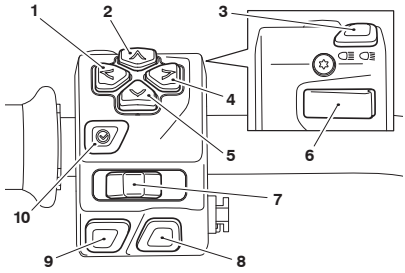
Le bouton ACCUEIL est utilisé pour accéder au menu principal sur le tableau de bord.

Appuyer brièvement sur le bouton ACCUEIL pour choisir entre le menu principal et le tableau de bord.

Tous les messages affichés sur l'écran du tableau de bord doivent être acquittés en appuyant au centre de la manette pour pouvoir utiliser le bouton Accueil.

Commutateurs au guidon côté gauche

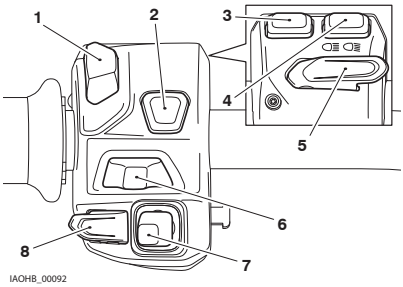
Scrambler 1200 X



IAOHB_00091

1. **Bouton gauche**
2. **Bouton haut**
3. **Contacteur de faisceau de croisement/ feux de jour (DRL)**
4. **Bouton droit**
5. **Bouton bas**
6. **Bouton du faisceau de route**
7. **Commutateur d'indicateurs de direction**
8. **Bouton Mode**
9. **Bouton d'avertisseur sonore**
10. **Bouton Select**

Scrambler 1200 XE



1. **Contacteur de faisceau de croisement/ feux de jour (DRL)**
2. **Bouton MODE**
3. **Commutateur d'antibrouillard (le cas échéant)**
4. **Contacteur de réglage du régulateur de vitesse (le cas échéant)**
5. **Bouton du faisceau de route**
6. **Commutateur d'indicateurs de direction**
7. **Manette**
8. **Bouton d'avertisseur sonore**

Boutons de navigation - Scrambler 1200 X

Les boutons de navigation servent à commander les fonctions suivantes du tableau de bord :

- Haut - faire défiler le menu de bas en haut
- Bas - faire défiler le menu de haut en bas
- Gauche - faire défiler le menu vers la gauche
- Droite - faire défiler le menu vers la droite.

Manette de navigation - Scrambler 1200 XE

La manette sert à commander les fonctions suivantes du tableau de bord :

- Haut - faire défiler le menu de bas en haut
- Bas - faire défiler le menu de haut en bas
- Gauche - faire défiler le menu vers la gauche
- Droite - faire défiler le menu vers la droite
- Centre - appuyer dessus pour confirmer le choix.

Contacteur de faisceau de croisement/ feux de jour (DRL)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers de la route ou une vision réduite dans des conditions de faible luminosité ambiante peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en position "Feux de jour", le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume. L'utilisation, de jour, des feux de jour (DRL) améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers. Les feux de croisement doivent être utilisés dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser les phares.

Les feux de jour et les feux de croisement s'actionnent manuellement à l'aide d'un commutateur placé sur le boîtier de commutateurs gauche (voir page 116).

Commutateur d'indicateurs de direction

Indicateurs à arrêt manuel

Lorsque le commutateur des indicateurs de direction est poussé à gauche ou à droite et relâché, les indicateurs correspondants clignotent. Pour éteindre les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur et le relâcher en position centrale.

Indicateurs de direction à extinction automatique

Les indicateurs s'éteignent automatiquement après huit secondes et après avoir parcouru 65 mètres supplémentaires.

Pour désactiver le système d'arrêt automatique des indicateurs de direction, reportez-vous à la section Config. moto dans page 95.

Pour éteindre manuellement les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur de commande et le relâcher en position centrale.

AVIS

Si la moto s'arrête, quelle que soit la raison, les indicateurs de direction clignotent pendant tout le temps ou la distance restante à moins que le conducteur annule cette fonction.

Bouton du faisceau de route

Si le commutateur des feux de jour (DRL) est sur la position faisceau de croisement, le faisceau de route s'allume lorsque le bouton Faisceau de route est actionné. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Si le commutateur DRL est en position feux de jour, appuyer sur le bouton faisceau de route et le maintenir enfoncé pour allumer le faisceau de route. Il reste allumé tant que la pression est maintenue sur le bouton, et s'éteint dès qu'il est relâché.

Bouton Mode

Lorsque l'on appuie sur le bouton Mode avant de le relâcher, il entraîne l'affichage du mode de conduite. D'autres pressions du bouton MODE font défiler les modes de conduite disponibles, voir page 85 pour le modèle Scrambler 1200 X ou page 39 pour le modèle Scrambler 1200 XE.

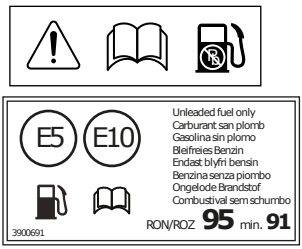
Bouton d'avertisseur sonore

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avertisseur sonore, commutateur d'allumage sur ON, l'avertisseur retentit.

Contacteur de réglage du régulateur de vitesse - Scrambler 1200 XE

Le contacteur de réglage du régulateur de vitesse est à deux voies, sa partie supérieure étant marquée RES/+ et sa partie inférieure marquée SET/-. Pour plus d'informations sur le fonctionnement du régulateur de vitesse, voir page 66.

Carburant



Qualité du carburant

Les motos Triumph sont conçues pour utiliser du carburant sans plomb et offrirent les meilleures performances si ce type de carburant est utilisé. Utilisez toujours du carburant sans plomb ayant un indice d'octane de 91 RON minimum.

Éthanol

En Europe, les motos Triumph sont compatibles avec les carburant sans plomb à l'éthanol E5 et E10 (5 % et 10 % d'éthanol).

Sur tous les autres marchés, il est possible d'utiliser du carburant à l'éthanol jusqu'à E25 (25 % d'éthanol).

Étalonnage du moteur

Dans certains cas, l'étalonnage du moteur peut être nécessaire. Cette action doit être effectuée par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

AVIS

La moto peut être définitivement endommagée si elle est utilisée avec une qualité de carburant inappropriée ou un mauvais étalonnage du moteur.

Assurez-vous toujours que le carburant utilisé est de bonne qualité.

Les dommages produits par l'utilisation d'un carburant ou un étalonnage du moteur incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

AVIS

Le système d'échappement de cette moto est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

L'emploi de carburant au plomb endommagera le convertisseur catalytique. Par ailleurs, le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

AVIS

L'utilisation d'essence au plomb est illégale dans certains pays, états ou territoires.

Ravitaillement

⚠ AVERTISSEMENT

Pour contribuer à réduire les dangers liés au ravitaillement en carburant, observez toujours les consignes de sécurité suivantes concernant le carburant :

- L'essence (carburant) est très inflammable et peut être explosive dans certaines conditions. Pour le ravitaillement, coupez toujours le contact (OFF).
- Ne fumez pas.
- N'utilisez pas de téléphone portable.
- Vérifiez que la zone de ravitaillement est bien aérée et exempte de toute source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.
- Rester attentif et vigilant pendant le ravitaillement.
- Ne remplissez jamais le réservoir au point que le carburant remonte dans le goulot de remplissage. La chaleur due à la lumière solaire ou à d'autres sources peut faire dilater le carburant et le faire déborder, ce qui créerait un risque d'incendie.
- Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.
- Comme l'essence (carburant) est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant, ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entraîne un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

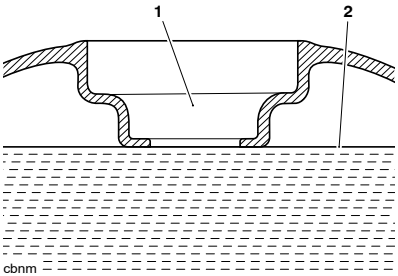
AVIS

Évitez de remplir le réservoir sous la pluie ou en atmosphère poussiéreuse où les matières contenues dans l'air peuvent contaminer le carburant.

Du carburant contaminé peut endommager les composants du circuit d'alimentation.

Remplissage du réservoir de carburant

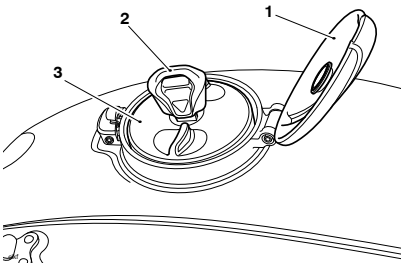
Remplissez le réservoir de carburant lentement pour éviter un débordement. Ne remplissez pas le réservoir au-dessus de la base du goulot de remplissage. Vous maintiendrez ainsi un espace vide suffisant pour permettre au carburant de se dilater sous l'effet de la chaleur du moteur ou de la lumière solaire directe.



1. **Goulot de remplissage de carburant**
2. **Niveau maximum de carburant**

Après le ravitaillement, toujours s'assurer que le bouchon de réservoir de carburant est bien fermé.

Bouchon de réservoir de carburant



1. **Volet rabattable**
2. **Clé**
3. **Bouchon de carburant**

Pour ouvrir le bouchon du réservoir de carburant :

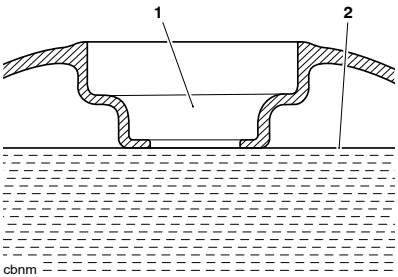
- Soulever le volet rabattable.
- Introduire la clé dans la serrure et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Tourner le bouchon dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer du goulot de remplissage.

Pour fermer et verrouiller le bouchon :

- L'aligner avec le goulot de remplissage et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit en contact hermétique avec le goulot de remplissage.
- En position de fermeture complète, un mécanisme à rochet évite de trop serrer le bouchon en permettant à la partie extérieure du bouchon de tourner indépendamment de la partie interne.
- Tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'au verrouillage et la retirer.
- Fermer le volet rabattable.

Remplissage du réservoir de carburant

Remplissez le réservoir de carburant lentement pour éviter un débordement. Ne remplissez pas le réservoir au-dessus de la base du goulot de remplissage. Vous maintiendrez ainsi un espace vide suffisant pour permettre au carburant de se dilater sous l'effet de la chaleur du moteur ou de la lumière solaire directe.



1. **Goulot de remplissage de carburant**
2. **Niveau maximum de carburant**

Après le ravitaillement, toujours s'assurer que le bouchon de réservoir de carburant est bien fermé.

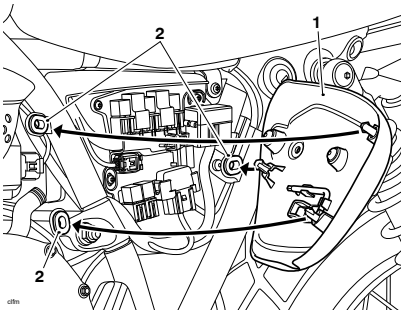
Flancs

Flancs - Dépose

Flanc gauche

Le flanc gauche peut être démonté pour accéder à la boîte à fusibles.

- Saisir fermement le panneau à deux mains et le tirer pour l'écarter de la moto jusqu'à ce qu'il soit dégagé des trois douilles de retenue (en laissant les douilles en place).

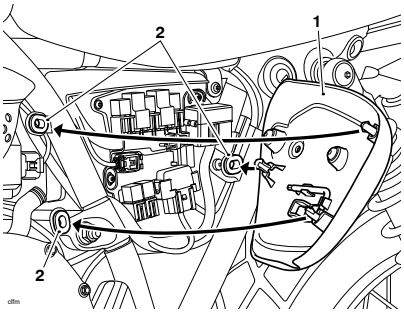


1. **Flanc (côté gauche)**
2. **Douilles passe-câble**

Flancs - Pose

Flanc gauche

- Positionner les trois ergots de positionnement sur les douilles de retenue et appuyer fermement pour fixer le panneau.
- Pour finir, saisir le panneau et vérifier qu'il est bien fixé.

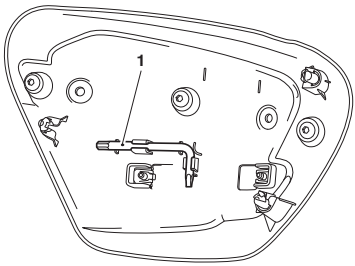


1. **Flanc (côté gauche)**
2. **Douilles passe-câble**

Trousse à outils

Trousse à outils

La trousse à outils est composée d'un outil d'ajustement.



IAOHB_00094

1. **Outil de réglage**

L'outil de réglage est fixé à l'intérieur du flanc gauche.

Béquille latérale

⚠ AVERTISSEMENT

La moto est munie d'un système de verrouillage de sécurité empêchant de la conduire lorsque la béquille latérale est abaissée.

Ne jamais essayer de rouler avec la béquille latérale abaissée ni d'interférer avec le mécanisme de verrouillage car cela génère des conditions de conduite dangereuses.

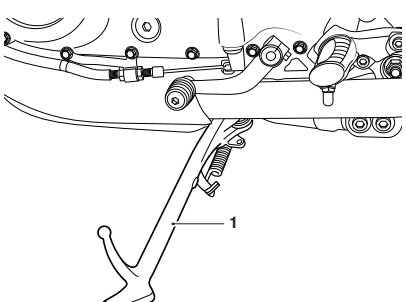
Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

Ne pas se pencher, s'asseoir ou monter sur la moto lorsque celle-ci est appuyée sur la béquille latérale.

Cela peut entraîner la chute de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures légères à modérées.



1. **Béquille latérale**

La moto est équipée d'une béquille latérale sur laquelle elle peut être parquée. En utilisant la béquille latérale, tourner toujours le guidon à fond à gauche et laisser la moto en première vitesse.

Chaque fois que la béquille latérale est utilisée avant de prendre la route, toujours vérifier que la béquille est bien relevée après s'être assis sur la moto.

Pour les instructions sur la sécurité du stationnement, se reporter à la section Conduite de la moto.

Selles

Entretien de la selle

AVIS

Pour éviter d'endommager les selles ou le dessus des selles, attention à ne pas les laisser tomber.

Ne pas appuyer les selles contre la moto ou contre une surface qui pourrait endommager les selles ou le dessus des selles. Placer les selles, dessus vers le haut, sur une surface plane et propre recouverte d'un chiffon doux.

Ne placer sur les selles aucun article qui pourrait endommager ou tacher le dessus des selles.

Pour avoir des informations sur le nettoyage de la selle, voir page 220.

Verrou de selle

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la conduite, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle n'est pas correctement engagée dans la serrure, elle s'en dégagera.

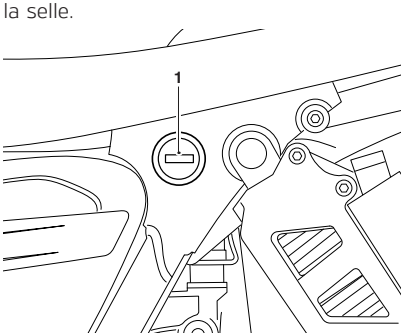
Une selle lâche ou détachée peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

La moto ne doit pas être conduite avec la clé dans le verrou de selle.

Toujours verrouiller la selle et retirer la clé avant de conduire la moto.

Le verrou de selle est situé dans le cadre du côté gauche de la moto, sous la selle.



1. **Verrou de selle**

La selle peut être démontée pour accéder au compartiment de rangement, à la batterie et au Manuel du propriétaire.

Dépose et repose de la selle

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la conduite, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle n'est pas correctement engagée dans la serrure, elle s'en dégagera.

Une selle lâche ou détachée peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

La moto ne doit pas être conduite avec la clé dans le verrou de selle.

Toujours verrouiller la selle et retirer la clé avant de conduire la moto.

Selle - Dépose

- Introduire la clé de contact dans le verrou de selle et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Cela libèrera la selle de son verrou.
- Faire glisser la selle vers le haut et en arrière pour la déposer complètement.

Pose de la selle

- Engager la languette de la selle sous le support à côté du réservoir de carburant.
- Aligner les charnières et appuyer vers le bas sur l'arrière pour engager le verrou de selle.

- Un déclic sonore se fait entendre lorsque la selle est complètement engagée dans son verrou.

Rangement de selle

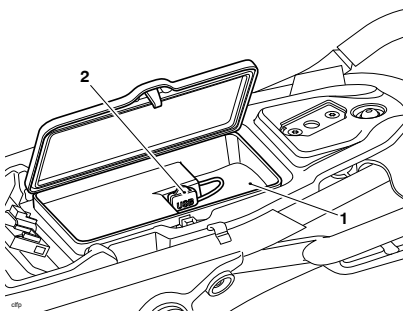
AVIS

Les articles mal fixés et non fixés dans le compartiment de rangement risquent d'être endommagés ou de causer des dommages à la moto.

S'assurer qu'il y a suffisamment d'espace entourant les appareils électroniques ou les autres éléments pour que la selle puisse se fermer sans endommager ces éléments ni la moto.

Fixer correctement tous les appareils électroniques, câbles et autres objets dans le compartiment de rangement avant de conduire.

Il y a un petit compartiment de rangement situé sur le plateau de rangement sous la selle. Le compartiment de rangement sous la selle peut être utilisé pour ranger des appareils électriques lors de l'utilisation de la prise USB et des petits objets pendant la conduite.



1. **Compartiment de rangement**
2. **Prise USB**

Prise USB

⚠ AVERTISSEMENT

La prise USB n'est pas étanche à moins qu'un cache étanche ne soit installé. Ne pas connecter d'appareils électroniques lorsqu'il pleut.

La pénétration d'eau dans la prise USB peut entraîner un problème électrique et causer des dommages à la moto, ce qui peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

Toujours s'assurer que tous les dispositifs électroniques et les câbles sont correctement fixés sous la selle lors de la conduite.

Toujours s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace entourant les appareils électroniques pour que la selle puisse se fermer sans provoquer de dommages sur l'appareil électronique ou la moto.

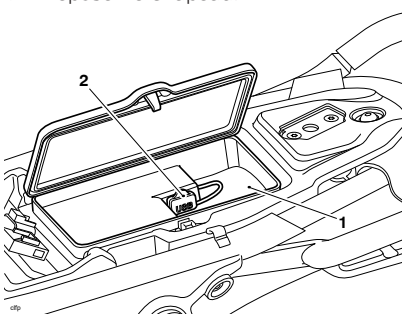
AVIS

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque de décharger la batterie.

La prise USB permet une connexion USB 5 volts pour le chargement d'appareils électroniques tels que des téléphones mobiles, des caméras et des appareils GPS. Des charges jusqu'à deux Ampères peuvent être connectées à la prise USB.

Pour accéder à la prise USB :

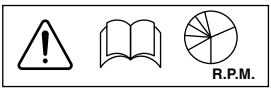
- Déposer la selle (voir page 125).
- Une prise USB est à disposition dans le plateau de rangement.
- Déposer le chapeau.



1. Compartiment de rangement
2. Prise USB

- Brancher le câble d'adaptateur USB dans la prise. Les câbles d'adaptateur ne sont pas fournis avec la moto.

Rodage



Le rodage est le nom donné au processus qui a lieu pendant les premières heures de fonctionnement d'un véhicule neuf.

En particulier, le frottement intérieur dans le moteur est plus élevé quand les composants sont neufs. Par la suite, lorsque le fonctionnement du moteur a fait 'roder' les pièces, ce frottement interne est considérablement réduit.

Une période de rodage prudent assurera des émissions à l'échappement plus basses et optimisera les performances, l'économie de carburant et la longévité du moteur et des autres composants de la moto.

Pendant les 1 000 premiers kilomètres :

- Ne pas utiliser l'accélération maximale
- Toujours éviter les régimes moteur élevés
- Éviter de rouler à un régime moteur constant, qu'il soit élevé ou bas, pendant une durée prolongée
- Éviter les démarrages et arrêts brutaux ainsi que les accélérations rapides, sauf en cas d'urgence
- Ne roulez pas à des vitesses supérieures aux ¾ du régime moteur maximum.

De 1 000 à 1 500 kilomètres :

- Le régime moteur peut être augmenté progressivement jusqu'à la limite de régime moteur maximum pendant de courtes durées.

Pendant et après le rodage :

- Ne pas faire tourner le moteur à un régime excessif à froid
- Ne laissez pas peiner le moteur. Toujours rétrograder avant que le moteur commence à forcer
- N'utilisez pas des régimes inutilement élevés. Le passage au rapport supérieur contribue à réduire la consommation de carburant et le bruit, et à protéger l'environnement.

Contrôles de sécurité quotidiens



⚠ AVERTISSEMENT

Si ces contrôles ne sont pas effectués chaque jour avant de prendre la route, il y a un risque de graves dégâts pour la moto ou d'accident causant de graves blessures ou la mort.

Procéder aux contrôles suivants chaque jour avant de démarrer. Le temps qu'ils demandent est minime, mais ces contrôles contribueront à la sécurité et à la fiabilité.

Si des anomalies sont constatées pendant ces contrôles, se reporter à la section Entretien et réglage ou confier la moto à un concessionnaire Triumph agréé pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour remettre la moto en bon état de marche.

Contrôle :

Carburant : Quantité suffisante dans le réservoir, absence de fuites (voir page 121).

Huile moteur : Niveau approprié sur la jauge de niveau ou visible par le viseur transparent. Ajouter de l'huile de la spécification correcte selon le besoin. Absence de fuite au niveau du moteur ou du refroidisseur d'huile (voir page 162).

Chaîne de transmission : Réglage correct (voir page 173).

Pneus/roues : Pressions de gonflage correctes (à froid). Profondeur/usure des dessins de la bande de roulement, dégâts de pneu/roue, perforations, etc. (voir page 196).

Écrous, boulons, fixations : Contrôle visuel du serrage/fixation correct de tous les composants de direction et de suspension, des essieux et de toutes les commandes. Vérifier partout s'il n'y a pas de fixations desserrées/endommagées.

Action de la direction : Action douce, mais pas de jeu d'une butée à l'autre. Aucun coincement des câbles de commande (voir page 186).

Freins : Tirer le levier de frein et appuyer sur la pédale de frein pour vérifier que la résistance est correcte. Vérifier le levier et/ou la pédale si sa course est excessive avant le début de la résistance, ou si la sensation à l'une ou l'autre commande est spongieuse (voir page 179).

Plaquettes de frein : Vérifier que la quantité appropriée de matériau de friction reste sur toutes les plaquettes de frein (voir page 179).

Niveaux de liquide de freins : Pas de fuite de liquide de freins. Le niveau de liquide de freins doit être situé entre les repères MAX et MIN dans les deux réservoirs (voir page 180).

Fourche avant : Action douce. Absence de fuite d'huile de fourche (voir page 191).

Accélérateur : Vérifier que la poignée d'accélérateur retourne à la position de ralenti sans se coincer (voir page 171).

Embrayage : Souplesse de fonctionnement et jeu correct du câble (voir page 171).

Liquide de refroidissement : Pas de fuite de liquide de refroidissement. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement (moteur froid) (voir page 167).

Équipement électrique : Fonctionnement correct de tous les feux et de l'avertisseur sonore (voir page 116).

Arrêt du moteur : Le commutateur de marche/arrêt du moteur coupe le moteur lorsque le commutateur est déplacé à la position STOP (voir page 115).

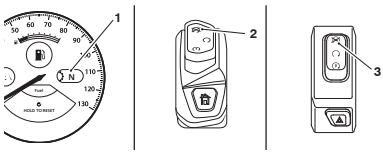
Béquilles : Retour à la position de relevage complet par la tension des ressorts. Ressorts de rappel pas affaiblis ni endommagés (voir page 124).

Page réservée

Table des matières

Arrêt du moteur 132
Démarrage du moteur 132
Mise en route 133
Antipatinage (TC) 134
Antipatinage de virage optimisé (en option) 135
Changements de vitesses 136
Freinage 137
Réglage de la pédale de frein arrière 140
Système de freinage antiblocage (ABS) 141
ABS de virage optimisé 142
Stationnement 144
Conduite à grande vitesse 145

Arrêt du moteur



1. **Indicateur de point mort**
2. **Interrupteur d'arrêt du moteur - position STOP (arrêt) (Scrambler 1200 XE)**
3. **Interrupteur d'arrêt du moteur - position STOP (arrêt) (Scrambler 1200 X)**

Pour arrêter le moteur :

- Fermer complètement le papillon.
- Passer au point mort.
- Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur en position STOP (arrêt).
- Sélectionner la première vitesse.
- Caler la moto avec la béquille latérale ou centrale sur une surface ferme, plane et horizontale.
- Verrouiller la direction.

AVIS

Bien que l'interrupteur d'arrêt du moteur arrête le moteur, il ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie. Normalement, seul le commutateur d'allumage doit être utilisé pour arrêter le moteur.

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

Démarrage du moteur

⚠ DANGER

Ne mettez jamais le moteur en marche ou ne le laissez jamais tourner dans un endroit fermé.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

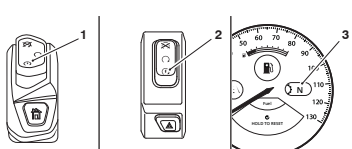
Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

AVIS

Le témoin de basse pression d'huile doit s'éteindre peu après le démarrage du moteur.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé après le démarrage du moteur, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.



1. **Interrupteur d'arrêt du moteur - position QUICKSTART (démarrage rapide) (Scrambler 1200 XE)**
2. **Interrupteur d'arrêt du moteur - position QUICKSTART (démarrage rapide) (Scrambler 1200 X)**
3. **Indicateur de point mort**

Pour mettre le moteur en marche :

- Tirer le levier d'embrayage à fond contre le guidon.
- Appuyer sur l'interrupteur de marche/arrêt du moteur et le maintenir dans la position QUICK START (démarrage rapide) jusqu'à ce que le moteur démarre.
- Vérifier que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).
- Vérifier que la boîte de vitesses est au point mort.

La moto est équipée de contacteurs de neutralisation du démarreur. Ces contacteurs empêchent le fonctionnement du démarreur électrique si la boîte de vitesses n'est pas au point mort et la béquille latérale, abaissée.

Si la béquille latérale est abaissée pendant que le moteur est en marche et si la boîte de vitesses n'est pas au point mort, le moteur s'arrête quelle que soit la position du levier d'embrayage.

Mise en route

- Serrez le levier d'embrayage et enclenchez la première vitesse.
- Accélérez légèrement et relâchez lentement le levier d'embrayage.
- Pendant l'engagement de l'embrayage, accélérez un peu plus, en augmentant suffisamment le régime pour empêcher le moteur de caler.

Antipatinage (TC)

⚠ AVERTISSEMENT

Les systèmes d'antipatinage et d'antipatinage de virage optimisé ne remplacent pas une conduite appropriée aux conditions routières et météorologiques. Les systèmes ne peuvent pas empêcher la perte de traction due à une vitesse excessive à l'entrée des virages, une accélération à angle d'inclinaison prononcé et un freinage.

L'antipatinage et l'antipatinage de virage optimisé ne peuvent pas empêcher la roue avant de déraper.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système antipatinage ne fonctionne pas, accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

En cas de panne, le témoin d'antipatinage désactivé peut être accompagné d'un témoin d'anomalie du système de gestion du moteur et/ou du témoin d'ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins mentionnés précédemment allumés. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Dans cette situation, les fortes accélérations et les virages peuvent faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Toutes les motos sont équipées de l'antipatinage (TC). L'antipatinage est un système qui aide à maintenir la motricité lors d'une accélération sur chaussée mouillée/glissante. Si les capteurs détectent que la roue arrière perd de l'adhérence (patine), le système antipatinage intervient et agit sur la puissance du moteur jusqu'à ce que la motricité de la roue arrière soit rétablie. Le témoin d'antipatinage clignotera pendant que la fonction est engagée et une modification du son du moteur

peut être remarquée. Pour obtenir des informations sur le fonctionnement du témoin de l'antipatinage, voir page 77 pour le modèle Scrambler 1200 XE ou page 31 pour le modèle Scrambler 1200 X.

AVIS

L'antipatinage peut ne pas toujours être actif, selon le mode de conduite sélectionné.

L'antipatinage et l'antipatinage de virage optimisé (en option) ne fonctionneront pas s'il y a un dysfonctionnement dans le système ABS. Dans ce cas, les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Antipatinage de virage optimisé (en option)

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système d'antipatinage de virage optimisé présente un défaut, le témoin d'antipatinage désactivé sera allumé et un message sera affiché sur l'écran.

Dans ce cas, l'antipatinage continuera à fonctionner mais sans la fonction de virage optimisé, étant donné que :

- Il n'y a pas d'autre défaut dans le système d'antipatinage.
- L'antipatinage n'a pas été désactivé par le conducteur (voir Config. moto dans page 55 ou Configuration du mode de conduite dans page 50).

Accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

En cas de panne, le témoin d'antipatinage désactivé peut être accompagné d'un témoin d'anomalie du système de gestion du moteur et/ou du témoin d'ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins mentionnés précédemment allumés. Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Dans cette situation, les fortes accélérations et les virages peuvent faire patiner la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

L'antipatinage de virage optimisé est un système conçu pour offrir un contrôle accru si l'antipatinage est activé tandis que la moto s'incline dans un virage.

Le système surveille en permanence l'angle d'inclinaison de la moto et adapte le niveau d'intervention de l'antipatinage pour conserver une traction de roue arrière pendant le virage.

L'antipatinage de virage optimisé n'est pas actif en mode tout-terrain.

AVIS

L'antipatinage peut ne pas toujours être actif, selon le mode de conduite sélectionné.

L'antipatinage et l'antipatinage de virage optimisé (en option) ne fonctionneront pas s'il y a un dysfonctionnement dans le système ABS. Dans ce cas, les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du témoin d'antipatinage désactivé et des messages d'avertissement sur le tableau de bord associés, voir page 31.

Changements de vitesses

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter d'ouvrir excessivement ou trop rapidement les gaz sur un des rapports inférieurs, car cela risque de faire décoller la roue avant du sol (cabrage) et de faire patiner la roue arrière.

Toujours ouvrir l'accélérateur avec précaution, en particulier si le conducteur ne connait pas bien la moto.

La réalisation d'un cabrage ou une perte de traction peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

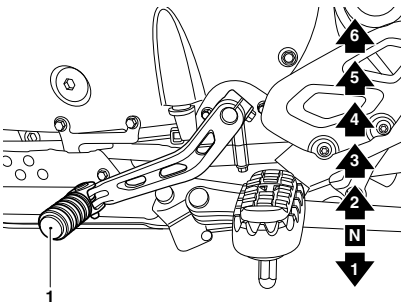
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas rétrograder à des vitesses pouvant causer un surrégime du moteur (tr/min).

La rétrogradation doit être effectuée d'une manière assurant de bas régimes moteur.

Le fait de passer à une vitesse inférieure à grande vitesse peut bloquer la roue arrière, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le mécanisme de changement de vitesses est du type à "butée positive". Cela signifie que, pour chaque manœuvre de la pédale de changement de vitesses, vous ne pouvez changer qu'une vitesse à la fois, séquentiellement dans l'ordre ascendant ou descendant.

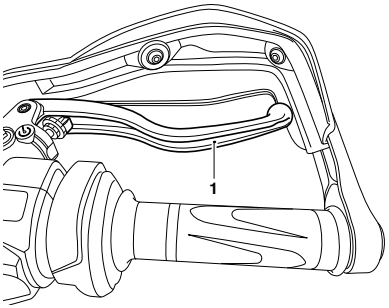


1. Pédale de changement de vitesses (6 vitesses en illustration)

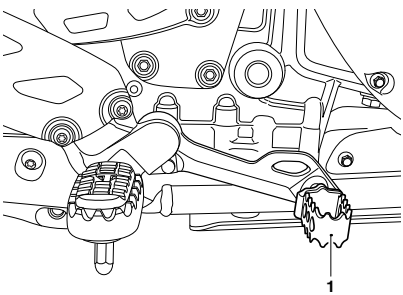
Pour changer de vitesse :

- Fermer le papillon tout en serrant le levier d'embrayage.
- Passer au rapport immédiatement supérieur ou inférieur.
- Ouvrir partiellement le papillon tout en relâchant le levier d'embrayage. Toujours utiliser l'embrayage pour changer de vitesses.

Freinage



1. Levier de frein avant



1. Pédale de frein arrière

Sur les motos Scrambler 1200 XE, la pédale de frein arrière est réglable en hauteur. Pour plus d'informations, voir page 140.

⚠ AVERTISSEMENT

EN FREINANT, OBSERVER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Fermer complètement le papillon des gaz, sans débrayer, pour laisser ralentir la moto par le frein moteur.
- Rétrograder une vitesse à la fois de telle sorte que la boîte de vitesses soit en première quand la moto s'arrête complètement.
- Pour s'arrêter, toujours actionner les deux freins à la fois. Normalement, le frein avant doit être actionné un peu plus que le frein arrière.
- Rétrograder ou débrayer complètement selon besoin pour empêcher le moteur de caler.
- Ne jamais bloquer les roues en freinant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour un arrêt d'urgence, ne pas se préoccuper de rétrograder, s'efforcer seulement de freiner aussi fort que possible de l'avant et de l'arrière sans déraper.

Les conducteurs doivent s'entraîner au freinage d'urgence dans un espace sans circulation.

Triumph conseille vivement à tous les motocyclistes de suivre un cours de conduite comprenant des conseils sur la bonne utilisation des freins. Une technique de freinage incorrecte peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour votre sécurité, faites toujours preuve d'une extrême prudence en freinant, en accélérant ou en tournant, car toute imprudence peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident. L'utilisation indépendante des freins avant ou arrière réduit l'efficacité de freinage générale. Un freinage extrême peut faire bloquer une des roues, réduire le contrôle de la moto et causer un accident (voir les avertissements concernant l'ABS).

Si possible, réduire sa vitesse ou freiner avant d'entrer dans un virage car la fermeture du papillon ou un freinage dans le virage peut faire déraper une roue et entraîner une perte de contrôle.

Sur route mouillée ou sous la pluie, ou sur des surfaces meubles, l'aptitude à manœuvrer et à s'arrêter sera réduite. Toutes les manœuvres doivent être exécutées avec douceur dans ces conditions. Une accélération, un freinage ou un changement de direction soudain peut entraîner une perte de contrôle de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans une longue descente à fort pourcentage ou au passage d'un col, utiliser le frein moteur en rétrogradant et utiliser les freins avant et arrière par intermittence.

L'application continue des freins ou l'utilisation du frein arrière uniquement peut entraîner une surchauffe des freins et réduire leur efficacité.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de conduite avec le pied sur la pédale de frein ou la main sur le levier de frein, le feu de freinage pourra s'allumer et donner une fausse indication aux autres usagers.

Vous risquez aussi de faire surchauffer les freins et d'en réduire l'efficacité.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas rouler en roue libre avec le moteur arrêté, et ne pas remorquer la moto.

La boîte de vitesses n'est lubrifiée sous pression que pendant la marche du moteur.

Une lubrification inadéquate peut endommager ou bloquer la transmission, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Réglage de la pédale de frein arrière

⚠ ATTENTION

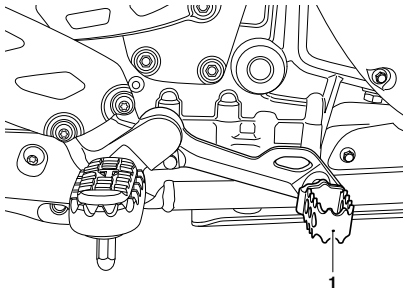
Il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein arrière pour la régler.

La pédale de frein arrière a des arêtes vives qui peuvent causer des blessures aux mains et aux doigts lorsque l'on exerce une pression pour la régler.

Lors du réglage de la pédale de frein arrière, porter des gants appropriés pour éviter les blessures aux mains et aux doigts.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures légères à modérées.

Scrambler 1200 XE uniquement



1. **Pédale de frein arrière**

La pédale de frein arrière est réglable en hauteur.

Pour régler la hauteur de la pédale de frein arrière :

- Relever la pédale de frein arrière et la faire pivoter à 180°. Cela ajustera la hauteur de +/- 10 mm.

Système de freinage antiblocage (ABS)

⚠ AVERTISSEMENT

La fonction ABS tente de maximiser les chances de conserver le contrôle de la moto lors du freinage. Les distances de freinage plus courtes que peut autoriser l'ABS dans certaines conditions ne remplacent pas une conduite prudente.

Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Ne conduisez jamais avec imprudence et réduisez toujours votre vitesse si les conditions météorologiques, l'état de la route ou la circulation l'exigent.

Dans certaines conditions, il est possible qu'une moto équipée de l'ABS nécessite une distance d'arrêt plus longue.

Aborder les virages avec prudence. Si vous freinez dans un virage, l'ABS ne pourra pas s'opposer au poids et à l'accélération latérale de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé. En cas de défaut, contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir roulé hors route avec l'ABS désactivé, toujours veiller à réactiver l'ABS lors du retour sur les routes publiques.

En cas de circulation sur la voie publique avec l'ABS désactivé entraîne le blocage des roues en cas de freinage trop fort.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Le fonctionnement de l'ABS peut donner l'impression que la pédale est plus difficile à enfoncer ou une sensation de pulsation au niveau du levier et de la pédale de frein.

L'ABS n'est pas un système de freinage intégré et ne contrôle pas simultanément les freins avant et arrière de sorte que cette pulsation peut être ressentie dans le levier, dans la pédale ou dans les deux.

L'ABS peut être déclenché par des variations soudaines du revêtement routier vers le haut ou le bas.

Témoin d'ABS



Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

Le témoin ne se rallume pas tant que le moteur n'est pas redémarré, sauf en cas d'anomalie.

En cas de panne du système ABS, le témoin s'allume et le symbole d'avertissement général clignote.

AVIS

Le témoin d'ABS s'allumera si la roue arrière tourne à vitesse élevée pendant plus de 30 secondes alors que la moto est sur une béquille. Cette réaction est normale.

Lorsque le contact est coupé et que la moto est remise en marche, le témoin s'allume jusqu'à ce que la vitesse dépasse 30 km/h.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS. Toujours monter les pneus recommandés.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

ABS de virage optimisé

L'ABS de virage optimisé est un système conçu pour aider le conducteur dans des situations de freinage d'urgence.

Le système est conçu pour donner au conducteur un contrôle accru si l'ABS est activé tandis que la moto s'incline dans un virage.

Le contrôle potentiel accru que le système de freinage de virage optimisé permet dans certaines conditions ne remplace pas une bonne conduite prudente.

Un capteur surveille constamment l'angle d'inclinaison de la moto. Si la moto s'incline dans un virage et que l'ABS est activé, le système utilise la mesure d'angle d'inclinaison pour utiliser l'ABS de la manière la plus adaptée afin d'aider le conducteur à conserver le contrôle de la moto.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais dépasser les limitations de vitesse. Ne jamais conduire avec imprudence et toujours réduire sa vitesse si les conditions météorologiques, l'état de la route ou la circulation l'exigent. Aborder les virages avec prudence.

Dans certaines circonstances, il est possible qu'une moto équipée de l'ABS de virage optimisé puisse nécessiter une distance d'arrêt plus longue qu'une moto équivalente sans ABS, ou une moto équivalente équipée avec ABS mais non équipée de l'ABS de virage optimisé.

Si la moto s'incline dans un virage et que l'ABS est activé, l'ABS de virage optimisé utilise la mesure d'angle d'inclinaison d'un capteur pour utiliser l'ABS afin d'aider le conducteur à conserver le contrôle de la moto.

L'ABS de virage optimisé n'est cependant pas en mesure de s'opposer totalement au poids et à l'accélération latérale de la moto en cas de freinage trop fort dans un virage. Cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'ABS de virage optimisé ne fonctionne pas, le témoin de l'ABS s'allume et un message apparaît sur l'affichage.

Dans ce cas, l'ABS continuera à fonctionner mais sans la fonction de virage optimisé, étant donné que :

- Il n'y a pas d'autre anomalie de l'ABS.
- L'ABS n'a pas été désactivé par le conducteur.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé. En cas de défaut, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Dans cette situation, un freinage trop fort dans un virage peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Stationnement

⚠ AVERTISSEMENT

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Si la moto est garée dans un garage ou un autre local, s'assurer que celui-ci est bien aéré et que la moto n'est pas près d'une source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.

La négligence des conseils ci-dessus peut causer un incendie entraînant des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto.

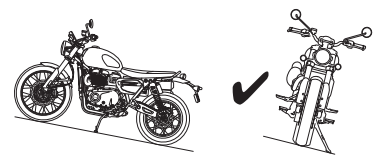
NE PAS garer la moto à un endroit où des piétons et des enfants sont susceptibles de la toucher.

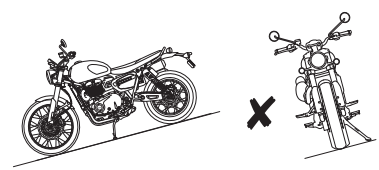
Le fait de toucher n'importe quelle partie du moteur ou du système d'échappement lorsqu'il est chaud peut entraîner des blessures légères ou modérées.

⚠ ATTENTION

Faire preuve de prudence en cas de stationnement sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée.

Si elle est garée dans ces conditions, la moto risque de basculer, ce qui peut entraîner des blessures légères à modérées.





Pour garer la moto :

- Passer au point mort et couper le contact (OFF).
- Verrouiller la direction pour prévenir le vol.
- Toujours garer la moto sur une surface ferme et horizontale pour éviter qu'elle ne bascule.
- Si la moto est garée sur une pente, toujours la garer dans le sens de la montée pour éviter qu'elle ne se libère de la béquille et ne roule en avant. Enclencher la première vitesse pour empêcher la moto de se déplacer.
- Sur une pente latérale, toujours garer la moto de telle sorte que la pente la pousse naturellement vers la béquille latérale.
- Ne jamais garer la moto sur une pente latérale de plus de 6°, ni dans le sens de la descente.
- Vérifier que la béquille latérale est complètement rétractée avant de prendre la route.

Conduite à grande vitesse

⚠ AVERTISSEMENT

Cette moto doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur la route utilisée.

La conduite d'une moto à grande vitesse peut être dangereuse car le temps de réaction à un danger diminue considérablement avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduire cette moto Triumph à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

L'utilisation à grande vitesse dans toutes les autres circonstances est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les caractéristiques de comportement d'une moto à grande vitesse peuvent varier par rapport à celles auxquelles on est habitué aux vitesses limitées sur route.

Ne pas essayer de rouler à grande vitesse à moins d'avoir suivi une formation suffisante et d'avoir les compétences requises.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les opérations indiquées ci-dessous sont extrêmement importantes et ne doivent jamais être négligées.

Un problème qui pourra passer inaperçu à des vitesses normales pourra être considérablement exagéré à grande vitesse.

Vérifier les éléments énumérés ci-dessous avant toute utilisation à grande vitesse.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Généralités

S'assurer que la moto a bien été entretenue conformément au tableau d'entretien périodique.

Freins

Vérifier que les freins avant et arrière fonctionnent correctement.

Liquide de refroidissement

Vérifier que le niveau de liquide de refroidissement est au repère supérieur dans le vase d'expansion. Toujours vérifier le niveau à froid.

Équipement électrique

S'assurer que tous les équipements électriques tels que le phare, le feu stop/arrière, les indicateurs de direction et l'avertisseur sonore fonctionnent correctement.

Huile moteur

Vérifier que le niveau d'huile moteur est correct. Toujours utiliser de l'huile de la qualité et du type corrects pour faire l'appoint.

Chaîne de transmission

Vérifier que la chaîne de transmission est correctement réglée et lubrifiée. Contrôler l'usure et/ou l'état de la chaîne.

Carburant

AVIS

Dans de nombreux pays, le système d'échappement de ce modèle est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

L'emploi de carburant au plomb endommagera le convertisseur catalytique. Par ailleurs, le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

Il faut avoir une quantité de carburant suffisante pour tenir compte de la consommation accrue qui résultera de la conduite à grande vitesse.

Bagages

Vérifier que toutes les sacoches éventuelles sont fermées, verrouillées et solidement fixées à la moto.

Divers

Vérifier visuellement que toutes les fixations sont bien serrées.

Direction

Vérifier que le guidon tourne avec douceur sans jeu excessif ou points durs. Vérifier que les câbles de commande ne limitent pas la direction de quelque manière que ce soit.

Pneus

La conduite à grande vitesse impose de fortes contraintes aux pneus ; des pneus en bon état sont donc indispensables à la sécurité de la conduite. Examiner leur état général, les gonfler à la pression correcte (à froid), et vérifier l'équilibre des roues. Revisser fermement les capuchons de valves après avoir vérifié la pression des pneus. Observer les informations données dans les sections Entretien et Caractéristiques sur le contrôle et la sécurité des pneus.

Page réservée

L'adjonction d'accessoires et le transport de poids supplémentaire peuvent affecter les caractéristiques de comportement de la moto et causer des changements de stabilité nécessitant une réduction de la vitesse. Les informations suivantes constituent un guide des dangers potentiels de l'adjonction d'accessoires à une moto et du transport de passagers et de charges additionnelles.

Accessoires

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas installer d'accessoires ni transporter de bagages qui gênent le contrôle de la moto.

Veiller à ne pas affecter défavorablement l'équipement d'éclairage, la garde au sol, l'aptitude de la moto à s'incliner (c à d. l'angle d'inclinaison), le fonctionnement des commandes, le débattement des roues, l'action de la fourche avant, la visibilité dans une direction quelconque, ni aucun autre aspect du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser uniquement les accessoires Triumph d'origine sur le modèle de moto Triumph correspondant.

Toujours vérifier les instructions de montage Triumph associées à l'accessoire d'origine Triumph. S'assurer que le modèle de moto Triumph sur lequel l'accessoire Triumph doit être monté est homologué pour l'accessoire d'origine Triumph. Pour toutes les instructions de montage Triumph, voir www.triumphinstructions.com.

Ne jamais monter d'accessoires Triumph d'origine sur un modèle de moto Triumph qui ne figure pas dans les instructions de montage Triumph correspondantes, car cela pourrait affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto et entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais conduire une moto équipée d'accessoires, ou transportant une charge de quelque type que ce soit, à des vitesses supérieures à 130 km/h. Pour l'une ou/et l'autre de ces conditions, ne pas essayer de dépasser la vitesse de 130 km/h même si la vitesse maximale autorisée le permet.

La présence d'accessoires et/ou d'une charge provoquera des changements de stabilité et de comportement de la moto.

Le fait de ne pas tenir compte des changements de stabilité de la moto risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto. En roulant à vitesse élevée, toujours tenir compte des divers facteurs de configuration de la moto et de l'environnement qui peuvent affecter défavorablement la stabilité de la moto. Par exemple :

- Charges mal équilibrées entre les deux côtés de la moto
- Réglages de suspension avant et arrière incorrects
- Pneus incorrectement gonflés
- Usure excessive ou irrégulière des pneus
- Vents latéraux et remous causés par d'autres véhicules
- Vêtements flottants.

Il faut se rappeler que la limite absolue de 130 km/h sera encore réduite par le montage d'accessoires non approuvés, une charge incorrecte, des pneus usés, l'état général de la moto et de mauvaises conditions routières ou météorologiques.

⚠ AVERTISSEMENT Suite

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Charge

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

⚠ AVERTISSEMENT

Les charges doivent toujours être également réparties des deux côtés de la moto. La charge doit être correctement fixée de sorte qu'elle ne puisse pas se déplacer pendant que la moto est en marche.

Répartir uniformément la charge dans chaque sacoche (selon l'équipement). Placer les articles lourds au fond et vers le côté intérieur de la sacoche.

Vérifier régulièrement la fixation de la charge (mais pas pendant la marche) et s'assurer qu'elle ne dépasse pas à l'arrière de la moto.

Ne jamais dépasser la charge maximale autorisée indiquée dans la section Spécifications.

Cette charge maximum comprend le poids combiné du conducteur, du passager, des accessoires éventuels, et de toute charge transportée.

Pour les modèles à suspension réglable, vérifier que les réglages de précharge des ressorts et d'amortissement avant et arrière conviennent à la charge de la moto. Noter que la charge utile maximale autorisée pour les sacoches est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas transporter de liquides dans des récipients sur la moto.

Les liquides ne sont pas stables et nuisent à la stabilité de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la selle pour passager et le porte-bagages (selon l'équipement) est utilisé pour porter de petits objets, ils ne doivent pas dépasser un poids total maximum de 2 kg.

Le poids total (combiné sur la selle et le porte-bagages s'il est présent), ne doit pas gêner la commande de la moto, doit être solidement fixé et ne doit pas dépasser à l'arrière ou sur les côtés de la moto.

Le transport d'objets de plus des poids indiqués ci-dessus, qui sont mal fixés, gênent la commande ou dépassent à l'arrière ou sur les côtés de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Même si de petits objets sont correctement positionnés sur la selle arrière, la vitesse maximale de la moto doit être réduite à 130 km/h.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais essayer de transporter d'objets entre le cadre et le réservoir de carburant. Cela peut restreindre les capacités de direction de la moto.

La fixation d'un poids au guidon ou à la fourche avant augmente la masse de l'ensemble de direction. Cela peut affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Passagers

⚠ AVERTISSEMENT

Le passager doit être informé qu'il peut causer une perte de contrôle de la moto en cas de mouvements brusques ou de mauvais position sur la moto.

Le conducteur doit donner les instructions suivantes au passager :

- Il est important que le passager reste assis immobile pendant la marche de la moto et ne gêne pas sa conduite.
- Il doit poser les pieds sur les repose-pieds passager et se tenir fermement à la sangle de selle ou à la poignée passager (le cas échéant), ou encore à la taille ou aux hanches du conducteur.
- Informez le passager qu'il doit se pencher avec le conducteur dans les virages et ne pas se pencher si le conducteur ne le fait pas.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas transporter de passager s'il n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds prévus.

Un passager qui n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds ne peut pas s'asseoir fermement sur la moto, ce qui peut causer une instabilité entraînant la perte de contrôle de la moto et provoquant des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Le comportement et les capacités de freinage d'une moto sont affectés par la présence d'un passager.

Le conducteur doit tenir compte de ces changements lorsqu'il conduit la moto avec un passager et ne doit pas entreprendre cette conduite s'il n'en a pas reçu la formation et s'il ne s'est pas familiarisé et n'est pas à l'aise avec les changements de caractéristiques de fonctionnement entraînés par la présence d'un passager.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas transporter d'animaux sur la moto.

Un animal est susceptible de faire des mouvements brusques et imprévisibles qui peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Page réservée

Table des matières

Entretien périodique 157
Élimination des fluides usagés 159
Tableau d'entretien périodique 160
Huile moteur 162
Contrôle du niveau d'huile moteur 162
Changement de l'huile moteur et du filtre à huile 163
Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50) 165
Circuit de refroidissement 166
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 167
Correction du niveau de liquide de refroidissement 168
Changement du liquide de refroidissement 169
Radiateur et flexibles 169
Commande d'accélérateur 170
Examen de l'accélérateur 171
Embrayage 171
Examen de l'embrayage 171
Réglage du câble d'embrayage 171
Chaîne de transmission 173
Lubrification de la chaîne de transmission 173
Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission 174
Réglage de la flèche de la chaîne de transmission 174
Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission 175
Carter de chaîne de transmission tertiaire - Dépose 178
Carter de chaîne de transmission tertiaire - Pose 178
Freins 179
Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs 179
Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins 180
Liquide de freins à disque 180
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant 181
Contrôle du niveau de liquide de frein arrière 182
Correction du niveau de liquide de frein arrière 183
Réglage de la pédale de frein arrière 184
Contacteurs de feu de freinage 185
Rétroviseurs 185
Roulements de direction/roues 186
Contrôle de la direction 186
Roulements de roues - Contrôle 187

Suspension avant 188
Réglages de la suspension avant 189
Réglage de la précharge du ressort de suspension avant 190
Réglage de la détente et de l'amortissement de compression de suspension avant 190
Examen de la fourche avant 191
Suspension arrière 192
Réglages de suspension arrière 192
Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière 193
Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière 194
Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière 195
Indicateurs d'angle d'inclinaison 195
Pneus 196
Pressions de gonflage des pneus 197
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 198
Usure des pneus 199
Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement 199
Remplacement d'un pneu 200
Batterie 203
Dépose de la batterie 204
Mise au rebut de la batterie 205
Entretien de la batterie 205
Décharge de la batterie 205
Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto 206
Charge de la batterie 206
Pose de la batterie 207
Fusibles 208
Phares 209
Phares 210
Réglage des phares 210
Feu arrière 211
Feux arrière multifonctions (le cas échéant) 211
Indicateurs de direction 212
Éclairage de plaque d'immatriculation 212

Entretien périodique

⚠ AVERTISSEMENT

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'un entretien ou d'un réglage incorrect.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout l'entretien est d'une importance capitale et ne doit pas être négligé. Un entretien ou un réglage incorrect peut entraîner des anomalies de fonctionnement d'un ou plusieurs organes de la moto.

Le climat, le terrain et la situation géographique ont une incidence sur l'entretien. Le programme d'entretien doit être ajusté pour s'adapter à l'environnement particulier dans lequel est utilisée la moto et aux exigences du propriétaire.

Des connaissances et une formation et des outils spéciaux sont nécessaires pour exécuter correctement les opérations d'entretien figurant dans le tableau d'entretien périodique. Un concessionnaire Triumph agréé possède les connaissances, l'équipement et la compétence nécessaires pour entretenir correctement votre moto Triumph.

L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

ENTRETIEN ET RÉGLAGE

Pour maintenir la sécurité et la fiabilité de la moto, l'entretien et les réglages décrits dans cette section doivent être effectués de la manière spécifiée dans le programme des contrôles journaliers, et conformément au tableau d'entretien périodique. Les informations qui suivent décrivent les procédures à observer pour effectuer les contrôles journaliers et certaines opérations simples d'entretien et de réglage.

L'entretien périodique peut être effectué de trois manières : entretien annuel, entretien basé sur le kilométrage ou une combinaison des deux, selon le kilométrage annuel parcouru par la moto.

- Les motos qui parcourent moins de 16 000 km par an doivent subir un entretien annuel. En outre, les opérations d'entretien basées sur le kilométrage doivent être effectuées aux intervalles de distance spécifiés.
- Sur les motos qui parcourent environ 16 000 km par an, l'entretien annuel et les opérations à effectuer à un kilométrage spécifié doivent avoir lieu simultanément.
- Sur les motos qui parcourent plus de 16 000 km par an, les opérations basées sur la distance doivent être effectuées lorsque la moto atteint le kilométrage spécifié. En outre, les opérations d'entretien annuelles doivent aussi être effectuées aux intervalles spécifiés.

Dans tous les cas, l'entretien doit être effectué au plus tard aux intervalles spécifiés indiqués. Pour obtenir des conseils sur le calendrier d'entretien le mieux adapté à la moto, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'un entretien ou d'un réglage incorrect.

Symbole d'entretien/Symbole d'avertissement général


Le symbole d'entretien s'allume pendant cinq secondes après la séquence de démarrage de la moto pour rappeler qu'un entretien doit être réalisé dans 100 km environ. Le symbole d'entretien s'allume de façon permanente lorsque le kilométrage est atteint ; il reste allumé en continu jusqu'à ce que l'intervalle d'entretien soit réinitialisé. Nous recommandons de faire réinitialiser l'intervalle d'entretien par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.


Le symbole d'avertissement général clignote en cas de défaut d'ABS ou de gestion du moteur et si les témoins ABS et/ou MIL sont allumés. Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

AVIS

Les éléments marqués par le symbole * dans le tableau de maintenance planifiée font l'objet d'une facturation supplémentaire en plus du coût et du temps de main d'œuvre pour l'entretien de base, qui ne comprend que le temps du contrôle.

Élimination des fluides usagés

Pour protéger l'environnement, ne pas déverser les éléments suivants sur le sol, dans les égouts ni dans les cours d'eau :

- Huile moteur
- Liquide de refroidissement
- Carburant
- Liquide d'embrayage et de frein
- Huile de fourche avant.

Ne pas jeter les filtres à huile usagés avec les déchets ordinaires.

En cas de doute sur l'élimination des éléments ci-dessus, contacter les autorités locales compétentes.

Tableau d'entretien périodique

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Quotidien	Entretien 1 000 km ou 6 mois	Ans	Entretien 16 000 et 48 000 km	Entretien 32 000 km	Entretien 64 000 km
Lubrification						
Moteur - recherche de fuites	•	•	•	•	•	•
Huile moteur – vidange/remplacement		•	•	•	•	•
Filtre à huile moteur – remplacement		•	•	•	•	•
Alimentation et gestion du moteur						
Circuit d'alimentation – recherche de fuites	•	•	•	•	•	•
Filtre à air – remplacer (le remplacer plus souvent en cas de conduite constante dans des conditions humides ou poussiéreuses)				•	•	•
Filtre à carburant – remplacement					•	•
Bougies – remplacement					•	•
Circuit de refroidissement						
Circuit de refroidissement – recherche de fuites	•	•	•	•	•	•
Niveau de liquide de refroidissement – contrôle/appoint	•	•	•	•	•	•
Liquide de refroidissement – remplacement tous les 3 ans, indépendamment du kilométrage*	Tous les trois ans, quel que soit le kilométrage					
Circuit de refroidissement – rechercher de l'usure par frottement, des craquelures ou d'autres dommages sur les flexibles de liquide de refroidissement. Les remplacer au besoin				•	•	
Moteur						
Embrayage - contrôle du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Câble d'embrayage – vérifier le fonctionnement et régler au besoin (modèles pourvus d'un embrayage à câble uniquement)	•	•	•	•	•	•
Pivot de levier d'embrayage - nettoyer/graisser	Uniquement lors du premier entretien annuel					
Jeu aux soupapes – contrôle/réglage*					•	•
Distribution – contrôle/réglage*					•	•
Roues et pneumatiques						
Roues – contrôle de l'état	•	•	•	•	•	•
Usure/état des pneus – contrôle	•	•	•	•	•	•
Pression de gonflage des pneus – contrôle/correction	•	•	•	•	•	•
Roulements de roues – contrôle de l'usure/souplesse de fonctionnement		•	•	•	•	•
Roues – recherche de rayons cassés ou endommagés et contrôle du serrage des rayons (sauf roues en alliage)		•	•	•	•	•
Direction et suspension						
Direction – contrôle du fonctionnement libre	•	•	•	•	•	•
Suspension avant et arrière – contrôle de l'état/fuites/souplesse de fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Roulements de colonne – contrôle/réglage – sauf lors de la première révision			•	•	•	•

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Quotidien	Entretien 1 000 km ou 6 mois	Ans	Entretien 16 000 et 48 000 km	Entretien 32 000 km	Entretien 64 000 km
Huile de fourche – remplacement						•
Freins						
Système de freinage – contrôle du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Plaquettes de freins – contrôle du niveau d'usure*	•	•	•	•	•	•
Niveaux de liquide de frein – contrôle	•	•	•	•	•	•
Liquide de freins – remplacement tous les 2 ans, indépendamment du kilométrage*	Tous les deux ans, quel que soit le kilométrage					
Transmission tertiaire						
Flèche de la chaîne de transmission – contrôle/réglage	•	•	•	•	•	•
Chaîne de transmission – contrôle de l'usure*		•	•	•	•	•
Chaîne de transmission – graissage		•	•	•	•	•
Bande de frottement de la chaîne de transmission – recherche d'usure, craquelures ou autres dommages*		•	•	•	•	•
Équipement électrique						
Éclairage, instruments et circuits électriques – contrôle/réglage	•	•	•	•	•	•
Généralités						
Indicateurs d'angle d'inclinaison – contrôle de l'usure*	•	•	•	•	•	•
Béquille centrale et/ou latérale – contrôle d'usure/du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Autoscan – effectuer un Autoscan complet avec l'outil de diagnostic Triumph (imprimer une copie pour le client)		•	•	•	•	•
Instruments et ECM du moteur – contrôle du dernier téléchargement d'étalonnage en utilisant l'outil de diagnostic Triumph		•	•	•	•	•
Effectuer tous travaux restants prévus par les bulletins de service et les travaux sous garantie		•	•	•	•	•
Effectuer un essai sur route		•	•	•	•	•
Compléter le Carnet d'entretien et réinitialiser l'indicateur de révision (si installé)		•	•	•	•	•

Huile moteur



Pour que le moteur, la boîte de vitesses et l'embrayage fonctionnent correctement, il faut maintenir l'huile moteur au niveau correct et remplacer l'huile moteur et le filtre à huile conformément au programme d'entretien périodique.

Contrôle du niveau d'huile moteur

⚠ DANGER

Ne mettez jamais le moteur en marche ou ne le laissez jamais tourner dans un endroit fermé.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

⚠ ATTENTION

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

Un contact avec des composants chauds peut provoquer des blessures mineures à modérées sur la peau exposée.

AVIS

Ne pas laisser pénétrer de contamination dans le moteur pendant un changement d'huile moteur ou en faisant l'appoint.

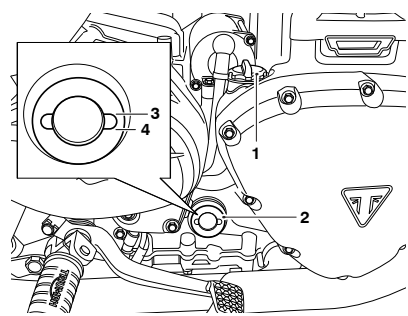
Toute pénétration de contamination peut entraîner des dégâts au moteur.

AVIS

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.



1. **Bouchon de remplissage**
2. **Viseur transparent**
3. **Limite maximale**
4. **Limite minimale**

Pour contrôler le niveau d'huile moteur :

- Mettre le moteur en marche et le laisse tourner au ralenti pendant cinq minutes environ. Arrêter le moteur et attendre au moins trois minutes pour permettre à l'huile moteur de se stabiliser.
- Noter le niveau d'huile moteur visible dans le viseur transparent.

AVIS

Le niveau d'huile moteur n'est indiqué avec précision que lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement et que la moto est verticale (pas sur la béquille latérale).

- Lorsqu'il est correct, l'huile moteur doit être visible dans le viseur à mi-distance entre les deux repères horizontaux supérieur (maximum) et inférieur (minimum) sur le viseur transparent.
- S'il faut faire l'appoint d'huile moteur, retirer le bouchon de remplissage et ajouter de l'huile moteur petit à petit jusqu'à ce que le niveau observé dans le viseur transparent soit correct.
- Une fois le niveau correct atteint, remettre le bouchon en place et le serrer.

Changement de l'huile moteur et du filtre à huile

⚠ AVERTISSEMENT

Un contact prolongé ou répété avec l'huile moteur peut causer un dessèchement de la peau, des irritations et des dermatites.

Portez toujours des vêtements protecteurs et évitez tout contact de la peau avec l'huile moteur usagée.

L'huile moteur usée contient des contaminants nocifs qui peuvent causer le cancer de la peau.

⚠ ATTENTION

L'huile moteur peut être chaude.

Éviter le contact de l'huile moteur chaude en portant des vêtements, gants et lunettes de protection.

Un contact avec de l'huile moteur chaude peut provoquer des blessures mineures à modérées sur la peau exposée.

⚠ ATTENTION

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

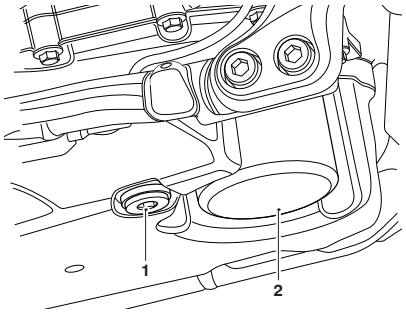
Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

Un contact avec des composants chauds peut provoquer des blessures mineures à modérées sur la peau exposée.

L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés conformément au programme d'entretien périodique.

Pour remplacer l'huile moteur et le filtre :

- Bien faire chauffer le moteur puis l'arrêter. Caler la moto sur la béquille latérale.
- Laisser reposer l'huile moteur pendant cinq minutes avant de la vidanger.
- Placer un bac de vidange d'huile sous le moteur.



1. **Bouchon de carter d'huile**
2. **Filtre à huile moteur**

- Retirer le bouchon de vidange du fond du carter et laisser s'écouler l'huile moteur.
- Caler la moto en position verticale sur le sol de l'atelier.
- Placer le bac de vidange d'huile sous le filtre à huile moteur.
- Dévisser et déposer le filtre à huile moteur à l'aide de l'outil spécial Triumph T3880313. Se débarrasser du filtre usagé d'une manière respectueuse de l'environnement.
- Préremplir le filtre à huile moteur de rechange avec de l'huile moteur neuve.
- Enduire d'un peu d'huile moteur propre l'anneau d'étanchéité du nouveau filtre à huile moteur. Poser le filtre à huile moteur et le serrer à 10 Nm.
- Une fois toute l'huile moteur vidangée, placer une rondelle d'étanchéité neuve sur le bouchon de carter. Poser le bouchon et le serrer à 25 Nm.
- Déposer le bouchon de remplissage d'huile moteur.
- Avec un entonnoir approprié, remplir le moteur d'huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50, conforme aux spécifications API SH (ou supérieure) et JASO MA. Il est recommandé d'utiliser l'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance.
- Ne pas trop remplir et ne pas dépasser les capacités indiquées dans la section Spécifications.
- Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti au moins 30 secondes.

AVIS

Le fonctionnement du moteur au-dessus du ralenti avant que l'huile en atteigne toutes les parties peut l'endommager et même provoquer son serrage.

Ne faire monter le régime du moteur qu'après l'avoir laissé tourner 60 secondes au ralenti pour bien faire circuler l'huile moteur.

- Vérifier que le témoin de basse pression d'huile s'éteint peu après le démarrage.

AVIS

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allume.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

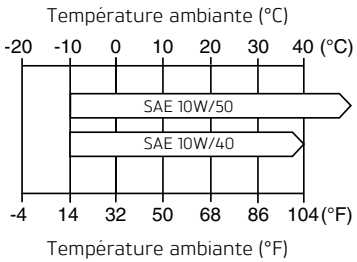
Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.

- Couper le contact, vérifier le niveau d'huile moteur par la méthode décrite précédemment, puis faire l'appoint pour amener le niveau entre les repères minimum et maximum du viseur transparent.

Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50)

Les moteurs Triumph à injection directe hautes performances sont conçus pour utiliser de l'huile moto entièrement synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50 conforme aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA. Il est recommandé d'utiliser l'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance.

Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître la viscosité d'huile adaptée (10W/40 ou 10W/50) à utiliser dans la région d'utilisation de la moto.



Intervalle de température pour la viscosité de l'huile

Ne pas ajouter d'additifs chimiques à l'huile moteur. L'huile moteur lubrifie aussi l'embrayage et des additifs pourraient provoquer le patinage de l'embrayage.

Ne pas utiliser d'huile minérale, végétale, non détergente, à base d'huile de ricin, ni d'huile non conforme à la spécification requise. L'utilisation de ces huiles risque de causer instantanément de graves dégâts au moteur.

Ne pas laisser pénétrer de corps étrangers dans le carter moteur pendant un changement d'huile moteur ou en faisant l'appoint.

Circuit de refroidissement



Pour assurer le rendement du refroidissement du moteur, contrôler le niveau de liquide chaque jour avant de prendre la route, et faire l'appoint si le niveau est bas.

AVIS

La moto est remplie de liquide de refroidissement D2053, un liquide de refroidissement permanent de type Organic Additive Technology (appelé OAT) à sa sortie d'usine. Ce liquide orange contient un mélange à 50 % d'antigel à base de monoéthylène glycol.

Le liquide de refroidissement D2053 fourni par Triumph offre une protection contre le gel jusqu'à -40 °C (-40 °F).

Inhibiteurs de corrosion

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de refroidissement OAT D2053 contient des inhibiteurs de corrosion et un antigel convenant aux moteurs et radiateurs en aluminium. Toujours utiliser le liquide de refroidissement conformément aux instructions du fabricant.

Le liquide de refroidissement contient des produits chimiques qui sont toxiques pour l'homme.

Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves irritations. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire lors de la manipulation du liquide de refroidissement.

En cas d'inhalation de liquide de refroidissement, emmener la personne à l'air libre et la maintenir dans une position facilitant la ventilation. En cas de doute ou de symptômes persistants, consulter un médecin.

En cas de contact du liquide de refroidissement avec la peau, rincer immédiatement à l'eau. Retirer les vêtements contaminés.

Si du liquide de refroidissement pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion de liquide de refroidissement, se rincer la bouche avec de l'eau et CONSULTER D'URGENCE UN MÉDECIN.

GARDER LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

AVIS

Le liquide de refroidissement OAT D2053 fourni par Triumph est pré-mélangé et il n'est pas nécessaire de le diluer avant de faire le plein ou l'appoint du circuit de refroidissement.

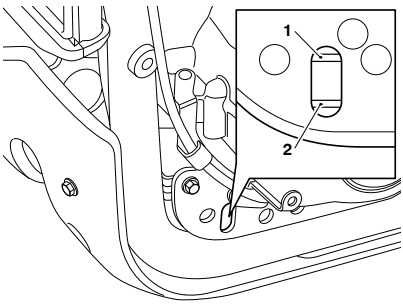
Pour protéger le circuit de refroidissement de la corrosion, il est indispensable d'utiliser des inhibiteurs de corrosion dans le liquide de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement utilisé ne contient pas d'inhibiteurs de corrosion, le circuit de refroidissement accumulera de la rouille et du tartre dans la chemise d'eau et le radiateur. Cela colmatera les conduits de liquide et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Ne pas mélanger des liquides de refroidissement de types différents. Le fait de mélanger des liquides de refroidissement de types différents réduira les performances du liquide de refroidissement et sa durée de vie. Lors du remplacement du liquide de refroidissement, il est recommandé de rincer soigneusement le circuit de refroidissement avec de l'eau propre.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Le niveau de liquide de refroidissement moteur doit être contrôlé à froid (à la température ambiante ou du local).



1. **Niveau MAX**
2. **Niveau MIN**

Pour contrôler le niveau de liquide de refroidissement :

- Placer la moto sur une surface horizontale et la caler en position verticale. Le vase d'expansion est visible du côté gauche de la moto, en avant de l'arrière du moteur.
- Contrôler le niveau de liquide dans le vase d'expansion. Le niveau doit se situer entre les repères MAX et MIN. Si le niveau de liquide de refroidissement est en dessous du niveau minimum, il faut faire l'appoint de liquide.

Correction du niveau de liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION

Ne retirez pas le bouchon de radiateur quand le moteur est chaud.

Quand le moteur est chaud, le liquide du circuit de refroidissement est chaud et sous pression.

Un contact avec ce liquide de refroidissement chaud sous pression peut provoquer des blessures mineures à modérées sur la peau exposée.

AVIS

Si l'on utilise de l'eau dure dans le circuit, elle entartrera le moteur et le radiateur et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

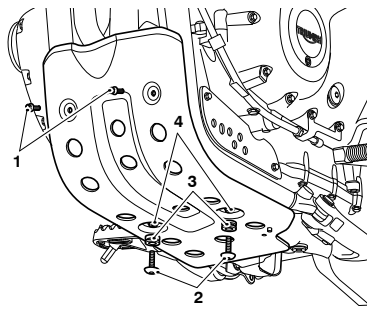
Un rendement réduit du circuit de refroidissement peut provoquer la surchauffe du moteur et entraîner de graves dégâts.

AVIS

Si le contrôle du niveau de liquide a lieu par suite d'une surchauffe, vérifier également le niveau dans le radiateur et faire l'appoint si nécessaire.

En cas d'urgence, on peut ajouter de l'eau distillée dans le circuit de refroidissement. Il faudra cependant vidanger le liquide de refroidissement et le remplacer par du liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (prémélangé) dès que possible.

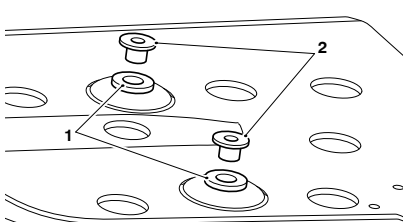
- Déposer les deux fixations avant. Conserver ces fixations pour la repose.
- Déposer les deux fixations inférieures puis le carénage de carter d'huile. Mettre au rebut ces fixations.



cl5s

1. **Fixations avant**
2. **Fixations inférieures**
3. **Douilles passe-câble**
4. **Vis épaulée**

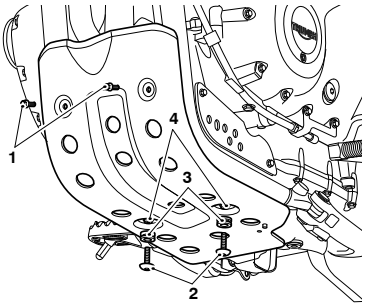
- Vérifier que les douilles en caoutchouc et les vis épaulées sont montées sur le carénage de carter d'huile.



cleq

1. **Douilles passe-câble**
2. **Vis épaulée**

- Laisser refroidir le moteur au moins 30 secondes.
- Retirer le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement et verser le mélange de refroidissement par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère MAX.
- Vérifier que les douilles en caoutchouc et les vis épaulées sont montées sur le carénage de carter d'huile.
- Reposer le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.
- Une fois les douilles en caoutchouc et les vis épaulées montées sur le carénage de carter d'huile, aligner le carter de protection sur la moto et le fixer avec deux fixations inférieures neuves. Ne pas serrer complètement à ce stade.
- Poser les deux fixations avant et les serrer à 3 Nm.
- Serrer les fixations inférieures à 4 Nm.



cf5

1. **Fixations avant**
2. **Fixations inférieures**
3. **Douilles passe-câble**
4. **Vis épaulée**

Changement du liquide de refroidissement

Il est recommandé de remplacer le liquide de refroidissement conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Radiateur et flexibles

⚠ ATTENTION

Le ventilateur se met automatiquement en marche lorsque le moteur est en marche.

Toujours garder les mains et les vêtements éloignés du ventilateur.

Tout contact avec le ventilateur en rotation peut provoquer des blessures mineures ou modérées.

AVIS

L'utilisation de jets d'eau à haute pression, comme ceux des lave-autos ou des machines de lavage domestiques à haute pression, peut endommager les ailettes du radiateur et provoquer des fuites, ce qui réduirait le rendement du radiateur.

Ne pas faire obstacle au passage de l'air à travers le radiateur en montant des accessoires non autorisés devant le radiateur ou derrière le ventilateur.

L'obstruction du débit d'air à travers le radiateur peut provoquer une surchauffe pouvant entraîner des dégâts de moteur.

Vérifier que les durits de radiateur ne sont pas craquelées ou détériorées et que les colliers de tension sont bien serrés, conformément aux exigences de l'entretien périodique. Tout article défectueux doit être remplacé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Vérifier si la grille et les ailettes du radiateur ne sont pas colmatées par des insectes, des feuilles ou de la boue. Enlever toutes les obstructions avec un jet d'eau basse pression.

Commande d'accélérateur

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours rester attentif aux changements de « sensation » de la commande d'accélérateur. Des changements peuvent être dus à l'usure du mécanisme, ce qui pourrait provoquer un coincement ou un grippage de la commande d'accélérateur.

Si des changements sont détectés, le système d'accélérateur doit être inspecté par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Une commande d'accélérateur grippée ou bloquée peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Examen de l'accélérateur

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de la moto avec une commande d'accélérateur grippée ou endommagée interfère avec la fonction d'accélérateur. L'accélérateur peut être difficile à contrôler et les performances en sont affectées.

Pour éviter l'utilisation continue d'une commande d'accélérateur grippée ou endommagée, le système d'accélérateur doit être inspecté par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entrainer une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifier que le papillon s'ouvre en douceur, sans force excessive et qu'il se ferme rapidement sous sa propre force de ressort de rappel sans se bloquer et sans intervention manuelle.
- Vérifier qu'il y a 1 - 2 mm de jeu à la poignée lorsqu'on la tourne légèrement dans un sens et dans l'autre.
- En cas de problème, de doute ou de jeu incorrect, le système d'accélérateur doit être inspecté par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Embrayage

La moto est équipée d'un embrayage commandé par câble.

Si le levier d'embrayage a un jeu excessif, le débrayage risque de ne pas se faire complètement. Cela provoquera des difficultés de changements de vitesses et de sélection du point mort. Cela peut faire caler le moteur et rendre la moto difficile à contrôler.

Inversement, si le levier d'embrayage a un jeu insuffisant, l'embrayage ne s'engagera peut-être pas complètement, ce qui le fera patiner et réduira les performances tout en causant une usure prématurée de l'embrayage.

Le jeu du levier d'embrayage doit être contrôlé conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Examen de l'embrayage

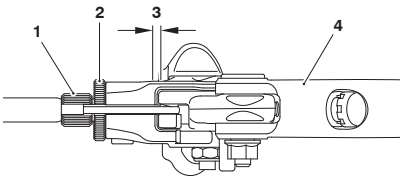
- Vérifiez qu'il y a 2 - 3 mm de jeu au levier d'embrayage.
- Si le jeu est incorrect, il faut le régler.

Réglage du câble d'embrayage

Réglage du levier d'embrayage

- Desserrer l'écrou de blocage de réglage.
- Ajuster le manchon de réglage de manière à laisser 2–3 mm de jeu libre.

- Serrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage.



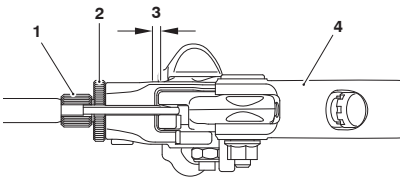
1. **Manchon de réglage**
2. **Écrou de blocage de réglage**
3. **Jeu correct, 2 - 3 mm**
4. **Levier d'embrayage**

AVIS

Si un réglage adapté ne peut être obtenu au moyen de la vis de réglage du levier, utiliser la bague de réglage du câble située à l'extrémité embrayage du câble.

Réglage du câble d'embrayage à l'extrémité embrayage

- Desserrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage au niveau du levier d'embrayage.
- Introduire complètement le manchon de réglage dans le boîtier du levier d'embrayage, puis le desserrer de deux tours complets.
- Serrer l'écrou de blocage du dispositif de réglage au niveau du levier d'embrayage.

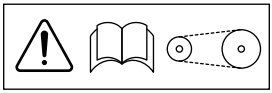


1. **Manchon de réglage**
2. **Écrou de blocage de réglage**
3. **Jeu correct, 2 - 3 mm**
4. **Levier d'embrayage**

- Si le câble d'embrayage est tendu, desserrer l'écrou de blocage avant (2) et serrer l'écrou de blocage arrière (1) de manière à laisser un jeu de 2–3 mm au levier d'embrayage.
- Si le câble d'embrayage est desserré, desserrer l'écrou de blocage arrière (1) et serrer l'écrou de blocage avant (2) de manière à laisser un jeu de 2–3 mm au levier d'embrayage.
- Serrer l'écrou de blocage à 3 Nm.

Vérifier qu'il y a un jeu de 2–3 mm au niveau du levier d'embrayage. Régler le jeu au niveau du levier d'embrayage, le cas échéant.

Chaîne de transmission



⚠ DANGER

Si la chaîne est détendue ou usée, ou si elle se casse ou saute des pignons, elle risque de se coincer sur le pignon avant ou de bloquer la roue arrière.

Une chaîne qui s'accroche au pignon avant ou au dispositif de verrouillage de la roue arrière blesse le pilote.

Le non-respect des conseils ci-dessus entraînera une perte de contrôle de la moto et provoquera des blessures graves, voire mortelles.

Par mesure de sécurité et pour éviter une usure excessive, la chaîne de transmission doit être contrôlée, réglée et lubrifiée conformément au programme d'entretien spécifié. La chaîne doit être contrôlée, réglée et lubrifiée plus fréquemment dans les conditions d'utilisation extrêmes telles que sur routes salées ou très sablées ou à grande vitesse.

Si la chaîne est très usée ou incorrectement réglée (insuffisamment ou excessivement tendue), elle risque de sauter des pignons ou de casser. En conséquence, nous recommandons de toujours remplacer les chaînes usées ou endommagées par des pièces d'origine Triumph.

Lubrification de la chaîne de transmission

La lubrification est nécessaire tous les 300 km et après avoir roulé sous la pluie, sur routes mouillées, ou lorsque la chaîne paraît sèche.

- Utiliser le lubrifiant spécial pour chaîne de transmission recommandé dans la section Spécifications.
- Appliquer du lubrifiant sur les côtés des rouleaux et ne pas utiliser la moto pendant au moins huit heures (une nuit entière est l'idéal). Cela donnera le temps au lubrifiant de pénétrer dans les joints toriques de la chaîne de transmission, etc.
- Avant de l'utiliser, essuyer le lubrifiant en excès.
- Si la chaîne de transmission est particulièrement sale, commencer par la nettoyer puis appliquer du lubrifiant en suivant les consignes ci-dessus.

AVIS

Ne pas utiliser de jet à haute pression pour nettoyer la chaîne de transmission sous peine d'endommager les éléments de la chaîne de transmission.

Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission

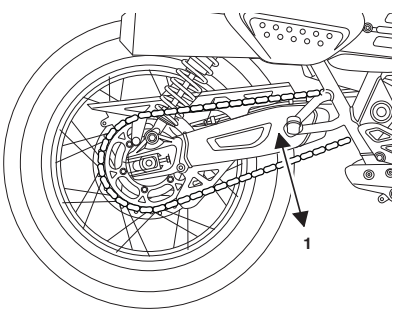
⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, ce qui peut causer des dommages à la moto et des blessures graves, voire mortelles.



1. **Position de flèche maximale**

Pour inspecter la flèche de la chaîne de transmission :

- Placer la moto sur une surface horizontale et la maintenir en position verticale et complètement délestée.
- Tourner la roue arrière en poussant la moto pour trouver la position où la chaîne de transmission est la plus tendue, et mesurer la flèche de la chaîne de transmission à mi-chemin entre les pignons.

Réglage de la flèche de la chaîne de transmission

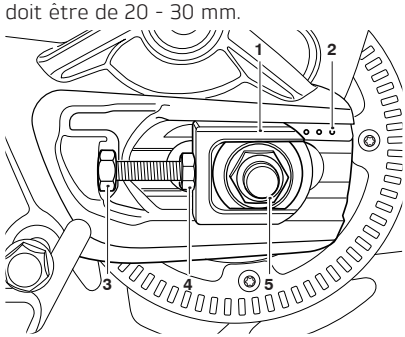
⚠ AVERTISSEMENT

Une fois le réglage de la chaîne de transmission terminé, vérifier que l'axe de roue et les écrous de blocage du dispositif de réglage sont serrés au couple correct.

L'utilisation de la moto avec un axe de roue desserré et/ou des écrous de blocage de dispositif de réglage desserrés peut affecter la maniabilité et la stabilité.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

La flèche de la chaîne de transmission doit être de 20 - 30 mm.



1. **Dispositif de réglage de l'axe d'essieu**
2. **Repères de réglage**
3. **Écrou de blocage du boulon de réglage**
4. **Boulon de réglage**
5. **Écrou d'axe de roue arrière**

Si la mesure du mouvement libre de la chaîne de transmission est incorrecte, des ajustements doivent être effectués comme suit :

- Desserrer l'écrou de l'axe de roue.
- Desserrer les écrous de blocage des boulons de réglage gauche et droit de la chaîne de transmission.
- Déplacer les deux dispositifs de réglage d'une distance égale à l'aide des repères du dispositif de réglage comme guide.
- Tourner les deux boulons de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le mouvement libre de la chaîne de transmission et dans le sens inverse pour le réduire.
- Une fois la flèche de la chaîne de transmission correctement réglée, pousser la roue fermement en contact avec les boulons de réglage.
- Vérifier que le même repère de réglage est aligné avec le repère de réglage de l'axe des deux côtés du bras oscillant.
- Serrer les deux écrous de blocage de réglage à 20 Nm et l'écrou de l'axe de roue arrière à 110 Nm.
- Répéter le contrôle de réglage de la chaîne de transmission. Réajuster si nécessaire.
- Vérifier l'efficacité du frein arrière. Corriger si nécessaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de conduire une moto dont les freins sont défectueux.

En cas de problème, de doute ou de jeu incorrect, les freins doivent être inspectés par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

L'utilisation de la moto avec des freins défectueux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission

⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, ce qui peut causer des dommages à la moto et des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les chaînes de transmission de rechange doivent être installées par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Nous recommandons de toujours remplacer les chaînes usées ou endommagées par des pièces d'origine Triumph.

Une chaîne de transmission mal installée risque de se casser ou de sauter des pignons, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Si les pignons s'avèrent usés, toujours remplacer simultanément les pignons et la chaîne de transmission.

Le fait de remplacer les pignons usés sans également remplacer la chaîne de transmission provoquera une usure prématurée des pignons neufs.

- Déposer le garde-chaîne de transmission tertiaire, voir page 178.

Inspection des dommages au niveau de la chaîne de transmission

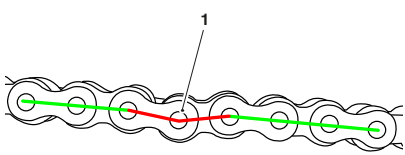
⚠ AVERTISSEMENT

S'il s'avère que la chaîne de transmission présente des rouleaux endommagés, des goupilles desserrées ou des maillons grippés, elle doit être remplacée.

Ne pas essayer de desserrer les maillons grippés. Le maillon grippé peut présenter des composants endommagés ou usés.

Le fait de conduire avec une chaîne de transmission font les maillons sont grippés ou desserrés risque d'entraîner la rupture de la chaîne de transmission ou de faire sauter cette dernière des pignons, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Faire tourner la roue arrière et vérifier que les rouleaux de la chaîne de transmission ne sont pas endommagés, que les goupilles ne sont pas desserrées et que les maillons ne sont pas grippés.

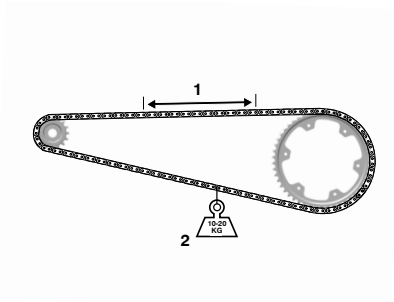


1. **Maillon grippé**

- Si la chaîne de transmission présente des rouleaux endommagés, des goupilles desserrées ou des maillons grippés, elle doit être remplacée par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Contrôle de l'usure de la chaîne de transmission

- Tendre la chaîne de transmission en y suspendant une masse de 10–20 kg.



1. **Mesurez sur 20 maillons**
2. **Poids**

- Mesurer une longueur de 20 maillons du brin supérieur de la chaîne de transmission entre le centre de l'axe du 1er maillon et le centre de l'axe du 21ème maillon. La chaîne de transmission pouvant s'user de façon irrégulière, prendre les mesures à plusieurs endroits.
- Si la longueur dépasse la limite d'usure maximale, la chaîne de transmission doit être remplacée. Se reporter à la section Spécifications pour connaître la limite d'usure maximale autorisée.

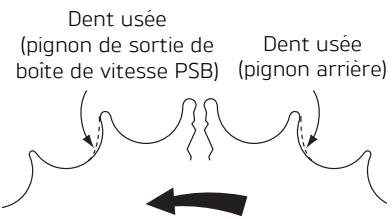
Contrôle de l'usure des pignons

AVIS

L'illustration montre l'usure sur les pignons montés sur le côté gauche de la moto.

Pour les pignons montés sur le côté droit de la moto, l'usure se trouve sur le côté opposé de la dent.

- Contrôler également la roue arrière et les pignons pour s'assurer qu'ils ne sont pas usés de manière irrégulière ou excessive et que des dents ne sont pas endommagées.



(L'usure du pignon est exagérée aux fins de l'illustration)

ccol

- En cas d'usure ou de dommages, la chaîne de transmission et les pignons doivent être remplacés par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Carter de chaîne de transmission tertiaire - Dépose

⚠ AVERTISSEMENT

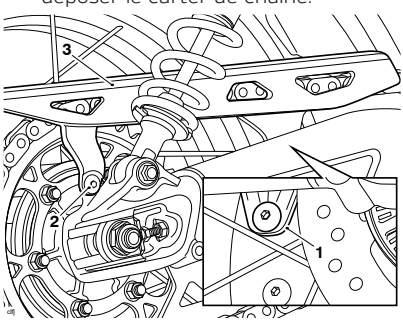
La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, ce qui peut causer des dommages à la moto et des blessures graves, voire mortelles.

▼ Desserrer les deux fixations et déposer le carter de chaîne.



1. **Fixations avant (bord intérieur du bras oscillant)**
2. **Fixation arrière**
3. **Carter de chaîne**

Carter de chaîne de transmission tertiaire - Pose

⚠ AVERTISSEMENT

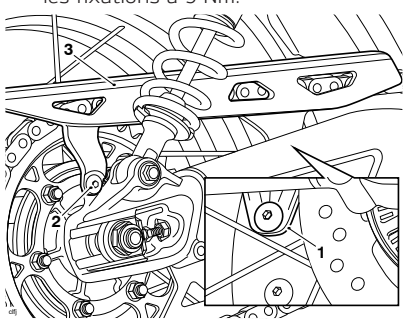
La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

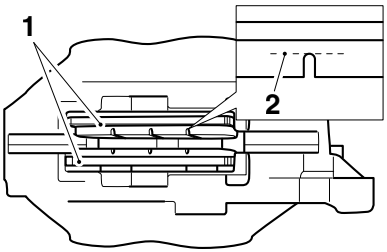
Une moto instable peut tomber, ce qui peut causer des dommages à la moto et des blessures graves, voire mortelles.

▼ Poser le carter de chaîne et serrer les fixations à 9 Nm.



1. **Fixations avant (bord intérieur du bras oscillant)**
2. **Fixation arrière**
3. **Carter de chaîne**

Freins



cbmz_2

1. **Plaquettes de frein**
2. **Ligne d'épaisseur minimum**

Les plaquettes de freins doivent être contrôlées conformément aux exigences de l'entretien périodique et remplacées si elles sont usées jusqu'à l'épaisseur minimum de service ou au-delà.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette est inférieure à 1,0 mm (0,04 po), remplacer toutes les plaquettes de la roue.

Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs

⚠ AVERTISSEMENT

Les plaquettes doivent toujours être remplacées par jeu complet pour une roue. À l'avant, qui est équipé de deux disques de freins, remplacer toutes les plaquettes des deux étriers.

Après le remplacement des plaquettes de freins, rouler avec une extrême prudence jusqu'à ce que les plaquettes neuves soient 'rodées'.

Le remplacement individuel des plaquettes réduit l'efficacité du freinage et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves voire mortelles.

Les disques et/ou plaquettes de freins neufs nécessitent une période de rodage prudent qui optimisera les performances et la longévité des disques et des plaquettes.

La distance recommandée pour le rodage des plaquettes et disques neufs est 300 km.

Pendant la période de rodage, évitez les freinages extrêmes, conduisez avec prudence et prévoyez des distances de freinage plus longues.

Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins

⚠ AVERTISSEMENT

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux ou flexibles de freins ou les freins sont peut-être défectueux.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

La conduite avec des freins défaillants peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

L'usure des disques et des plaquettes avant et arrière est compensée automatiquement et n'a aucun effet sur l'action du levier ou de la pédale de frein. Les freins avant et arrière ne comportent aucune pièce nécessitant un réglage.

Liquide de freins à disque

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est hygroscopique, ce qui veut dire qu'il absorbe l'humidité de l'air.

Toute humidité absorbée réduira considérablement le point d'ébullition du liquide de freins, ce qui causera une réduction de l'efficacité de freinage.

Pour cette raison, remplacer toujours le liquide de freins conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Toujours utiliser du liquide de freins neuf provenant d'un bidon scellé et jamais du liquide provenant d'un bidon non scellé ou qui était déjà ouvert.

Ne pas mélanger de liquides de freins de marques ou de qualités différentes.

Rechercher des fuites de liquide autour des raccords de freins et des joints, et vérifier aussi si les flexibles de freins ne présentent pas de fissurations, de détérioration ou d'autres dommages.

Toujours corriger les défauts avant de conduire la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système de freinage antiblocage (ABS) ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS. Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire lorsque le témoin ABS est allumé.

Le défaut doit être contrôlé et corrigé par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Un freinage trop sec déclenche le blocage des roues, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Contrôler le niveau de liquide de freins dans les deux réservoirs et remplacer le liquide conformément aux exigences de l'entretien périodique. Utiliser uniquement du liquide DOT 4 Triumph Performance recommandé dans la section Caractéristiques. Le liquide de freins doit aussi être remplacé s'il est, ou si l'on soupçonne qu'il soit, contaminé par de l'humidité ou d'autres contaminants.

AVIS

Un outil spécial est nécessaire pour purger le circuit de freinage. Lorsque le liquide de frein doit être renouvelé ou que le système hydraulique nécessite un entretien, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant

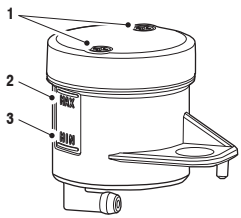
⚠ AVERTISSEMENT

En cas de chute sensible du niveau de liquide de frein dans l'un ou l'autre réservoir de liquide, inspecter le système de freinage.

Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de conduire alors que le liquide de frein est épuisé ou avec une fuite de liquide de frein est dangereux et entraîne une réduction des performances de freinage, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Examiner et ajuster le niveau du liquide de freins comme décrit ci-dessous.



jajc_3

1. **Vis de retenue du bouchon de réservoir**
2. **Repère de niveau MAX**
3. **Repère de niveau MIN**

Le niveau de liquide de frein dans le réservoir doit être maintenu entre les repères de niveau MAX et MIN (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein :

- Desserrez les vis de retenue du bouchon de réservoir et déposez le bouchon de réservoir et la membrane d'étanchéité.
- Remplissez le réservoir jusqu'au repère MAX avec du liquide DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé.
- Remettez en place le bouchon de réservoir en vérifiant que le joint de la membrane est correctement positionné entre le bouchon de réservoir et le corps du réservoir.
- Serrez les vis de retenue du bouchon de réservoir à 1 Nm.

Contrôle du niveau de liquide de frein arrière

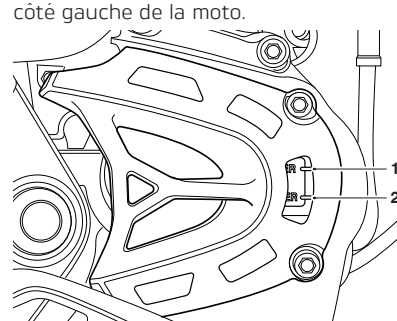
⚠ AVERTISSEMENT

En cas de chute sensible du niveau de liquide de frein dans l'un ou l'autre réservoir de liquide, inspecter le système de freinage.

Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de conduire alors que le liquide de frein est épuisé ou avec une fuite de liquide de frein est dangereux et entraîne une réduction des performances de freinage, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le réservoir de liquide de frein arrière est situé sous le carter de pignon sur le côté gauche de la moto.



1. **Niveau SUPÉRIEUR**
2. **Niveau INFÉRIEUR**

Pour contrôler le niveau de liquide de frein arrière :

- Le levier de liquide de frein dans le réservoir de frein arrière peut être vu à travers une partie du carter de pignon.
- Le niveau de liquide de frein doit être maintenu entre les repères de niveau SUPÉRIEUR et INFÉRIEUR.

Correction du niveau de liquide de frein arrière

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de chute sensible du niveau de liquide de frein dans l'un ou l'autre réservoir de liquide, inspecter le système de freinage.

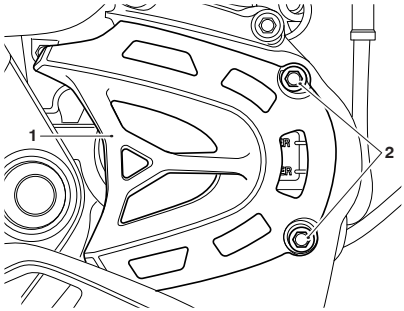
Contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de conduire alors que le liquide de frein est épuisé ou avec une fuite de liquide de frein est dangereux et entraîne une réduction des performances de freinage, entraînant une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le réservoir de liquide de frein arrière est situé sous le carter de pignon sur le côté gauche de la moto.

Pour ajuster le niveau de liquide de frein arrière :

- Desserrer les fixations et déposer le carter de pignon extérieur.



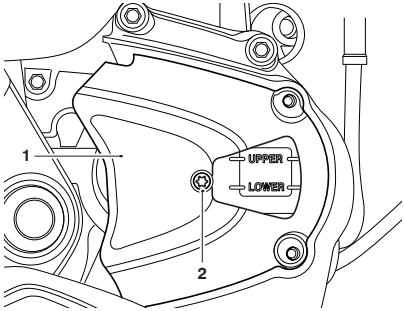
1. **Carter de pignon extérieur**
2. **Fixations**

- Desserrer les fixations et déposer le carter de pignon extérieur.

AVIS

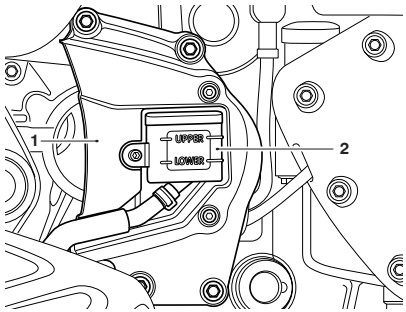
La fixation qui maintient le carter de pignon central maintient également le réservoir de liquide de frein arrière sur le carter de pignon.

- Desserrer la fixation et déposer le carter de pignon central. Mettre la fixation au rebut.



1. **Carter de pignon central**
2. **Fixation**

- Détacher le réservoir de liquide de frein arrière du carter de pignon.



1. **Carter de pignon**
2. **Réservoir de liquide du frein arrière**

- Desserrer les vis de retenue du cache du réservoir de liquide de frein arrière et retirer le bouchon du réservoir en notant la position de la membrane d'étanchéité.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère de niveau SUPÉRIEUR avec du liquide DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé.
- Remettre en place le bouchon de réservoir en vérifiant que le joint de la membrane est correctement positionné entre le bouchon de réservoir et le corps du réservoir.
- Serrer les vis de retenue du couvercle de réservoir à 1 Nm.
- Refixer le réservoir de liquide de frein arrière sur le carter de pignon.
- Reposer le carter de pignon central et serrer la nouvelle fixation à 3 Nm.
- Reposer le carter de pignon extérieur et serrer les fixations à 9 Nm.

Réglage de la pédale de frein arrière

⚠ ATTENTION

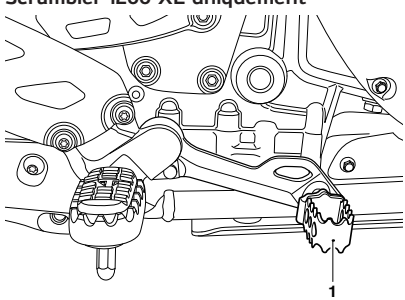
Il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein arrière pour la régler.

La pédale de frein arrière a des arêtes vives qui peuvent causer des blessures aux mains et aux doigts lorsque l'on exerce une pression pour la régler.

Lors du réglage de la pédale de frein arrière, porter des gants appropriés pour éviter les blessures aux mains et aux doigts.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures légères à modérées.

Scrambler 1200 XE uniquement



1. **Pédale de frein arrière**

La pédale de frein arrière est réglable en hauteur.

Pour régler la hauteur de la pédale de frein arrière :

- Relever la pédale de frein arrière et la faire pivoter à 180°. Cela ajustera la hauteur de +/- 10 mm.

Contacteurs de feu de freinage

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite de la moto avec un feu de freinage défectueux est illégale et dangereuse.

Avant de conduire la moto, vérifier que tous les feux fonctionnent.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Le feu de freinage est allumé indépendamment par le frein avant ou arrière. Contact établi (ON), si le feu de freinage ne s'allume pas quand le levier de frein avant est tiré ou la pédale de frein arrière actionnée, faire rechercher et corriger la cause du défaut par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Rétroviseurs

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours régler les rétroviseurs pour disposer d'une vision arrière suffisante avant de conduire la moto.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés est dangereuse.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés provoquera une perte de vision à l'arrière de la moto. Il est dangereux de conduire une moto avec une visibilité arrière insuffisante.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

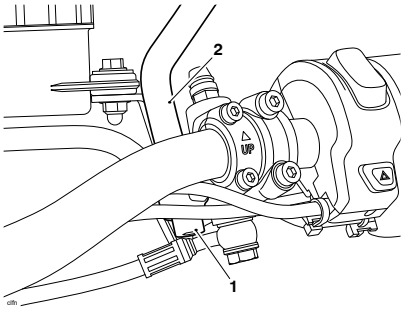
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais essayer de nettoyer ou régler les rétroviseurs en conduisant la moto. En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Ne nettoyer ou régler les rétroviseurs qu'à l'arrêt.

Le fait de nettoyer les rétroviseurs pendant la conduite de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

▼ Desserrer la fixation du rétroviseur.



1. **Fixation**
2. **Bras du rétroviseur**

▼ Positionner le bras du rétroviseur de façon à donner une visibilité arrière en position de conduite et serrer la fixation à 20 Nm.

Roulements de direction/ roues

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter que la moto ne blesse quelqu'un en tombant pendant le contrôle, elle doit être stabilisée et calée sur un support approprié.

Ne pas exercer de force excessive contre chaque roue et ne pas secouer ces dernières vigoureusement car cela pourrait rendre la moto instable et la faire tomber de son support.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut causer des dommages à la moto ou entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Contrôle de la direction

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais négliger l'entretien des roulements de direction (colonne). Contrôler les roulements de direction conformément aux exigences d'entretien prévues et les régler ou les remplacer, selon le besoin.

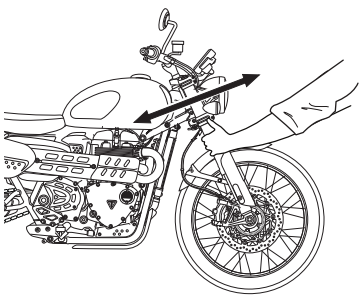
L'entretien périodique doit être effectué par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de conduire la moto avec des roulements de direction mal réglés ou défectueux est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Les roulements de direction (colonne de direction) doivent être lubrifiés et inspectés conformément aux exigences d'entretien prévues. Examiner toujours les roulements de roues en même temps que les roulements de colonne.

Pour contrôler la direction :

- Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- Braquer d'une butée à l'autre tout en recherchant des signes de points durs ou de fonctionnement irrégulier (roulements trop serrés).
- Saisir l'extrémité de la fourche et essayer de la déplacer en avant et en arrière pour rechercher des signes de jeu dans les roulements (roulements usés ou insuffisamment serrés).
- Si un jeu est détecté dans les roulements de direction (colonne), contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.
- Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.



Contrôle du jeu de la direction

Roulements de roues - Contrôle

⚠ AVERTISSEMENT

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

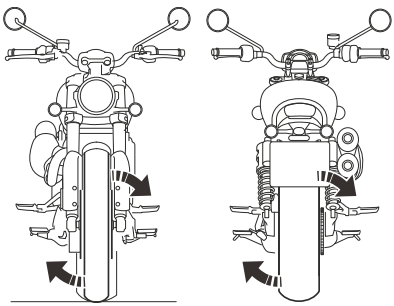
Ne pas soutenir la moto sur un composant auxiliaire, le système d'échappement ou toute autre pièce non structurelle du cadre de la moto.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, ce qui peut causer des dommages à la moto et des blessures graves, voire mortelles.

- Caler la moto sur une béquille d'atelier reposant sur une surface plane.
- Tenir la roue par le haut et par le bas et la secouer pour vérifier son mouvement lorsqu'une force est appliquée.
- Vérifier que les roulements de roue tournent en douceur sans présenter de signes de jeu.

- Si les roulements de roue ne tournent pas correctement ou présentent un jeu excessif, remplacer tous les roulements de la roue.



Contrôle de roulement

Suspension avant

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le réglage des combinés de suspension avant est identique des deux côtés.

Des différences de réglage entre le côté gauche et le côté droit peuvent affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours maintenir un équilibre correct entre les réglages de suspension avant et arrière.

Si le réglage de la suspension arrière est modifié, celui de la suspension avant doit également l'être.

Un déséquilibre de la suspension peut affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Le modèle Scrambler 1200 X dispose d'une suspension avant non réglable.

Sur le modèle Scrambler 1200 XE, le réglage standard de la suspension procure un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager. Les tableaux suivants montrent les réglages suggérés pour la suspension avant.

Réglages de la suspension avant

À la sortie d'usine, les réglages de la suspension de la moto sont au niveau standard, comme indiqué dans les tableaux de suspension appropriés.

Les paramètres figurant dans les tableaux sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

Réglage de la précharge du ressort des fourches avant - Scrambler 1200 XE uniquement

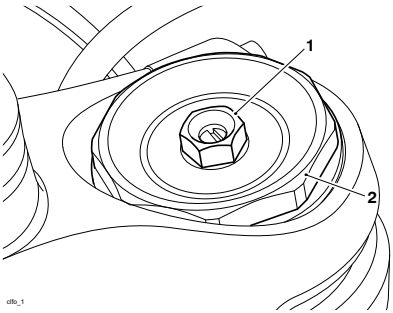
Réglages de la suspension pour la précharge	
Charge	Précharge du ressort arrière 1
Conducteur seul - standard	Minimum
Conducteur seul - Confort (plus souple)	Minimum
Conducteur seul - Sport (plus ferme)	Minimum
Conducteur et passager	Minimum
Off-Road (tout-terrain) - Terrain lisse	Maximum
Off-Road (tout-terrain) - Terrain accidenté	Maximum
1 Minimum correspond à la position de serrage dans le sens anti-horaire et maximum à la position de serrage dans le sens horaire.	

Réglages de compression et d'amortissement de la fourche avant - Scrambler 1200 XE uniquement

Réglages de la suspension pour l'amortissement		
Charge	**Détente**[1]	**Amortissement de compression**[1]
Conducteur seul - standard	3	3,5
Conducteur seul - Confort (plus souple)	4	4
Conducteur seul - Sport (plus ferme)	0,5	0,5
Conducteur et passager	3	3
Off-Road (tout-terrain) - Terrain lisse	1,5	0,5
Off-Road (tout-terrain) - Terrain accidenté	3	3
[1] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.		

Réglage de la précharge du ressort de suspension avant

Les dispositifs de réglage de précharge des ressorts sont situés au sommet de chaque jambe de fourche.



1. **Réglage de précharge des ressorts de suspension avant**
2. **Chapeau supérieur de fourche**

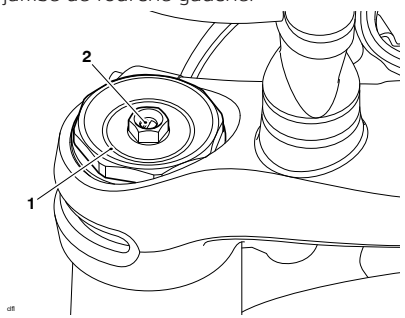
Pour modifier le réglage de la précharge du ressort :

- Tourner le réglage de précharge des ressorts dans le sens horaire pour augmenter la précharge ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Comptez toujours le nombre de tours de vissage dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position de dévissage maximum et réglez les deux côtés de la fourche à la même position.

Réglage de la détente et de l'amortissement de compression de suspension avant

Réglage d'amortissement de compression

La vis de réglage d'amortissement de compression est située au sommet de la jambe de fourche gauche.



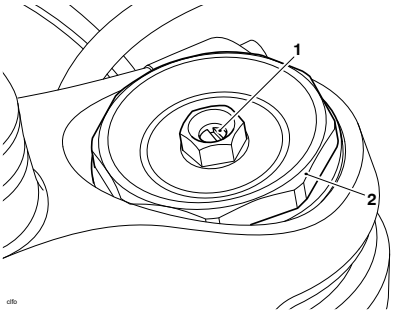
1. **Vis de réglage d'amortissement de détente**
2. **Chapeau supérieur de fourche**

Pour ajuster l'amortissement en compression :

- Faire tourner la vis de réglage COMP dans le sens horaire pour l'augmenter (H = suspension plus dure) ou dans le sens anti-horaire pour la diminuer (S = suspension plus souple).
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Réglage de la détente

La vis de réglage d'amortissement de détente est située au sommet de la jambe de fourche droite.



1. **Vis de réglage d'amortissement de compression**
2. **Chapeau supérieur de fourche**

Pour ajuster l'amortissement de détente :

- Faire tourner la vis de réglage TEN dans le sens horaire pour l'augmenter (H = suspension plus dure) ou dans le sens anti-horaire pour la diminuer (S = suspension plus souple).
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Examen de la fourche avant

⚠ AVERTISSEMENT

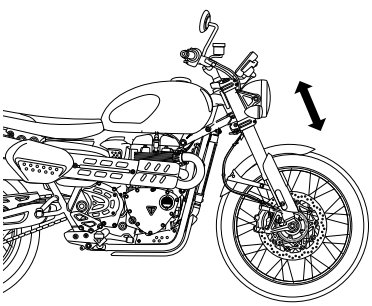
La conduite de la moto avec une suspension défectueuse ou endommagée est dangereuse et risque de causer une perte de contrôle et un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter de démonter aucune partie des unités de suspension

Toutes les unités de suspension contiennent de l'huile sous pression.

Un contact avec l'huile pressurisée peut causer des lésions à la peau ou aux yeux.



Examen de la fourche avant

Pour inspecter les fourches :

- Positionner la moto sur une surface horizontale.
- Tout en tenant le guidon et en serrant le frein avant, pomper la fourche plusieurs fois de suite.
- Si des points durs ou une raideur excessive sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.
- Examiner chaque jambe de fourche en recherchant des dégâts, des éraillures de la surface de coulissement, ou des fuites d'huile.
- Si des dégâts ou des fuites sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.

Suspension arrière

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le réglage des combinés de suspension arrière est identique des deux côtés.

En cas de réglage de la suspension, vérifier que les deux combinés de suspension arrière affichent les mêmes paramètres.

Des différences de réglage entre le côté gauche et le côté droit peuvent affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours maintenir un équilibre correct entre les réglages de suspension avant et arrière.

Si le réglage de la suspension arrière est modifié, celui de la suspension avant doit également l'être.

Un déséquilibre de la suspension peut affecter la maniabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Les réglages de précharge standard de la suspension arrière procurent un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager. Les tableaux suivants donnent les réglages suggérés pour la suspension arrière dans différentes conditions de charge pour tous les modèles.

Le combiné de suspension arrière de la moto est équipé de guides à ressort en plastique. Ces guides s'useront progressivement. Si la moto est utilisée dans des environnements sales ou poussiéreux, cette usure sera accélérée. Les guides de ressort en plastique peuvent être remplacés par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. L'usure des guides à ressort n'affectera pas les performances de la suspension.

AVIS

Pour réduire l'usure des guides de suspension arrière à ressort, il convient de nettoyer les saletés incrustées après une utilisation dans des environnements sales ou poussiéreux.

Réglages de suspension arrière

À la sortie d'usine, les réglages de la suspension de la moto sont au niveau standard, comme indiqué dans les tableaux de suspension appropriés.

Les paramètres figurant dans les tableaux sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

Précharge du ressort arrière - Tous modèles

Réglages de la suspension pour la précharge	
Charge	**Précharge du ressort arrière**[1]
Conducteur seul - standard	Minimum
Conducteur seul - Confort (plus souple)	Minimum
Conducteur seul - Sport (plus ferme)	Minimum
Conducteur et passager	Maximum
Off-Road (tout-terrain) - Terrain lisse	Minimum
Off-Road (tout-terrain) - Terrain accidenté	Minimum

[1] Minimum correspond à la position de serrage dans le sens anti-horaire et maximum à la position de serrage dans le sens horaire.

Paramètres de compression et d'amortissement arrière - Scrambler 1200 XE uniquement

Réglages de la suspension pour l'amortissement		
Charge	**Amortissement de compression arrière**[1]	**Détente arrière**[1]
Conducteur seul - standard	2,5	1
Conducteur seul - Confort (plus souple)	4	2
Conducteur seul - Sport (plus ferme)	0,5	0,5
Conducteur et passager	0,25	0,5
Off-Road (tout-terrain) - Terrain lisse	0,5	1
Off-Road (tout-terrain) - Terrain accidenté	3	2

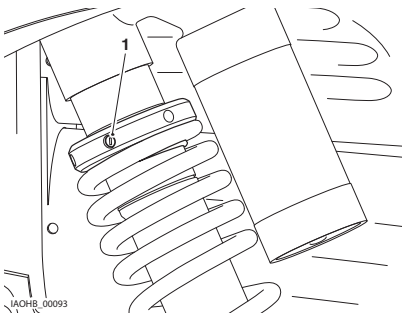
[1] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière

Le dispositif de réglage du ressort est situé en haut du combiné de suspension arrière.

AVIS

Il n'est pas nécessaire de retirer le carénage ou le silencieux du combiné de suspension arrière pour régler la suspension. L'accès au dispositif de réglage de la précharge des ressorts arrière se fait par l'arrière de la moto, sous la selle.



1. Vis de réglage sans tête

Pour modifier le réglage de la précharge du ressort arrière :

- Localiser la vis sans tête en haut du combiné de suspension arrière.

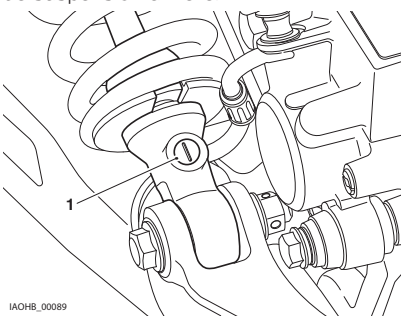
AVIS

S'assurer que le tournevis est bien ajusté dans la fente de la vis sans tête avant de desserrer la vis sans tête, sinon la vis sans tête risque d'être endommagée.

- Desserrer la vis sans tête.
- Tourner la bague de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la précharge des ressorts et dans le sens inverse pour la réduire.
- Serrer délicatement la vis sans tête à 0,5 Nm.

Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière

Le dispositif de réglage d'amortissement de détente est situé au bas du combiné de suspension arrière.



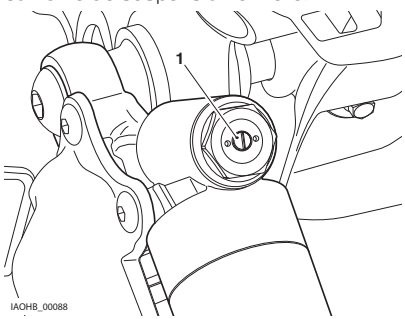
1. Réglage de détente de suspension arrière

Pour ajuster l'amortissement de détente :

- Tourner le dispositif de réglage de la détente dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de tours du dispositif de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à partir de la position de dévissage maximum.

Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière

Le dispositif de réglage d'amortissement de compression est situé au bas du combiné de suspension arrière.



1. Réglage d'amortissement de compression de suspension arrière

Pour ajuster l'amortissement en compression :

- Faire tourner le dispositif de réglage d'amortissement de compression dans le sens horaire pour l'augmenter (H = suspension plus dure) ou dans le sens anti-horaire pour la diminuer (S = suspension plus souple).
- Toujours compter le nombre de « clics » du dispositif de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à partir de la position de dévissage maximum.
- Toujours compter le nombre de tours du dispositif de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à partir de la position de dévissage maximum.

Indicateurs d'angle d'inclinaison

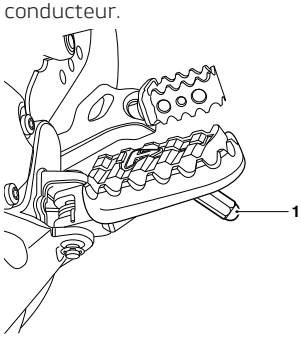
⚠ AVERTISSEMENT

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

L'inclinaison à un angle dangereux peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Les indicateurs d'angle d'inclinaison se trouvent sur les repose-pieds du conducteur.



1. Indicateur d'angle d'inclinaison

Les indicateurs d'angle d'inclinaison doivent être remplacés lorsqu'ils ont atteint la limite d'usure maximale de 15 mm de longueur. La limite d'usure maximum est indiquée par une rainure sur l'indicateur d'angle d'inclinaison.

Vérifier régulièrement l'usure des indicateurs d'angle d'inclinaison.

Pneus



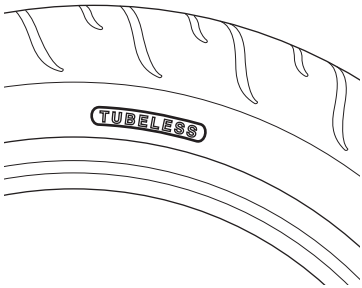
Ce modèle est équipé de pneus tubeless (sans chambre) et de valves et de jantes pour pneus tubeless. Utiliser uniquement des pneus marqués "TUBELESS" et des valves pour pneus tubeless sur les jantes marquées "SUITABLE FOR TUBELESS TYRES" (prévue pour pneus tubeless).

⚠ AVERTISSEMENT

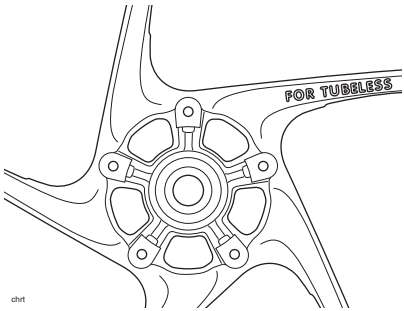
Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless. Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu et l'échauffement en résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.



Marquage type d'un pneu - Pneu tubeless



Marquage type d'une roue - Pneu tubeless

Pressions de gonflage des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

Un gonflage incorrect des pneus entraine une usure anormale de la bande de roulement ainsi que des problèmes d'instabilité.

Un sous-gonflage peut entraîner un glissement du pneu sur la jante, voire un déjantage. Un surgonflage causera de l'instabilité et une usure prématurée de la bande de roulement.

Ces deux conditions sont dangereuses car elles peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression des pneus a été réduite pour la conduite tout-terrain, la stabilité sur route sera réduite.

Gonflez toujours les pneus aux pressions indiquées dans les Spécifications pour la conduite routière.

La conduite de la moto avec des pneus incorrectement gonflés peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

La pression de gonflage correcte offrira le maximum de stabilité, de confort de roulement et de longévité des pneus. Toujours vérifier la pression des pneus à froid, avant de rouler. Vérifier chaque jour la pression des pneus et la corriger si nécessaire. Voir la section Caractéristiques pour tous détails sur les pressions de gonflage correctes.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

AVIS

Une étiquette adhésive fixée sur la jante indique la position du capteur de pression du pneu.

En remplaçant les pneus, procéder avec précaution pour ne pas endommager les capteurs de pression des pneus.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

AVIS

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment de la sélection de l'affichage. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

N'ajuster la pression que sur les pneus froids à l'aide d'un manomètre précis. Ne pas utiliser 'affichage de la pression de gonflage sur les instruments.

Usure des pneus

Avec l'usure de la bande de roulement, le pneu devient plus facilement sujet aux crevaisons et aux défaillances. Il est estimé que 90 % de tous les problèmes de pneus se produisent pendant les derniers 10 % de la vie du pneu (90 % d'usure). Il est recommandé de changer les pneus avant qu'ils soient usés jusqu'à la profondeur minimale des dessins de la bande de roulement.

Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de rouler avec des roues endommagées ou défectueuses et/ou des pneus excessivement usés, crevés ou endommagés affecte la traction, la maniabilité et la stabilité.

Lorsque les pneus tubeless sont perforés, la fuite est souvent très lente. Examinez toujours les pneus très soigneusement pour vérifier qu'ils ne sont pas perforés. Vérifier que les pneus ne présentent pas d'entailles et de clous ou d'autres objets pointus incrustés. Vérifier si les jantes ne présentent pas de traces de chocs ou de déformation.

Pour remplacer les pneus ou pour effectuer une inspection de sécurité des pneus, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le fait de rouler avec des roues et des pneus endommagés est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Conformément au tableau d'entretien périodique, mesurez la profondeur des dessins de la bande de roulement avec une jauge de profondeur et remplacez tout pneu qui a atteint ou dépassé l'usure maximale autorisée spécifiée dans le tableau ci-dessous :

Moins de 130 km/h	2 mm
Plus de 130 km/h	Avant 2 mm Arrière 3 mm

Remplacement d'un pneu

Toutes les motos Triumph sont soumises à des essais poussés et prolongés dans une grande variété de conditions de conduite pour faire en sorte que les combinaisons de pneus les plus efficaces soient approuvées pour chaque modèle.

Il est impératif que des pneus homologués, montés dans les combinaisons homologuées, soient utilisés lors de l'achat de pièces de rechange.

L'utilisation de pneus non homologués ou de pneus homologués dans des combinaisons non homologuées risque d'entraîner l'instabilité de la moto, sa perte de contrôle et un accident.

Une liste des pneus homologués spécifiques à la moto est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Sélectionner la bonne combinaison de pneus au moyen du sélecteur de pneus approuvé. Les pneus doivent être montés et équilibrés conformément aux instructions de leur fabricant.

Lorsque les pneus doivent être remplacés, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Au début, les pneus neufs n'ont pas le même comportement que les pneus usés et le pilote doit prévoir un kilométrage suffisant (environ 160 km) pour se familiariser avec le nouveau comportement.

La pression des pneus doit être contrôlée et ajustée, et le positionnement des pneus doit être vérifié 24 heures après la pose. Si nécessaire, les mesures correctives doivent être prises. Les mêmes contrôles et ajustements doivent aussi être effectués lorsque les pneus ont parcouru 160 km.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser les pneus recommandés UNIQUEMENT dans les combinaisons répertoriées dans le sélecteur de pneus approuvé sur www.triumph.co.uk.

Ne pas mélanger des pneus de différents fabricants ou ni des pneus de spécifications différentes provenant d'un même fabricant.

L'utilisation/le mélange de pneus peut affecter la maniabilité, la stabilité, le freinage et les fonctions d'antipatinage (le cas échéant) de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless. Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu et l'échauffement en résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un pneu a subi une crevaison, il faut le remplacer.

Si un pneu crevé n'est pas remplacé, ou si la moto est utilisée avec un pneu réparé, celle-ci risque de devenir instable, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des dommages au pneu sont suspectés, par exemple après avoir heurté un objet, faire inspecter l'intérieur et l'extérieur du pneu par une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Ne pas oublier que les dommages subis par un pneu ne sont pas toujours visibles de l'extérieur.

L'utilisation de la moto avec des pneus endommagés peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'une moto avec des pneus mal installés, des pressions de gonflage mal réglées ou sans être habitué à ses caractéristiques de conduite peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS dans des conditions dans lesquelles il se déclencherait normalement.

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Un équilibrage précis des roues est nécessaire à la sécurité et à la stabilité du comportement de la moto. Ne pas enlever et ne pas changer les masses d'équilibrage des roues. Un équilibrage incorrect des roues peut provoquer une instabilité.

Utiliser uniquement des masses adhésives. Les masses à clipser peuvent endommager la jante ou le pneu et provoquer le dégonflage du pneu.

Lorsqu'un équilibrage des roues est nécessaire, comme après le remplacement d'un pneu, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus qui ont été utilisés sur un banc dynamométrique à rouleaux peuvent être endommagés. Dans certains cas, les dégâts ne seront peut-être pas visibles à l'extérieur du pneu.

Les pneus doivent être remplacés après une telle utilisation car l'utilisation continue d'un pneu endommagé peut affecter la stabilité de la moto.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer de la présence d'une ventilation suffisante lors de la charge la batterie ou de son utilisation dans un espace fermé.

Dans certaines circonstances, la batterie peut libérer des gaz explosifs. Veiller à ne pas approcher d'étincelles, de flammes ou de cigarettes à proximité de la batterie.

Ne pas faire démarrer la moto en y reliant une batterie de secours ; éviter que les câbles de batterie se touchent et ne pas inverser leur polarité, car l'une quelconque de ces actions risque de provoquer une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de la batterie, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie contient des matières dangereuses.

Toujours tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés de la batterie, à tout moment.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Dépose de la batterie

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de débrancher la batterie ou de déposer un fusible quelle qu'en soit la raison, noter et enregistrer les réglages du mode de conduite.

Une fois le fusible reposé ou la batterie rebranchée, les modes de conduite doivent être réinitialisés aux valeurs indiquées.

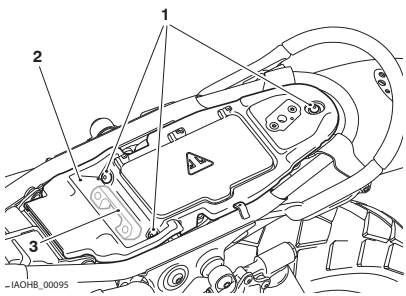
Si les réglages des modes de conduite de la moto ne sont pas réinitialisés et si quelqu'un conduit la moto, cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Déposer la selle, voir page 125.

AVIS

Noter la présence d'une entretoise en caoutchouc entre le plateau de rangement et la batterie.

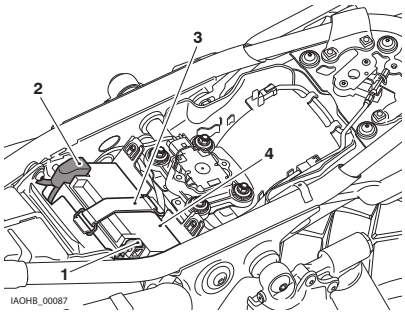
- Libérer les trois fixations et détacher soigneusement le plateau de rangement.
- Positionner le plateau de rangement de manière à permettre l'accès à la batterie.



1. **Fixations**
2. **Emplacement de l'entretoise en caoutchouc**
3. **Plateau de rangement**

- Débrancher le câble négatif (noir) de la batterie.
- Faire coulisser le cache de protection de la borne positive (+) pour accéder à la fixation.
- Débrancher le câble positif (rouge) de la batterie.

▼ Déposer la sangle de batterie.



1. **Borne négative (-)**
2. **Borne positive (+)**
3. **Sangle de batterie**
4. **Batterie**

▼ Sortir la batterie de son logement.

Mise au rebut de la batterie

Si la batterie doit être remplacée, remettez l'ancienne à une entreprise de recyclage qui fera en sorte que les substances dangereuses entrant dans la fabrication de la batterie ne polluent pas l'environnement.

Entretien de la batterie

⚠ AVERTISSEMENT

L'électrolyte de batterie est corrosif et toxique et cause des lésions à la peau sans protection.

Ne jamais avaler d'électrolyte et ne pas le laisser entrer en contact avec la peau.

Pour éviter des blessures, toujours se protéger les yeux et la peau en manipulant la batterie.

La batterie est de type scellé et ne nécessite pas d'autre entretien que le contrôle de la tension et la recharge périodique si nécessaire, par exemple pendant son remisage.

Nettoyer la batterie avec un chiffon propre et sec. Vérifier que les connexions des câbles sont propres.

Il n'est pas possible de régler le niveau d'électrolyte dans la batterie ; la bande d'étanchéité ne doit pas être retirée.

Décharge de la batterie

AVIS

Le niveau de charge de la batterie doit être maintenu pour maximiser la durée de vie de la batterie.

Si le niveau de charge de la batterie n'est pas maintenu, elle risque de subir de graves dégâts internes.

Dans les conditions normales, le circuit de charge de la moto maintient la batterie chargée au maximum. Toutefois, si la moto est inutilisée, la batterie se déchargera progressivement sous l'effet du processus normal d'autodécharge. La montre, la mémoire du module de commande moteur (ECM), les températures ambiantes élevées ou l'adjonction de systèmes de sécurité électriques ou d'autres accessoires électriques contribueront toutes à accélérer cette décharge. Le débranchement de la batterie de la moto pendant le remisage ralentira sa décharge.

Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto

Si la moto est remisée ou peu utilisée, contrôler la tension de la batterie chaque semaine avec un multimètre. Suivez les instructions du fabricant fournies avec l'appareil.

Si la tension de la batterie tombe à moins de 12,7 V, il faut la recharger.

Si une batterie se décharge complètement ou si elle reste déchargée même pendant une courte durée, il se produit une sulfatation des plaques de plomb. La sulfatation est une partie normale de la réaction interne de la batterie. Cependant, au bout d'un certain temps le sulfate peut se cristalliser sur les plaques et rendre la récupération difficile, voire impossible. Ces dégâts permanents ne sont pas couverts par la garantie de la moto, car ils ne sont pas dus à un défaut de fabrication.

Gardez la batterie chargée au maximum pour réduire le risque de gel par temps froid. Si la batterie gèle, elle subira de graves dégâts internes.

Charge de la batterie

⚠ AVERTISSEMENT

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

AVIS

Ne pas utiliser de chargeur rapide pour automobile car il risque de surcharger la batterie et de l'endommager.

Pour choisir un chargeur de batterie, contrôler la tension de la batterie ou charger la batterie, contacter une personne compétente possédant des connaissances spécialisées et affichant une compréhension technique des motos, comme un concessionnaire Triumph agréé.

Si la tension de la batterie tombe en dessous de 12,7 volts, la recharger avec un chargeur approuvé par Triumph. Toujours déposer la batterie de la moto et suivre les instructions fournies avec le chargeur.

Pour un remisage de plus de deux semaines, la batterie doit être déposée de la moto et maintenue en charge avec un chargeur d'entretien approuvé par Triumph.

De même, si la charge de la batterie tombe à un niveau tel que le démarrage devient impossible, déposer la batterie de la moto avant de la charger.

Pose de la batterie

⚠ AVERTISSEMENT

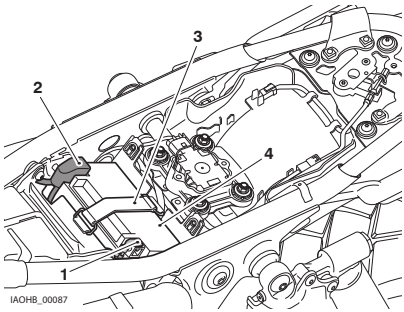
S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie.

Le non-respect des conseils ci-dessus peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

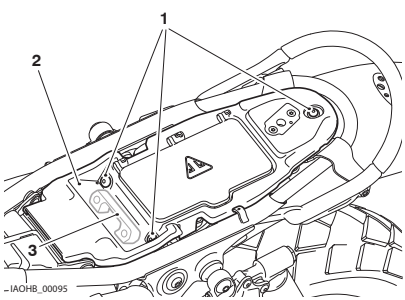
Pour poser la batterie :

- Placer la batterie dans son logement.
- Fixer la batterie avec sa sangle de maintien.
- Enduire les bornes de batterie d'une mince couche de graisse pour les protéger contre la corrosion.
- Poser la fixation de la borne positive (+) et la serrer à 4,5 Nm.
- Poser la fixation de la borne négative (-) et la serrer à 4,5 Nm.
- Couvrir la borne positive avec son capuchon protecteur.



1. **Borne négative (-)**
2. **Borne positive (+)**
3. **Sangle de batterie**
4. **Batterie**

- Remettre en place le plateau de rangement, puis serrer les deux fixations avant à 5 Nm et la fixation arrière à 3 Nm.



1. **Fixations**
2. **Emplacement de l'entretoise en caoutchouc**
3. **Plateau de rangement**

- Reposer la selle (voir page 125).

Fusibles

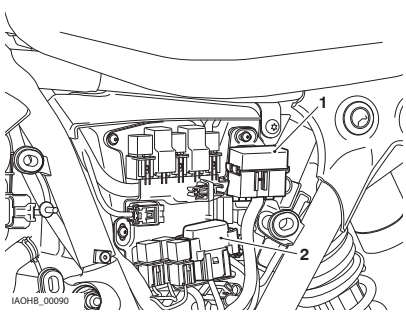
⚠ AVERTISSEMENT

Toujours remplacer les fusibles grillés par des neufs de l'intensité correcte (spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles).

Ne jamais remplacer un fusible fondu par un fusible d'une intensité différente.

L'utilisation d'un fusible incorrect peut entraîner un problème électrique entraînant des dommages à la moto et entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Les boîtes à fusibles sont situées derrière le flanc gauche. Pour accéder aux boîtes à fusibles, déposer le flanc gauche (voir page 122).

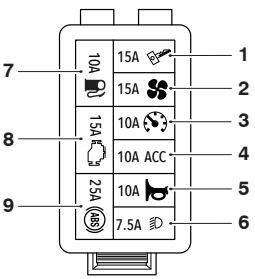


1. **Boîte à fusibles 1**
2. **Boîte à fusibles 2**

AVIS

On sait qu'un fusible est grillé quand tous les circuits qu'il protège cessent de fonctionner. Pour localiser un fusible grillé, utiliser le tableau ci-dessous.

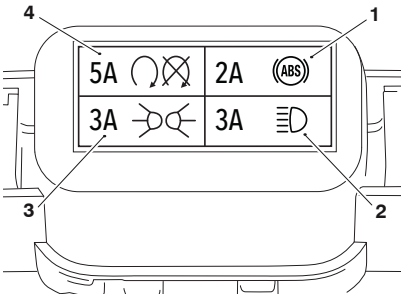
Boîte à fusibles 1



Boîte à fusibles 1

Position	Circuit protégé	Intensité (A)
1	Allumage	15
2	Démarreur/ventilateur de refroidissement	15
3	Tableau de bord	10
4	Accessoires	10
5	Avertisseur sonore	10
6	Faisceau de croisement	7,5
7	Pompe à carburant	10
8	Système de gestion du moteur	15
9	ABS	25

Boîte à fusibles 2



Position	Circuit protégé	Intensité (A)
1	Capteurs ABS	2
2	Faisceau de route	3
3	Feu de position	3
4	Marche/arrêt du moteur	5

Phares

⚠ AVERTISSEMENT

Adapter la vitesse à la visibilité et aux conditions atmosphériques dans lesquelles la moto est conduite.

Vérifier que le faisceau de phare est réglé pour éclairer la chaussée à une distance suffisante, mais sans éblouir les usagers venant en sens inverse.

Un phare mal réglé peut nuire à la visibilité des véhicules venant en sens inverse et provoquer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais essayer de régler un phare pendant la marche.

Le réglage d'un phare pendant la marche peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Ne pas couvrir le phare ou le cabochon avec un composant pouvant obstruer le débit d'air vers le cabochon de phare ou empêcher que la chaleur s'en échappe.

Couvrir le cabochon de phare allumé avec des vêtements, des bagages, de la bande adhésive, des appareils visant à modifier ou régler le faisceau de phare ou des couvercles de cabochon de phare qui ne sont pas d'origine entraîne la chauffe et la distorsion du cabochon de phare, causant des dommages irréparables sur l'ensemble phare.

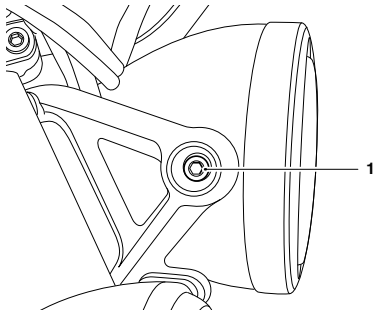
Les dommages produits par une surchauffe ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Si le phare doit être couvert alors qu'il est utilisé, comme l'obturer avec du ruban adhésif du cabochon de phare nécessaire pour obtenir un fonctionnement en circuit fermé, le phare doit être débranché.

Phares

Le bloc optique est un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. Le bloc optique doit être remplacé en cas de panne.

Réglage des phares



1. **Boulon de montage de phare**

- Toujours s'assurer que le guidon est en position droite.
- Le réglage vertical du faisceau de phare est commandé en desserrant les boulons de montage du phare et en changeant la position du phare.
- Resserrer les boulons de fixation du phare à 10 Nm après le réglage.

Feu arrière

Le feu arrière est constitué d'un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. L'unité de feu arrière doit être remplacée en cas de panne.

Feux arrière multifonctions (le cas échéant)

Les feux arrière multifonctions fonctionnent assurent les rôles de feux de position arrière, de feux stop et d'indicateurs de direction.

Les feux arrière multifonctions sont des unités LED scellées sans entretien et doivent être remplacés en cas de défaillance des feux arrière.

Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction sont du type à diodes LED, scellés et sans entretien. Un bloc optique d'indicateur de direction doit être remplacé en cas de panne de l'indicateur de direction.

Éclairage de plaque d'immatriculation

L'éclairage de plaque d'immatriculation est constitué d'un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. L'éclairage de plaque d'immatriculation doit être remplacé en cas de panne.

Table des matières

Nettoyage 214
Préparation au nettoyage 214
Précautions particulières 215
Lavage 216
Après le lavage 216
Entretien de la peinture brillante 217
Entretien de la peinture mate 217
Éléments en aluminium - non laqués ou peints 217
Entretien du chrome et de l'acier inox 218
Entretien du chrome noir 218
Entretien du système d'échappement 219
Entretien de la selle 220
Entretien du pare-brise (le cas échéant) 220
Entretien des produits en cuir 221
Remisage 222

NETTOYAGE ET REMISAGE

Nettoyage

Le nettoyage fréquent et régulier est une partie essentielle de l'entretien de votre moto. Si vous la nettoyez régulièrement, elle conservera son aspect pendant de nombreuses années.

Le nettoyage à l'eau froide contenant un produit de nettoyage automobile est indispensable de manière régulière, mais particulièrement après l'exposition aux brises marines, à l'eau de mer, à la poussière ou à la boue, et au sel et au sable des routes en hiver.

N'utilisez pas de détergents domestiques, car l'emploi de ces produits entrainerait une corrosion prématurée.

Bien que les clauses de la garantie de votre moto prévoient une couverture contre la corrosion de certains éléments, le propriétaire est tenu de respecter ces consignes raisonnables qui protègeront la moto contre la corrosion et amélioreront son aspect.

Préparation au nettoyage

Avant le lavage, des précautions doivent être prises pour empêcher la pénétration d'eau aux emplacements suivants.

Ouverture arrière du silencieux : Couvrez-la avec un sac en plastique maintenu par des bracelets élastiques.

Leviers d'embrayage et de frein, blocs commutateurs sur le guidon : Couvrez-les avec des sacs en plastique.

Commutateur d'allumage et verrou de direction : Couvrir le trou de la serrure (le cas échéant) avec du ruban adhésif.

Enlevez tous objets durs tels que les bagues, montres, fermetures à glissière ou boucles de ceinture qui pourraient rayer les surfaces peintes ou polies ou les endommager de quelque autre manière.

Utilisez des éponges ou chiffons de nettoyage séparés pour laver les surfaces peintes/polies et celles du châssis. Les surfaces du châssis (comme les roues et le dessous des garde-boue) sont exposées à des saletés et des poussières de la route plus abrasives qui pourraient alors rayer les surfaces peintes ou polies si la même éponge ou les mêmes chiffons étaient utilisés.

Précautions particulières

AVIS

Ne pas utiliser de jets à haute pression ni de nettoyeurs à vapeur.

L'utilisation de jets à haute pression ou de nettoyeurs à vapeur peut endommager les joints et provoquer la pénétration d'eau et de vapeur dans les roulements et les autres composants, entraînant une usure prématurée due à la corrosion et à une perte de lubrification.

AVIS

Ne pulvérisez jamais d'eau à côté du conduit d'air d'admission.

Le conduit d'air d'admission est situé sous la selle conducteur, sous le réservoir de carburant ou à côté de la colonne de direction.

De l'eau pulvérisée dans cette zone pourrait pénétrer dans la boîte à air et le moteur et les endommager.

Ne pas approcher d'eau des endroits suivants :

- Conduit d'air et tout conduit d'admission
- Tout composant électrique visible
- Cylindres et étriers de freins
- Boîtiers de commutateur sur le guidon
- Roulement de colonne
- Tableau de bord
- Bouchon de remplissage d'huile
- Reniflard de boîtier de couple conique arrière (le cas échéant)
- Arrière des phares
- Selles
- Joints et roulements de suspension
- Sous le réservoir de carburant
- Roulements de roue.

Lavage

Pour laver la moto, procéder comme suit :

- S'assurer que le moteur de la moto est froid.
- Préparer un mélange d'eau propre et froide et de nettoyant automobile doux ou de savon faiblement alcalin.
- Ne pas utiliser de savon hautement alcalin comme celui que l'on trouve couramment dans les lave-autos commerciaux, car il laissera un résidu sur les surfaces peintes et pourrait également causer des taches d'eau.
- Laver la moto avec une éponge ou un chiffon doux.
- N'utilisez pas de tampons abrasifs ni de laine d'acier. Ils endommageraient la finition.
- Rincer la moto à fond à l'eau froide et propre.

Après le lavage

⚠ AVERTISSEMENT

Ne cirez pas et ne lubrifiez pas les disques de freins.

Toujours nettoyer les disques de frein avec un produit spécial exempt d'huile.

Des disques de frein cirés ou lubrifiés peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Après avoir lavé la moto, procéder comme suit :

- Retirez les sacs en plastique et le ruban adhésif et dégagez les prises d'air.
- Lubrifiez les pivots, boulons et écrous.
- Testez les freins avant de conduire la moto.
- Utilisez un chiffon sec ou une peau de chamois pour absorber les résidus d'eau. Ne laissez pas d'eau sur la moto, car elle entraînerait de la corrosion.
- Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner 5 minutes. Assurez-vous qu'il y a une ventilation suffisante pour les gaz d'échappement.

Entretien de la peinture brillante

La peinture brillante doit être lavée et séchée comme décrit précédemment, puis protégée avec une cire lustrante automobile haute qualité. Toujours suivre les instructions du fabricant et les répéter régulièrement pour conserver l'apparence de votre moto.

Entretien de la peinture mate

La peinture mate ne nécessite pas plus d'entretien que celui déjà recommandé pour la peinture brillante.

- N'utilisez pas de produit de lustrage ni de cire sur la peinture mate.
- N'essayez pas d'éliminer les rayures par polissage.

Éléments en aluminium - non laqués ou peints

Nettoyez correctement les pièces telles que les leviers de frein et d'embrayage, roues, couvercles de moteur, ailettes de refroidissement du moteur, chapes supérieure et inférieure et corps de papillons sur certains modèles pour conserver leur aspect neuf. Veuillez contacter votre concessionnaire si vous n'êtes pas sûr des composants sur votre moto étant en aluminium non protégés par de la peinture ou de la laque et pour des conseils sur comment nettoyer ces éléments.

Utilisez un produit de nettoyage spécial pour aluminium qui ne contient pas de composants abrasifs ou caustiques.

Nettoyez régulièrement les éléments en aluminium, surtout après avoir roulé par mauvais temps, auquel cas les composants doivent être lavés à la main et séchés après chaque utilisation de la moto.

Les réclamations sous garantie dues à un entretien négligé seront refusées.

Entretien du chrome et de l'acier inox

Toutes les parties en chrome ou en acier inox de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Séchage

Sécher les parties en chrome et en acier inox autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

Protection

AVIS

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le chrome et l'acier inox sont secs, appliquer un nettoyant pour chrome propriétaire adapté sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur la moto pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien du chrome noir

Les pièces comme les cuvelages de phare et les rétroviseurs de certains modèles doivent être nettoyées correctement pour garder leur apparence. Contacter un concessionnaire en cas de difficulté à identifier les pièces chromées noires. Conserver l'apparence des pièces chromées noires en frottant une petite quantité d'huile légère sur la surface.

Entretien du système d'échappement

Toutes les parties du système d'échappement de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence. Ces instructions peuvent être utilisées pour les composants en chrome, acier inox brossé et en fibres de carbone ; les systèmes d'échappement peints en mat doivent être nettoyés comme indiqué ci-dessus, en tenant compte des instructions d'entretien dans la section Peinture mate préalable.

Le système d'échappement doit être froid avant le lavage pour éviter les taches d'eau.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Ne laissez pas pénétrer de savon ni d'eau dans les échappements.

Séchage

Séchez le système d'échappement autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois. Ne faites pas tourner le moteur pour sécher l'échappement, car cela formerait des taches.

Protection

AVIS

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le système d'échappement est sec, appliquer un spray de protection propriétaire pour moto sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur le système pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien de la selle

AVIS

Ne pas utiliser de produits chimiques ni de jets à haute pression pour nettoyer la selle.

Les produits chimiques ou les jets à haute pression peuvent endommager le dessus de selle.

Pour qu'elle garde son aspect neuf, nettoyez la selle avec une éponge ou un chiffon et de l'eau savonneuse.

Entretien du pare-brise (le cas échéant)



⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais essayer de nettoyer le pare-brise en conduisant la moto.

En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Le fait de nettoyer le pare-brise pendant la conduite de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

AVIS

Les produits chimiques corrosifs comme l'électrolyte de batterie endommagent le pare-brise. Ne laissez jamais de produits chimiques corrosifs entrer en contact avec le pare-brise.

AVIS

Les produits tels que les liquides de nettoyage pour vitres, les produits d'élimination des insectes, les chasse-pluie, les produits à récurer, l'essence ou les solvants forts comme l'alcool, l'acétone, le tétrachlorure de carbone, etc. endommageront le pare-brise.

Ne laissez jamais aucun de ces produits entrer en contact avec le pare-brise.

Nettoyer le pare-brise avec une solution de savon ou de détergent doux et d'eau froide et propre.

Après l'avoir nettoyé, bien le rincer puis le sécher avec un chiffon doux et non pelucheux.

Si la transparence du pare-brise est réduite par des éraillures ou de l'oxydation qu'il n'est pas possible d'enlever, il faut remplacer le pare-brise.

Entretien des produits en cuir

Il est recommandé de nettoyer périodiquement les éléments en cuir avec un chiffon humide et de les laisser sécher naturellement à température ambiante. Cela préservera l'aspect du cuir et assurera une longue durée de service des éléments.

Les éléments en cuir Triumph sont des produits naturels. S'ils ne sont pas entretenus correctement, ils subiront des dommages et une usure permanente.

Suivre ces instructions simples pour prolonger la durée de vie des éléments en cuir :

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage domestiques, d'agents de blanchiment, de détergents contenant ces agents, ni aucun type de solvant pour nettoyer un élément en cuir.
- Ne pas immerger un élément en cuir dans l'eau.
- Éviter la chaleur directe des radiateurs et autres appareils de chauffage, qui peut dessécher et déformer le cuir.
- Ne pas laisser un élément en cuir à la lumière solaire directe pendant des durées prolongées.
- Ne jamais sécher un élément en cuir en y appliquant une chaleur directe.
- Si un élément en cuir est mouillé, absorber l'excédent d'eau avec un chiffon doux et propre, puis laisser sécher l'élément naturellement à la température ambiante.

- Éviter d'exposer un élément en cuir à d'importantes quantités de sel, par exemple de l'eau de mer ou des projections d'eau salée sur des chaussées traitées contre le gel.
- Si l'exposition au sel est inévitable, nettoyer immédiatement l'élément en cuir avec un chiffon humide après chaque exposition, puis le laisser sécher naturellement à température ambiante.
- Enlever les marques légères avec un chiffon humide et laisser sécher l'élément naturellement à température ambiante.
- Placer l'élément dans un sac en tissu ou dans une boîte en carton pour le protéger pendant le stockage. Ne pas utiliser de sac en plastique.

Remisage

Préparation au remisage

Pour préparer la moto au remisage, procéder comme suit :

- Nettoyer et sécher soigneusement tout le véhicule.
- Remplir le réservoir de carburant sans plomb de la qualité correcte et ajouter un stabilisateur de carburant approprié (si possible) en suivant les instructions du fabricant du stabilisateur.

⚠ AVERTISSEMENT

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Coupez le contact. Ne pas fumer.

Le local doit être bien aéré et exempt de toute source de flamme ou d'étincelles, ce qui inclut tout appareil possédant une veilleuse.

- Déposer une des bougies de chaque cylindre et verser quelques gouttes (5 ml) d'huile moteur dans chaque cylindre. Couvrir les trous de bougies avec un chiffon. L'interrupteur du moteur étant en position de marche (RUN), appuyer quelques secondes sur le bouton de démarreur pour enduire d'huile les parois des cylindres. Poser les bougies en les serrant à 12 Nm.
- Remplacer l'huile moteur et le filtre (voir page 163).
- Vérifier la pression de gonflage des pneus et la corriger si nécessaire (voir page 197).

- Placer la moto sur un support de telle sorte que les deux roues soient décollées du sol. (Si cela n'est pas possible, placer des planches sous les deux roues pour éloigner l'humidité des pneus.)
- Pulvérisez de l'huile inhibitrice de corrosion (il existe une foule de produits sur le marché et votre concessionnaire Triumph agréé saura vous donner des conseils pour l'approvisionnement local) sur toutes les surfaces métalliques non peintes pour prévenir la rouille. Ne pas laisser l'huile entrer en contact avec les pièces en caoutchouc, les disques de freins ou l'intérieur des étriers de freins.
- Le circuit de refroidissement doit être rempli d'un mélange à 50 % d'antigel (noter que le liquide de refroidissement D2053 fourni par Triumph est pré-mélangé et ne nécessite pas de dilution) et d'eau distillée (voir page 166).
- Déposer la batterie et la ranger à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et du gel. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) une fois toutes les deux semaines (voir page 204).
- Remiser la moto dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière solaire, et présentant des variations de température journalières minimales.
- Placer une housse poreuse sur la moto pour éviter que la poussière et la saleté s'y accumulent. Éviter d'utiliser des matières plastiques ou autres matériaux enduits qui ne respirent pas, font obstacle à la circulation de l'air et permettent à la chaleur et à l'humidité de s'accumuler.

Préparation après remisage

Pour préparer la moto à la conduite après le remisage, procéder comme suit :

- Reposer la batterie (si elle a été déposée) (voir page 207).
- Si la moto a été remisée plus de quatre mois, remplacer l'huile moteur (voir page 163).
- Contrôler tous les points indiqués dans la section des contrôles de sécurité journaliers.
- Avant de mettre le moteur en marche, déposer les bougies de chaque cylindre.
- Abaisser la béquille latérale.
- Actionner le démarreur plusieurs fois jusqu'à ce que le témoin de basse pression s'éteigne.
- Remplacer les bougies en les serrant à 12 Nm, et mettre le moteur en marche.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus et la corriger si nécessaire (voir page 197).
- Vérifier la tension de la chaîne de transmission et la régler si nécessaire (voir page 174).
- Nettoyer soigneusement tout le véhicule.
- Vérifier le bon fonctionnement des freins.
- Essayer la moto à basse vitesse.

Page réservée

Table des matières

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf les États-Unis et le Canada 226
Termes et conditions de la garantie Triumph - États-Unis et Canada seulement 227
Conditions et exclusions - Tous les pays sauf les États-Unis et le Canada 228
Conditions et exclusions - États-Unis et Canada uniquement 230
Garantie du système d'insonorisation 232
Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto 233
Garantie du système antipollution 234
Triumph à l'étranger 235
Soins à apporter à votre moto 236

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf les États-Unis et le Canada

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce Manuel du propriétaire ou Guide de démarrage rapide ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Informer le nouveau propriétaire qu'il peut notifier à Triumph le changement de propriétaire en contactant son concessionnaire Triumph local.

Toutes les motos Triumph neuves sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité, commençant à la date de la première immatriculation ou à la date de vente si la moto n'est pas immatriculée. Se reporter au certificat d'enregistrement de garantie de la moto pour plus de détails sur la période de garantie.

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par le concessionnaire/distributeur et deviennent la propriété de Triumph Motorcycles Ltd.

Triumph peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

Triumph assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Australie uniquement

Nos marchandises sont fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues conformément à la législation relative à la protection des consommateurs australienne. Vous avez le droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure et à une compensation pour tout dommage ou perte de valeur raisonnablement prévisible. Vous avez le droit à voir les marchandises réparées ou remplacées si les marchandises ne remplissent pas une qualité acceptable et si la défaillance n'atteint pas le montant d'une défaillance majeure.

Termes et conditions de la garantie Triumph - États-Unis et Canada seulement

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce Manuel du propriétaire ou Guide de démarrage rapide ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Informer le nouveau propriétaire qu'il peut notifier à Triumph le changement de propriétaire en contactant son concessionnaire Triumph local.

Toutes les motos Triumph neuves sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité, commençant à la date de la première immatriculation ou à la date de vente si la moto n'est pas immatriculée. Se reporter au certificat d'enregistrement de garantie de la moto pour plus de détails sur la période de garantie.

GARANTIE

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED par le concessionnaire/ distributeur et deviennent la propriété de Triumph Motorcycles America Ltd.

Triumph peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

Triumph assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Conditions et exclusions - Tous les pays sauf les États-Unis et le Canada

- La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée. ou encore un entretien inadapté ou incorrect.
- La moto doit avoir été entretenue selon les descriptions détaillées dans le tableau de maintenance des services des fabricants, aux intervalles précisés dans le manuel du propriétaire et le journal d'entretien doit être rempli en conséquence.
- La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas.

Se reporter à la section Batterie de ce manuel pour plus de détails sur l'entretien requis de la batterie.

La garantie ne couvre pas :

- Les défauts causés par un réglage incorrect, ou bien par une réparation ou une modification non autorisée par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- Les défauts causés par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- Les frais de transport de la moto depuis ou jusqu'à l'atelier du concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui s'usent pendant l'utilisation normale, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- Des détériorations ou décolorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- Motos utilisées commercialement.
- Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.
- Dommages dus à l'immersion dans l'eau et/ou à la pénétration de corps étrangers.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, Triumph Motorcycles et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

Cette garantie sera régie et interprétée conformément aux lois applicables en Angleterre et au Pays de Galles, sauf en cas de conflit matériel ou d'incohérence entre ladite application des lois d'Angleterre et du Pays de Galles à cette garantie et les droits statutaires locaux autrement applicables aux clients Triumph (concessionnaires ou consommateurs) acquérant des produits Triumph dans un autre pays ; dans ce cas, les droits statutaires locaux prévaudront.

Les tribunaux compétents d'Angleterre et du Pays de Galles seront compétents pour régler toutes les questions, réclamations ou litiges pouvant survenir dans le cadre de ou en relation avec cette garantie, sauf dans la mesure où la survenue d'un tel problème nécessiterait la prise en compte et l'interprétation des droits statutaires locaux applicables à un client achetant des produits Triumph dans un autre pays, auquel cas le client pourra saisir tout tribunal compétent de ce pays.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

Triumph Motorcycles se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Conditions et exclusions - États-Unis et Canada uniquement

- La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée. ou encore un entretien inadapté ou incorrect.
- La moto doit avoir été entretenue selon les descriptions détaillées dans le tableau de maintenance des services des fabricants, aux intervalles précisés dans le manuel du propriétaire et le journal d'entretien doit être rempli en conséquence.
- La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas.

Se reporter à la section Batterie de ce manuel pour plus de détails sur l'entretien requis de la batterie.

La garantie ne couvre pas :

- Les défauts causés par un réglage incorrect, ou bien par une réparation ou une modification non autorisée par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.

- Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- Les frais de transport de la moto depuis ou jusqu'à l'atelier du concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui s'usent pendant l'utilisation normale, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- Des détériorations ou décolorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- Motos utilisées commercialement.
- Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.
- Dommages dus à l'immersion dans l'eau et/ou à la pénétration de corps étrangers.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, Triumph Motorcycles et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

Cette garantie sera régie et interprétée conformément aux lois applicables en Angleterre et au Pays de Galles, sauf en cas de conflit matériel ou d'incohérence entre ladite application des lois d'Angleterre et du Pays de Galles à cette garantie et les droits statutaires locaux autrement applicables aux clients Triumph (concessionnaires ou consommateurs) acquérant des produits Triumph dans un autre pays ; dans ce cas, les droits statutaires locaux prévaudront.

Les tribunaux compétents d'Angleterre et du Pays de Galles seront compétents pour régler toutes les questions, réclamations ou litiges pouvant survenir dans le cadre de ou en relation avec cette garantie, sauf dans la mesure où la survenue d'un tel problème nécessiterait la prise en compte et l'interprétation des droits statutaires locaux applicables à un client achetant des produits Triumph dans un autre pays, auquel cas le client pourra saisir tout tribunal compétent de ce pays.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

Triumph Motorcycles se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Garantie du système d'insonorisation

⚠ AVERTISSEMENT

Si le bruit de la moto a considérablement augmenté au fil de son utilisation, vérifier si ce produit doit être réparé ou remplacé ; sinon le propriétaire risque de se voir infliger des pénalités en vertu de la réglementation nationale et locale en vigueur.

La garantie suivante s'applique au système d'insonorisation et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système antipollution.

Conformément à la norme C.F.R. 40 § 205.173-1, Triumph Motorcycles America Limited garantit que ce système d'échappement, au moment de la vente, répond à toutes les exigences fédérales U.S. E.P.A. applicables en matière d'insonorisation. Cette garantie s'étend à la première personne qui achète ce système d'échappement à des fins autres que la revente ainsi qu'à tous les acheteurs ultérieurs. Les demandes de garantie doivent être adressées à un concessionnaire Triumph Motorcycles America agréé.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada (et testé selon la procédure d'essai F-76 Drive-By) et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système d'insonorisation est valable pendant 1 année civile ou 6 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto

Les propriétaires sont avisés que la loi interdit :

(a) à quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation ; et

(b) d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Les actes suivants susceptibles de constituer une altération :

- Dépose ou altération des silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission d'air.
- Non-respect des intervalles d'entretien indiqués dans le manuel du propriétaire.
- Remplacement de toute pièce du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles spécifiées par Triumph Motorcycles America Limited.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système d'insonorisation :

- Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications ou d'un accident.
- Remplacement, dépose ou modification de toute pièce du système d'insonorisation (systèmes d'échappement et d'admission d'air inclus) par des pièces non certifiées conformes aux normes antibruit pour une utilisation urbaine.
- Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
- Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Garantie du système antipollution

La garantie suivante s'applique au système antipollution et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système d'insonorisation.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système antipollution est valable pendant 5 années civiles ou 30 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système antipollution :

- Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications, d'un accident ou du non-respect des intervalles d'entretien prescrits dans le manuel du propriétaire.
- Remplacement des pièces requises lors de l'entretien du système antipollution.
- Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
- Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Cette période de garantie commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, si la moto est utilisée comme moto de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue, à la date de mise en service.

Le système antipollution de chaque nouvelle moto Triumph a été conçu, construit et testé en utilisant uniquement des pièces Triumph Motorcycles d'origine et, lorsqu'elle est équipée de ces pièces, la moto est certifiée conforme à la réglementation de contrôle des émissions d'Environment Canada.

NOUS RECOMMANDONS D'UTILISER UNIQUEMENT DES PIÈCES TRIUMPH MOTORCYCLES D'ORIGINE LORS DE LA RÉPARATION OU DU REMPLACEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION.

Triumph à l'étranger

Si vous voyagez à l'étranger et avez besoin d'une assistance ou de conseils d'un concessionnaire Triumph, contactez la filiale ou l'importateur du pays dans lequel vous voyagez.

Les filiales sont répertoriées ci-dessous.

Pour obtenir une liste à jour des concessionnaires et des importateurs Triumph agréés, allez sur www.triumphmotorcycles.co.uk.

Filiales

Benelux

Triumph Netherlands

Tél. : +31 725 41 0311

Email : Benelux@Triumph.co.uk

Brésil

Triumph Motorcycles Brazil Ltda

Tél. : +55 11 3010 1010

Email : sac.triumph@europ-assistance.com.br

Chine

British Triumph (Shanghai) Trading Co., Ltd.

Tél. : +86 21 6140 9180

e-mail : aftersales.china@triumphmotorcycles.com

Danemark/Finlande/Norvège/Suède

Triumph Motorcycles AB

Tél. : +46 8 680 68 00

Fax : +46 8 680 07 85

France

Triumph S.A.

Tél. : +33 1 64 62 3838

Fax : +33 1 64 80 5828

Allemagne

Triumph Motorrad Deutschland GmbH

Tél. : +49 6003 829090

Fax : +49 6003 8290927

Inde

Triumph Motorcycles (India) Private Limited

Tél. : 1 800 3000 0051 (appel gratuit)

E-mail : customer.care@triumphmotorcycles.in

Italie

Triumph Motorcycles srl

Tél. : +39 02 93 454525

Fax : +39 02 93 582575

Japon

Triumph Motorcycles Japan K.K.

Tél. : +81 3 6453 9810

Fax : +81 3 6453 9811

Espagne/Portugal

Triumph Motocicletas España, S.L

Tél. : +34 91 637 7475

Fax : +34 91 636 1134

Thaïlande

Triumph Thailand

Tél. : +66(0)20170333

Fax : +66(0)20170330

Royaume-Uni/Irlande

Triumph Motorcycles Ltd

Tél. : +44 1455 45 5012

Fax : +44 1455 45 2211

USA

Triumph Motorcycles (America) Ltd

Tél. : +1 678 854 2010

Fax : +1 678 854 8740

Soins à apporter à votre moto

Triumph Motorcycles a soigneusement sélectionné les matériaux, les techniques de placage et de peinture afin d'offrir à ses clients une apparence de qualité tout en assurant leur longévité. Cependant, les motos sont souvent utilisées dans des conditions environnementales hostiles et, dans ces circonstances, il est primordial que la moto soit lavée, séchée et lubrifiée pour éviter toute décoloration, en particulier des surfaces métalliques plaquées et non plaquées. Votre concessionnaire peut vous donner des informations et des conseils plus approfondis si vous le souhaitez. Enfin, l'apparence de votre moto dépendra beaucoup du soin que vous lui apportez.

Pour plus d'informations sur l'entretien de la moto, se reporter à la section Nettoyage et remisage du présent Manuel du propriétaire.

Table des matières

Scrambler 1200 X et 1200 XE 238

CARACTÉRISTIQUES

Scrambler 1200 X et 1200 XE

Dimensions, poids et performances
Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Charge utile	Scrambler 1200 X	Scrambler 1200 XE
Charge utile maximale (conducteur, passager, bagages et accessoires)	210 kg	210 kg

Moteur	Scrambler 1200 X	Scrambler 1200 XE
Configuration du moteur	Bicylindre parallèle refroidi par liquide, angle d'allumage 270°	Bicylindre parallèle refroidi par liquide, angle d'allumage 270°
Cylindrée	1200 cm^3	1200 cm^3
Alésage x course	97,6 x 80 mm	97,6 x 80 mm
Taux de compression	11:1	11:1
Numérotation des cylindres	De gauche à droite	De gauche à droite
Ordre d'allumage	1-2	1-2
Ordre d'allumage	1-2	1-2
Circuit de démarrage	Démarreur électrique	Démarreur électrique

Lubrification	Scrambler 1200 X	Scrambler 1200 XE
Circuit de lubrification	Carter humide	Carter humide
Capacités d'huile moteur :		
Capacité d'huile (remplissage à sec)	3,8 litres	3,8 litres
Capacité d'huile (après vidange, avec le filtre à huile)	3,4 litres	3,4 litres
Capacité d'huile (après vidange, sans le filtre à huile)	3,2 litres	3,2 litres

Refroidissement	Scrambler 1200 X	Scrambler 1200 XE
Type de liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Rapport de liquide de refroidissement	50/50 (pré-mélangé fourni par Triumph)	50/50 (pré-mélangé fourni par Triumph)
Capacité du circuit de refroidissement	1,89 litres	1,89 litres
Température d'ouverture du thermostat	75°C +/- 2°C	75°C +/- 2°C

Circuit d'alimentation	Scrambler 1200 X	Scrambler 1200 XE
Circuit d'injection de carburant	Injection de carburant électronique	Injection de carburant électronique
Type de pompe à carburant	Électronique immergée	Électronique immergée
Pression de carburant (nominale)	3,5 bar	3,5 bar

Carburant	Scrambler 1200 X	Scrambler 1200 XE
Type de carburant	91 RON sans plomb	91 RON sans plomb
Capacité du réservoir de carburant	16,0 litres	16,0 litres

CARACTÉRISTIQUES

Allumage	Scrambler 1200 X	Scrambler 1200 XE
Allumage	Numérique inductif	Numérique inductif
Bougie	NGK LMAR8A-9	NGK LMAR8A-9
Écartement des électrodes de bougies	0,9 mm +0,0/-0,1 mm	0,9 mm +0,0/-0,1 mm

Boite de vitesses	Scrambler 1200 X	Scrambler 1200 XE
Type de boite de vitesses	6 vitesses, prise constante	6 vitesses, prise constante
Embrayage	Multidisque dans l'huile	Multidisque dans l'huile
Chaîne de transmission tertiaire	Chaîne - DID 525V11, 110 maillons	Chaîne - DID 525V11, 114 maillons
Longueur de chaîne (20 maillons)	319 mm (12,56 in)	319 mm (12,56 in)
Rapport de transmission primaire	1,26:1 (93/74)	1,26:1 (93/74)
Rapports de démultiplication - 1er rapport	3,5:1 (49/14)	3,5:1 (49/14)
Rapports de démultiplication - 2e rapport	2,50:1 (45/18)	2,50:1 (45/18)
Rapports de démultiplication - 3e rapport	1,85:1 (37/20)	1,85:1 (37/20)
Rapports de démultiplication - 4e rapport	1,45:1 (37/25)	1,45:1 (37/25)
Rapports de démultiplication - 5e rapport	1,3:1 (35/27)	1,3:1 (35/27)
Rapports de démultiplication - 6e rapport	1,17:1 (34/29)	1,17:1 (34/29)
Rapport total de transmission	2,75:1 (44/16)	2,75:1 (44/16)

Pneus homologués

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles sont disponibles auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus double usage/neige et boue réduit la stabilité de la moto.

Toujours rouler à vitesses réduites avec une moto équipée de pneus double usage/neige et boue. La vitesse maximale autorisée est de 100 km/h. Cela est aussi rappelé sur un autocollant d'avertissement collé sur la moto.

La conduite de la moto au-delà de la vitesse maximale autorisée peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression des pneus a été réduite pour la conduite tout-terrain, la stabilité sur route sera réduite.

Toujours gonfler les pneus aux pressions indiquées dans les Spécifications pour la conduite routière.

La conduite de la moto avec des pneus incorrectement gonflés peut entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser les options de pneus recommandées UNIQUEMENT dans les combinaisons indiquées.

Ne pas combiner de pneus de différentes marques ni de pneus de spécifications différentes de même marque, car cela pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto susceptible de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

CARACTÉRISTIQUES

Pneus	Scrambler 1200 X	Scrambler 1200 XE
Dimensions des pneus :		
Dimensions du pneu avant	90/90-21 54V	90/90-21 54H
Dimensions du pneu arrière	150/70R17 69V	150/70R17 69V
Pression des pneus (à froid) :		
Pression du pneu avant	2,5 bar	2,5 bar
Pression du pneu arrière	2,9 bar	2,9 bar

Équipement électrique	Scrambler 1200 X	Scrambler 1200 XE
Type de batterie	YTZ10S	YTZ10S
Tension et capacité de la batterie	12 Volt, 8,6 Ah	12 Volt, 8,6 Ah
Puissance nominale de l'alternateur	18 A à 1 000 tr/min	18 A à 1 000 tr/min
	33 A à 6 000 tr/min	33 A à 6 000 tr/min
Phare	Diode LED	Diode LED
Feu arrière/stop	Diode LED	Diode LED
Indicateurs de direction	Diode LED	Diode LED
Éclairage de plaque d'immatriculation	Diode LED	Diode LED

Couples de serrage	
Bornes de batterie	4,5 Nm
Écrous de blocage de réglage de chaîne	20 Nm
Carter de chaîne - Fixation avant	4 Nm
Carter de chaîne - Fixation arrière	8 Nm
Filtre à huile	10 Nm
Bougies	12 Nm
Fixations avant de la boîte de rangement	5 Nm
Fixations arrière de la boîte de rangement	3 Nm
Bouchon de carter d'huile	25 Nm
Écrou d'axe de roue arrière	110 Nm

Liquides et lubrifiants	
Roulements et pivots	Graisse Triumph Performance RG2 (NLGI 2)
Liquide de freins	Liquide de frein Triumph Performance DOT 4
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Chaîne de transmission	Lubrifiant pour chaîne Triumph Performance
Huile moteur	Huile moteur synthétique ou semi-synthétique pour moto 10W/40 ou 10W/50, conforme aux spécifications API SH (ou supérieure) et JASO MA. Il est recommandé d'utiliser l'huile moteur entièrement synthétique Triumph Performance

Page réservée

A

Accessoires 149
Alertes 04
- Emplacement des étiquettes d'avertissement 16
- Entretien 04
- Étiquettes d'avertissement 04
- Manuel du propriétaire 03
- Système antibruit 05

Allumage
- Antidémarrage 113
- Commutateur d'allumage/Verrou de direction 111

Antidémarrage/témoin 76

B

Batterie
- Charge 206
- Décharge 205
- Dépose 204
- Entretien 205
- Mise au rebut 205
- Pose 207
- Remisage 206
- Témoin de batterie faible 33, 79

Béquille
- Béquille latérale 124

Bouton ACCUEIL 116

C

Caractéristiques
- Allumage 240
- Boîte de vitesses 240
- Carburant 239
- Charge utile 238
- Circuit d'alimentation 239
- Couples de serrage 243
- Équipement électrique 242
- Fluides 243
- Lubrification 239
- Moteur 238
- Pneus 242
- Système de refroidissement 239

Carburant 119
- Bouchon de réservoir de carburant 121
- État du carburant 88
- Jauge 82
- Qualité du carburant 119
- Ravitaillement 120
- Remplissage du réservoir de carburant 121, 122
- Voyant de réserve 33, 78

Chaîne de transmission 173
- Contrôle de la flèche 174
- Contrôle de l'usure 177
- Contrôle de l'usure des pignons 177
- Dépose du carter de chaîne de transmission tertiaire 178
- Inspection des dommages 176
- Installation du carter de chaîne de transmission tertiaire 178
- Lubrification 173
- Réglage de la flèche 174

Charge 150
Circuit de refroidissement 166
- Changement du liquide de refroidissement 169
- Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 167
- Inhibiteurs de corrosion 166

Commande d'accélérateur 110, 170
- Inspection 171
- Utilisation des freins 111

Commutateurs au guidon côté droit 115
- Bouton ACCUEIL 116
- Interrupteur de marche/arrêt du moteur 115

Commutateurs au guidon côté gauche 116
- Bouton d'avertisseur sonore 119
- Bouton de la manette 117
- Bouton des faisceaux de route (DRL) 118
- Bouton Mode 119
- Boutons de navigation 117
- Commutateur d'indicateurs de direction 118
- Contacteur de réglage du régulateur de vitesse 119

Conduite à grande vitesse 146

Conf. traj. - LCD/TFT
Conf. traj. - Réinitialisation automatique 97
Conf. traj. - Réinitialisation manuelle 97
Contrôles de sécurité quotidiens 128

D

Direction
Inspection 187

E

Éclairage
Feu arrière 211
Feux de détresse 32, 78, 116
Indicateurs de direction 212
Éclairage de plaque d'immatriculation 212
Embrayage 171
Inspection 171
Réglage 171
Entretien
Entretien périodique 158
Entretien périodique
Élimination des fluides usagés 159
Tableau d'entretien périodique 160

F

Feu arrière 211
Feux arrière multifonctions 211
Feux de détresse 116
Feux de jour (DRL) 32, 78, 118
Flancs 122
Dépose du flanc gauche 122
Installation du flanc gauche 123
Freins 179
ABS de virage optimisé 142
Ajustement du niveau de liquide de frein arrière 183
Contacteurs de feu 185
Contrôle de l'usure des freins 179
Contrôle du liquide de frein arrière 183
Contrôle du liquide de frein avant 182
Freinage 137
Liquide de freins à disque 181
Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins 180
Réglage de la pédale de frein arrière 140, 184
Réglage du levier de frein 114
Réglage du niveau de liquide de frein avant 182
Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs 179
Système de freinage antiblocage des roues (ABS) 142
Fusibles
Emplacement de la boîte à fusibles 208
Identification des fusibles 208, 209

H

Huile moteur 162
Changement de filtre à huile 164
Contrôle du niveau 162
Spécification et qualité 165

I

Identification des pièces 18
Vue de la position du conducteur 20
Indicateurs d'angle d'inclinaison 195
Indicateurs de direction
Éclairage 212
Interrupteur de marche/arrêt du moteur
Position arrêt (STOP) 115
Position démarrage (START) 116
Position RUN (marche) 115

L

Levier d'embrayage
Réglage 114

M

Modes de conduite 91
- Configuration 92

Moteur
- Arrêt du moteur 132
- Démarrage du moteur 133
- Mise en route 133
- Numéro de série 23

N

Nettoyage
- Après le lavage 216
- Chrome et acier inox 218
- Échappement 219
- Éléments en aluminium - non laqués ou peints 217
- Entretien de la selle 220
- Entretien du cuir 221
- Fréquence de nettoyage 214
- Lavage 216
- Pare-brise 221
- Peinture brillante 217
- Peinture mate 217
- Pièces chromées noires 218
- Précautions particulières 215
- Préparation au nettoyage 214

Nettoyage et remisage 214
Numéro d'identification du véhicule (VIN) 23

P

Pare-brise
- Nettoyage 221

Passagers 152
Périodicité d'entretien 96
Phare(s) 209
Phares 209, 210
- Réglage 210

Pneus 196, 253
- Pression de gonflage 72
- Pressions de gonflage des pneus 197
- Profondeur minimale des dessins de bande de roulement 200
- Remplacement 72, 107, 200
- Type de pneu 196
- Usure des pneus 199

Prise USB 127

R

Régulateur de vitesse 66, 67
- Activation 67
- Désactivation 67

Remisage
- Préparation après remisage 223
- Préparation au remisage 222

Rétroviseurs 185, 186
Rodage 127
Roulements de direction/roues 186

S

Sécurité
- Casque et vêtements 09
- Conduite 12
- Entretien et équipement 10
- Guidon et repose-pieds 14
- La moto 07
- Pièces et accessoires 12
- Stationnement 11
- Vapeurs de carburant et gaz d'échappement 08, 132, 162

Selles
- Dépose 125
- Entretien de la selle 124, 220
- Pose 125
- Remisage 126
- Verrou de selle 125

Stationnement 145
Suspension
- Examen de la fourche avant 191
- Réglage d'amortissement de compression arrière 195
- Réglage d'amortissement de compression avant 190
- Réglage d'amortissement de détente arrière 194
- Réglage d'amortissement de détente avant 191
- Réglage de la précharge avant 190
- Réglage de la précharge du ressort arrière 193
- Réglages arrière 192, 192
- Réglages avant 189

Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) 69, 104
Anomalie du système 71, 106
Numéro de série du capteur 69, 105
Piles des capteurs 71, 105
Pneus de rechange 72, 107
Pression de gonflage 72
Pressions de gonflage 107
Pressions de gonflage des pneus 199
Témoin de pression des pneus 70, 79, 105
Système de freinage antiblocage (ABS)
ABS de virage optimisé 142
Système de freinage antiblocage des roues (ABS) 142

T

Tableau de bord
Tableau de bord du modèle Scrambler 1200 X 74
Tableau de bord du modèle Scrambler 1200 XE 27
Tableau de bord - Scrambler 1200 X
Affichage - Date 102
Affichage - Horloge 101
Affichage - Ind. de changement 99
Affichage - Langues 100
Affichage - Luminosité 98
Affichage - Panneaux visibles 99
Affichage - Unités 100
Affichage de position de boîte de vitesses 84
Compte-tours 82
Compteur de vitesse 81
Config. moto - Clignotants 95
Config. moto - TC (antipatinage) 95
Indicateur de température 83
Jauge de carburant 82
Menu Affichage 98
Menu Conf. traj. - Afficher Trip 2 98
Menu Config. moto 95
Menu principal 90
Menu principal - Menu Conf. traj. 96
Menu principal - Rétab valeurs 103
Messages d'avertissement et d'information 79
Modes de conduite 85
Navigation dans l'écran 84
Odometer (Totalisateur) 81
Panneau d'information - Entretien 89
Panneau d'information - État du carburant 88
Panneau d'information - Liquide de refroidissement 89
Panneau d'information - Luminosité 89
Panneau d'information - Vitesse 90
Panneau d'information - Totalisateur partiel 87
Sélection du mode de conduite 86
Système de contrôle de la pression des pneus 88

Tableau de bord - Scrambler 1200 XE
Activation de l'ABS 68
Affichage 58
Affichage - Date 64
Affichage - Horloge 63
Affichage - Ind. de changement 59
Affichage - Langue 61
Affichage - Luminosité 58
Affichage - Nom du coureur 61
Affichage - Panneaux visibles 59
Affichage - Unités 62
Affichage de position de boîte de vitesses 37
Avertissements et messages 42
Compte-tours 36
Compteur de vitesse et totalisateur 35
Configuration des modes de conduite 50
Contraste 43
État du carburant 45
Indicateur d'entretien 46
Jauge de carburant 36
Menu Moto Config 54
Menu principal 47
Messages d'avertissement et d'information 33
Modes de conduite 38
Moto Config - Clignotants 54
Moto Config - Entretien 55
Moto Config - TC (antipatinage) 55
Odometer (Totalisateur) 46
Panneau d'information 42
Paramètres des modes de conduite 49
Régulateur de vitesse 67
Réinitialiser tout 65
Sélection du mode de conduite 40
Style 44
Système de contrôle de pression des pneus 47, 69
Témoins 29, 75
Température du liquide de refroidissement 46
Thèmes 43
Thèmes - Configuration 58
Totalisateurs partiels 44
Totalisateurs partiels - Activer/désactiver le totalisateur partiel 2 57
Totalisateurs partiels - Configuration 56
Totalisateurs partiels - Configuration manuelle 56
Totalisateurs partiels - Réinitialisation automatique 57
TC (antipatinage) 134
Antipatinage de virage optimisé 136
Réglages 104
Témoins
Faisceau de route 32, 78
Feux de jour (DRL) (selon l'équipement) 32, 78
Témoin d'anomalie du système de gestion du moteur 29, 75
Témoin d'antidémarrage/alarme 30
Témoin d'antipatinage (TC) désactivé 31, 77
Témoin de basse pression d'huile 29, 75
Témoin de batterie faible 33, 79
Témoin d'indicateur de direction 32, 77
Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) 30, 76
Témoin indicateur d'antipatinage (TC) 31, 77
Voyant de réserve 78
Trousse à outils 123

V

Vitesses
Changement 137

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Cette section contient les informations d'homologation qui doivent être incluses dans ce manuel du propriétaire.

Directive européenne 2014/53 relative aux équipements radioélectriques

Les motos Triumph sont équipées d'une gamme d'équipements radioélectriques. Ces équipements radioélectriques doivent être conformes à la directive européenne 2014/53/UE relative aux équipements radioélectriques. Le texte complet de la déclaration de conformité européenne de chaque équipement radioélectrique est disponible à l'adresse suivante :

www.triumphmotorcycles.co.uk/public-content/triumph-radio-device-approvals

Le tableau ci-dessous indique les fréquences et les niveaux de puissance des équipements radioélectriques conformes à la directive européenne 2014/53/UE. Le tableau montre tous les équipements radioélectriques utilisés sur la gamme de motos Triumph. Seuls certains équipements radioélectriques du tableau sont applicables à des motos spécifiques.

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
Unité de commande de châssis	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	287 nW ERP	Pektron Alfreton Road, Derby, DE21 4AP R.-U.
Calculateur sans clé	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	6,28 uW ERP	
Calculateur sans clé 2	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antennes à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	3,01 uW ERP	
Porte-clés du système sans clé	Bandes de réception : 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 433,92 MHz, 134,2 kHz Catégorie : Type d'antenne N/A, antenne fixe (PCB)	0,019 mW ERP	
Antidémarrage (motos avec système à clé)	Bandes de réception : 433,92 MHz, 125 kHz Bandes d'émission : 120,9 kHz à 131,3 kHz	5 dB A/m @ 10 m	Technologie LDL Parc Technologique du Canal, 3 rue Giotto, 31520 Ramonville Saint-Agne, France
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,97 MHz à 433,87 MHz	0,063 mW	

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
ECU du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	Scorpion Automotive Ltd Drumhead Road, Chorley North Business Park, Chorley, PR6 7DE R.-U.
Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	10 mW ERP	
ECU du système d'alarme pour accessoires - Triumph Protect+	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	
Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph Protect+	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	1 mW ERP	
Tableau de bord	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2 483,5 MHz	7,4 dBm	MTA SpA Viale dell'Industria, 12 26845 Codogno (LO) Italie
Dispositif de connectivité My Triumph	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2480 MHz	100 mW	C.O.B.O. S.p.A. via Tito Speri 10 25024 Leno (BS) Italie
Radar d'angle mort	Bandes de réception et d'émission : 24,05 à 24,25 GHz	PIRE de crête de 100 mW (20 dBm)	ADC Automotive Distance Control Systems GmbH Peter-Dornier-Strasse 10, 88131 Lindau, Allemagne

Déclaration européenne concernant les dispositifs de l'équipement radio

Le fonctionnement des dispositifs électriques montés sur cette moto est soumis aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes interférences reçues, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Des changements ou modifications au dispositif pourraient annuler l'autorisation de l'utilisateur à exploiter l'équipement.

Représentant au sein de l'Union européenne

Adresse

Triumph Motocicletas España, S.L.

C/Cabo Rufino Lazaro

14 - E

28232 - Las Rozas De Madrid

Espagne

Homologation canadienne

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radio fréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Pneus

En référence au Pneumatic Tyres and Tubes for Automotive Vehicles (Quality Control) Order, 2009, (Décret de 2009 relatif aux pneumatiques et chambres à air pour véhicules automobiles - Contrôle de la qualité), Cl. No. 3 (c), M/s. Triumph Motorcycles Ltd. déclare que les pneus équipant cette motocyclette répondent aux exigences de IS 15627: 2005 et sont conformes aux exigences des Central Motor Vehicle Rules (CMVR) (réglementations centrales applicables aux véhicules automobiles), 1989.

Page réservée